

Schéma de cohérence territoriale

Rapport de présentation Tome 1

Diagnostic territorial



A v a n t - p r o p o s m é t h o d o l o g i q u e

Les données sont issues des recensements de la population de l'Insee de 1990, 1999, 2006 et 2011. La base de données est exploitée selon deux axes : l'exploitation principale et l'exploitation complémentaire.

L'exploitation principale porte sur l'ensemble des questionnaires collectés lors du recensement de la population. Elle est donc exhaustive pour les communes de moins de 10 000 habitants et porte sur environ 40% des logements dans les communes de plus de 10 000 habitants. Elle permet de produire un fichier détail contenant l'ensemble des logements et des individus recensés. Les critères d'études de l'exploitation principale sont classés en 11 thèmes : population, activité des résidents, emploi au lieu de travail, déplacement domicile-lieu de travail, formation, migrations, nationalité, immigration, ménages, logements et résidence principale.



L'exploitation complémentaire porte sur 25% des logements pour les communes de moins de 10 000 habitants et sur 40% des logements dans les communes de plus de 10 000 habitants. Elle est destinée à produire des variables dont l'élaboration est complexe. Il s'agit de celles qui décrivent la structure familiale des ménages, les secteurs d'activité des emplois, la profession et la catégorie socioprofessionnelle des personnes.



S o m m a i r e

Objectifs du diagnostic et méthodes	6
1. Un territoire rural au cœur et aux confins de l'Ouest métropolitain	9
Un territoire rural au caractère insulaire	10
Un territoire sous l'influence des dynamiques démographiques métropolitaines	12
Une périurbanisation du territoire, amorcée dès les années 1980, s'intensifie nettement depuis 10 ans	14
Une attractivité nouvelle des villages et un risque de dépoliarisation des bourgs	16
Des valeurs foncières et immobilières en augmentation mais qui restent attractives	18
Une fonction résidentielle du territoire plus prégnante	20
2. Des déplacements croissants et fortement dépendants de l'automobile	25
Des flux de véhicules plus importants sur un réseau routier peu adaptable	26
Une forte dépendance automobile des ménages et des déplacements qui constituent une part importante dans le budget des ménages	28
Un territoire rural et montagnard contraignant pour les déplacements collectifs mais des opportunités réelles de développement d'alternatives au tout véhicule individuel	30
Une diversification des modes de transport en cours	32
3. Portrait des habitants	39
Une population dynamique constituée principalement de couples avec enfants	40
Une population retraitée plus nombreuse	41
Un niveau de richesse des ménages inférieur à la moyennes régionale mais un rattrapage en cours	42

4. Une économie historiquement agricole, industrielle et plus récemment résidentielle	45
Un emploi rural sous influence périurbaine	48
Industries, équipements et commerces : vivre le territoire au quotidien	56
L'agriculture, activité emblématique, façonne les Monts du Lyonnais	62
Le tourisme, un potentiel riche en manque de produits d'appel	68
5. Un parc de logements spécialisé et des rythmes de construction localement inadaptés	71
Un territoire rural où règne la maison individuelle	72
Une vacance des logements en développement	73
Une forte présence des logements anciens peu adapté aux standards de confort actuel	76
Le logement social, un parc en mutation	77
Un manque de logements locatifs	78
Les jeunes familles, au budget plus modeste ou effectuant une première acquisition : clientèle cible	79
Une dynamique résidentielle renforcée, en proximité des axes d'échanges les plus importants et dans les villages voisins des principaux bourgs	80
6. Une armature territoriale faiblement hiérarchisée et des bassins de vie	85
Un territoire composite faiblement hiérarchisé, au fonctionnement interne mais de plus en plus en lien avec l'ouest métropolitain	86
Synoptique des analyses thématiques	88
Conclusion	90

Objectifs du diagnostic et méthodes

Les 3 documents constitutifs du Scot :

Le rapport de présentation (non opposable)

Synthèse des trois étapes d'élaboration du Scot, le rapport de présentation est le «fil d'Ariane» qui assure la cohérence de l'ensemble du document, des grands principes d'aménagement jusqu'aux prescriptions retenues.

Contenu :

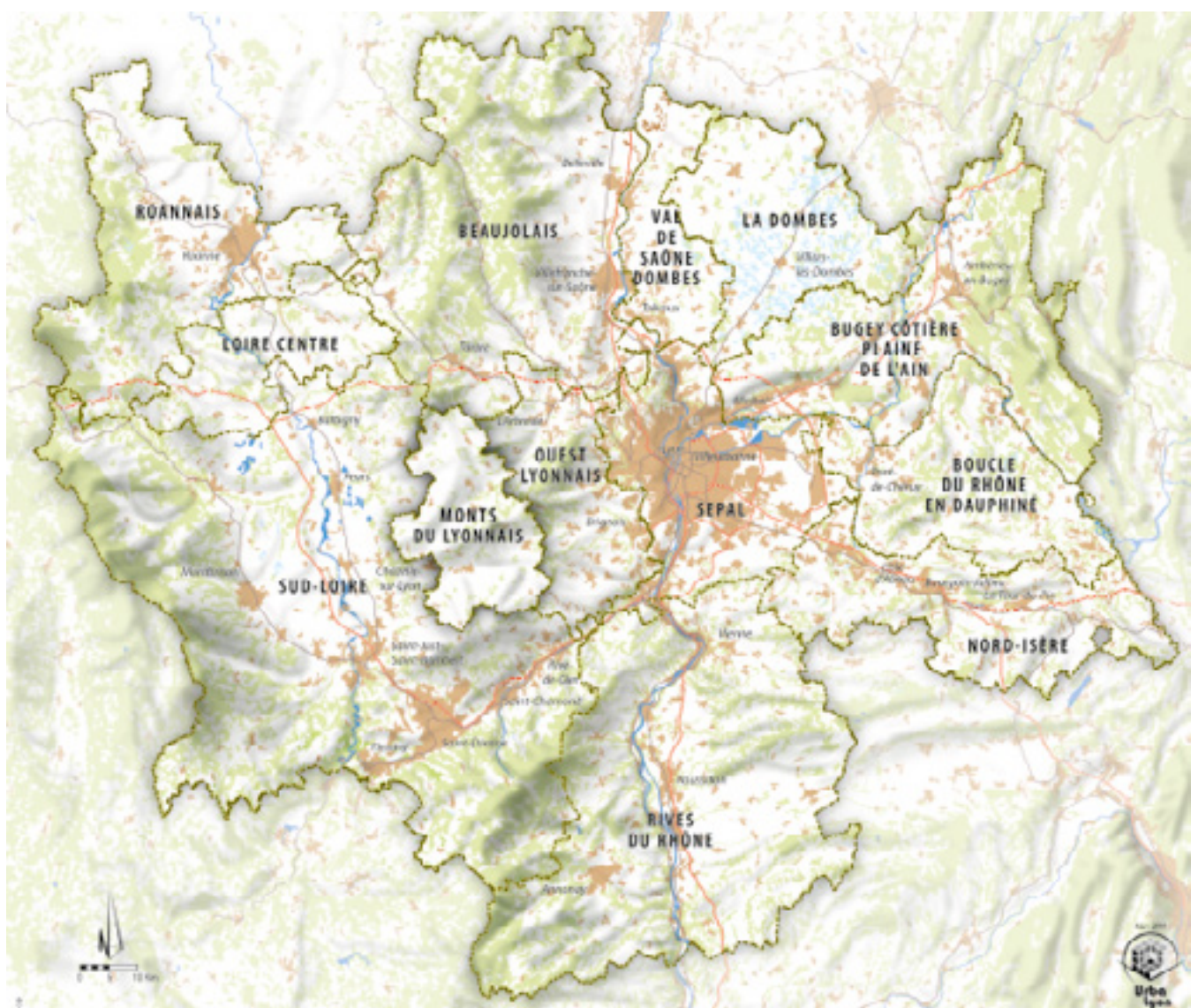
- les diagnostics : le diagnostic territorial, l'état initial de l'environnement, le diagnostic paysager
- la justification des choix du PADD
- l'évaluation environnementale
- le dispositif de suivi et d'évaluation
- le résumé non technique

La lecture du rapport de présentation doit permettre de comprendre, principalement :

- où en est le territoire ;
- quels sont ses enjeux ;
- sur quelles bases le syndicat mixte a construit le projet et comment le projet a été élaboré du point de vue de l'évaluation environnementale.

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD, non opposable)

Le Document d'orientation et d'objectifs (DOO, opposable)



Les Monts du Lyonnais forment un territoire administratif et de projet.

Le territoire du Scot comprend 32 communes et une population de 35 093 habitants en 2018, sur environ 40 000 ha (399 km²). A l'origine (version du document approuvée le 11/10/2016), il est la réunion des trois communautés de communes des Hauts du Lyonnais, Chamousset en Lyonnais et Forez-en-Lyonnais. Avec 34 communes et 39 115 habitants, le périmètre du Scot modifié en 2018 correspond désormais à l'ensemble des communes de la CCMDL (Communauté de communes des Monts du Lyonnais) en résultante des différentes fusions et recombinaisons territoriales poussées par la loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au logement et à un urbanisme rénové (Loi Alur) et les Schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI).

Le diagnostic distingue 4 bourgs, qui correspondent aux communes les plus importantes historiquement : Saint-Symphorien-sur-Coise, Saint-Martin-en-Haut, Saint-Laurent-de-Chamousset, Sainte-Foy-l'Argentière et 29 villages.

Le diagnostic utilise des indicateurs statistiques qui sont mis en perspective avec les données des territoires limitrophes :

- des 4 Scot : Loire Centre, Sud Loire, Beaujolais et Ouest lyonnais. Pour faciliter la compréhension des phénomènes métropolitains et des influences des deux principales agglomérations de Lyon et de Saint-Etienne, des références à l'inter-Scot (13 membres) de l'aire métropolitaine lyonnaise sont réalisées.
- des 9 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : 8 Communautés de communes (Ouest Rhodanien, Pays de l'Arbresle, Vallons du Lyonnais, Pays Mornantais et Forez Est) et une Communauté urbaine (Saint-Etienne Métropole).

Périmètres du Scot des Monts du Lyonnais 2016 et 2018



1

**Un territoire rural
au cœur et aux confins
de l'Ouest métropolitain**



Un territoire rural au caractère insulaire

Un relief structurant pour l'aménagement du territoire

La géographie vallonnée, avec une altimétrie oscillant entre 420 et 964 mètres, confère à la totalité du territoire du Scot des Monts du Lyonnais un classement en loi montagne qui régie en partie les documents d'urbanisme réglementaire.

De plus, ce relief a structuré et limité le réseau de voiries structurantes à l'échelle métropolitaine, c'est-à-dire les axes de la pénétration de la périurbanisation.

Enfin, le relief vallonné est un élément fort du paysage, offrant ainsi des perspectives lointaines et des cônes de de vue et des covisibilités omniprésentes.

Le territoire du Scot est, du point de vue de la répartition démographique, rural

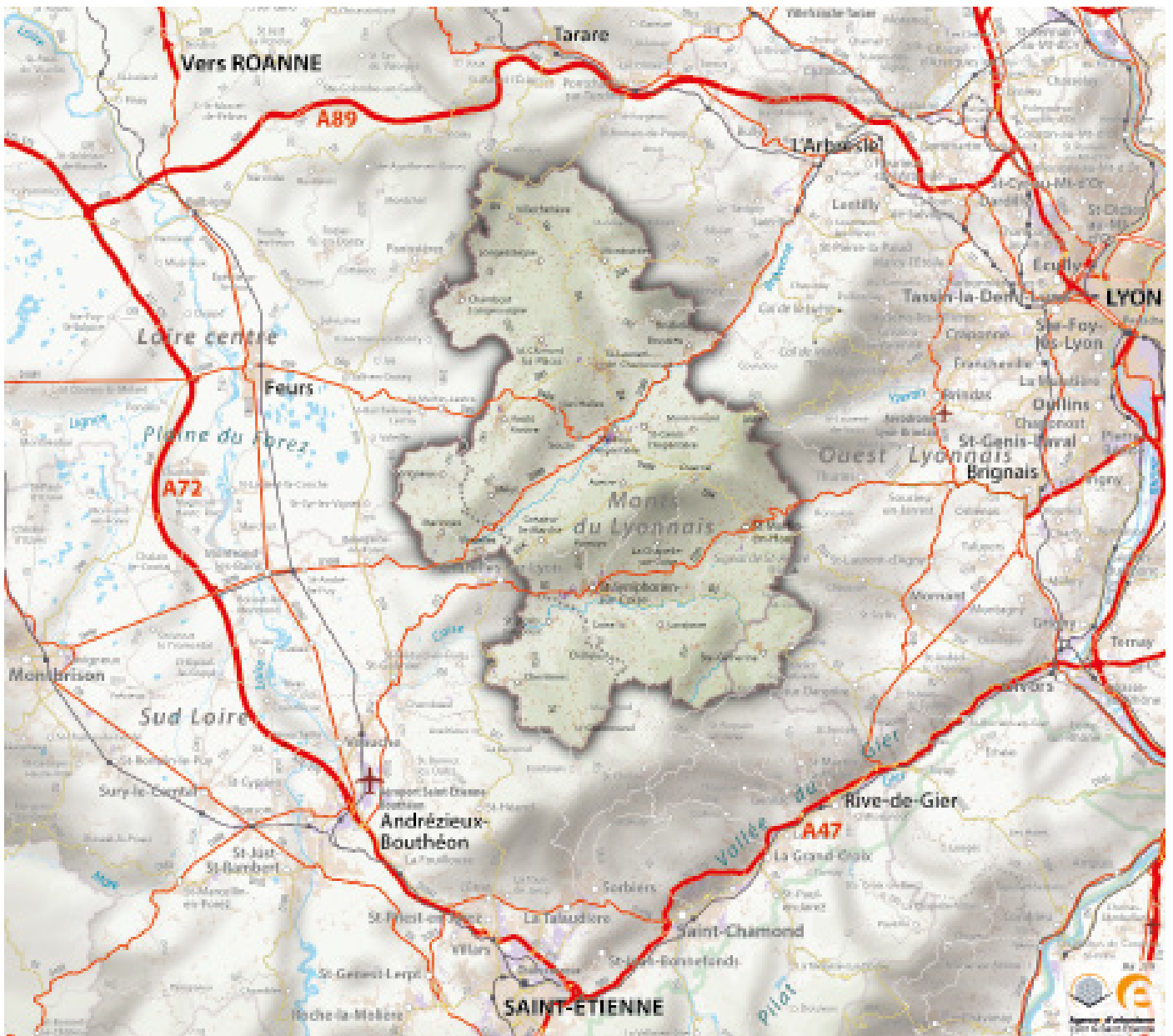
La vie des 35 093 habitants des Monts du Lyonnais en 2018 est structurée autour d'une majorité de petits villages comptant moins de 1 000 habitants (2/3 des communes) et de bourgs de taille variée entre près de 4 000 habitants et autour de 1 300 habitants.

Il s'agit, dans l'ordre décroissant de population en 2018 de Saint-Martin-en-Haut, Saint-Symphorien-sur-Coise, Saint-Laurent-de-Chamousset et Sainte-Foy-l'Argentière.

Ces deux dernières communes sont identifiées comme des bourgs malgré une population inférieure à 2 000 habitants pour des raisons historiques de développement économique et de niveau d'équipement.

Par ailleurs, il existe des phénomènes de conurbation de petite ampleur : le tissu urbain est aggloméré autour des bourgs de Saint-Symphorien-sur-Coise (avec les lotissements sur la commune de Pomeys) et de Sainte-Foy-l'Argentière (continuité du bourg avec les quartiers des communes de Souzy et Saint-Genis-l'Argentière).

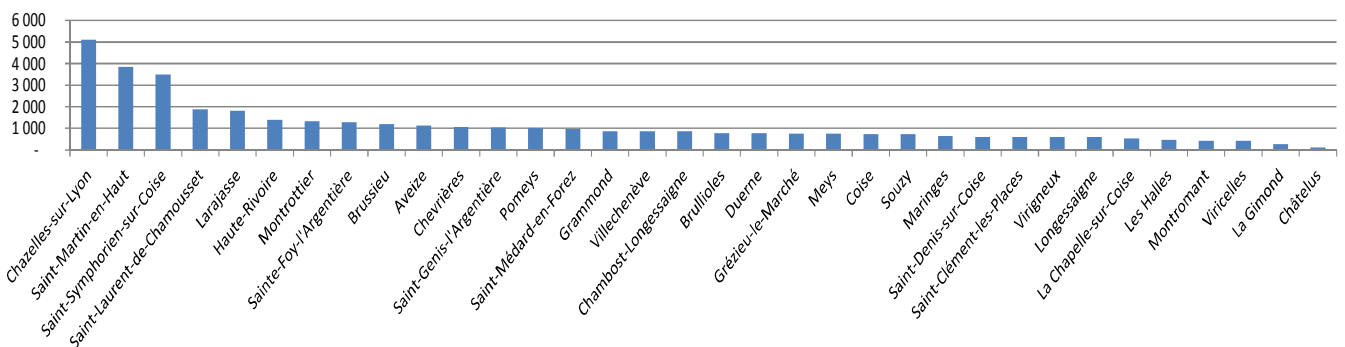
Enfin, le territoire comporte huit villages de taille intermédiaire entre 1 000 et plus de 1 800 habitants.



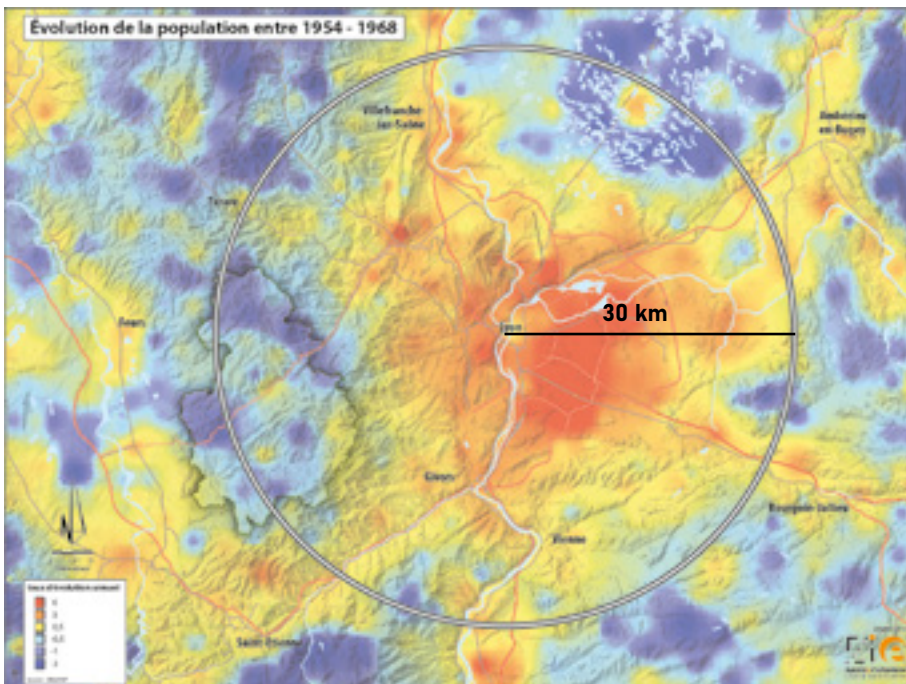
Population en 2011

Source : INSEE, RP 2011

Sainte-Catherine :
 2015 : 996 hab.
 2012 : 970 hab.



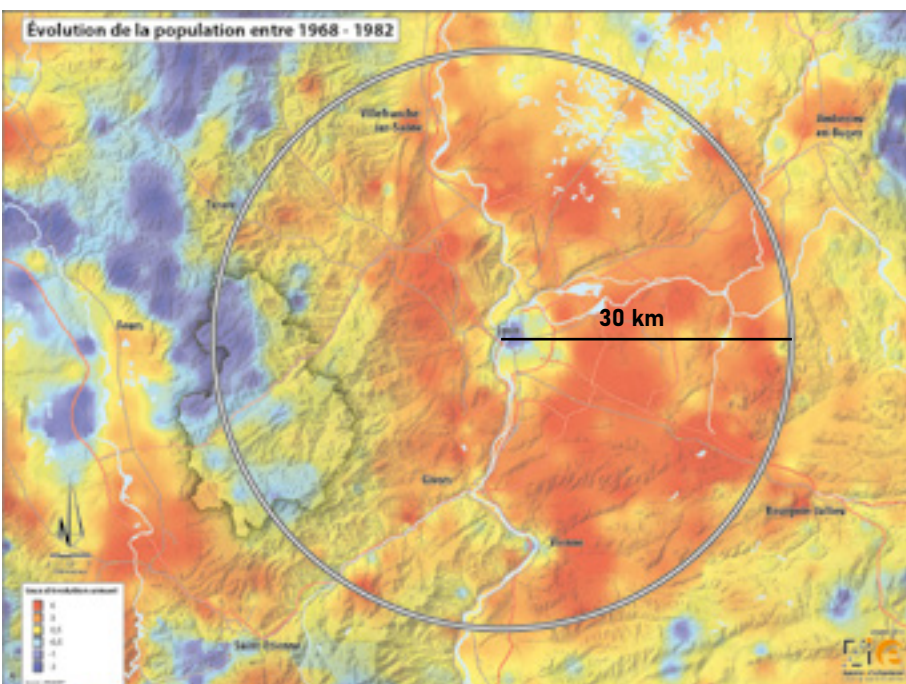
Un territoire sous l'influence des dynamiques démographiques métropolitaines [périmètre 2016]



1954-1968 : Exode rural au profit des centres urbains et le long des grands axes de communication

En volume, c'est le centre de l'agglomération lyonnaise qui croît le plus ; mais en taux, ce sont les communes de 1^{ère} et 2^e couronnes Est qui affichent les valeurs les plus élevées (et accueillent de grandes opérations publiques de logements) : autour de 10% par an pour Rillieux la Pape, Bron, Meyzieu, Corbas, ...

L'exode rural bénéficie également aux polarités secondaires situées sur les grands axes de communication : Val de Saône, Vallée du Rhône, Lyon-Ambérieu en-Bugey, Lyon-Bourgoin, Vallée du Gier, Saint-Etienne-Roanne.



1968-1982 : Recul des villes centres et périurbanisation forte, sauf pour les Monts du Lyonnais

Comme à l'échelle nationale, les centres des grandes agglomérations perdent leur attractivité au profit de territoires plus éloignés. Il s'agit en particulier de la 2^e couronne Ouest et de la 3^e couronne Est de l'agglomération lyonnaise, au Nord de l'agglomération stéphanoise et dans la plaine du Forez, au Sud de la Dombes, dans la plaine de l'Est et les Balmes viennoises.

Lyon perd 115 000 habitants et Saint-Etienne en perd 18 000.

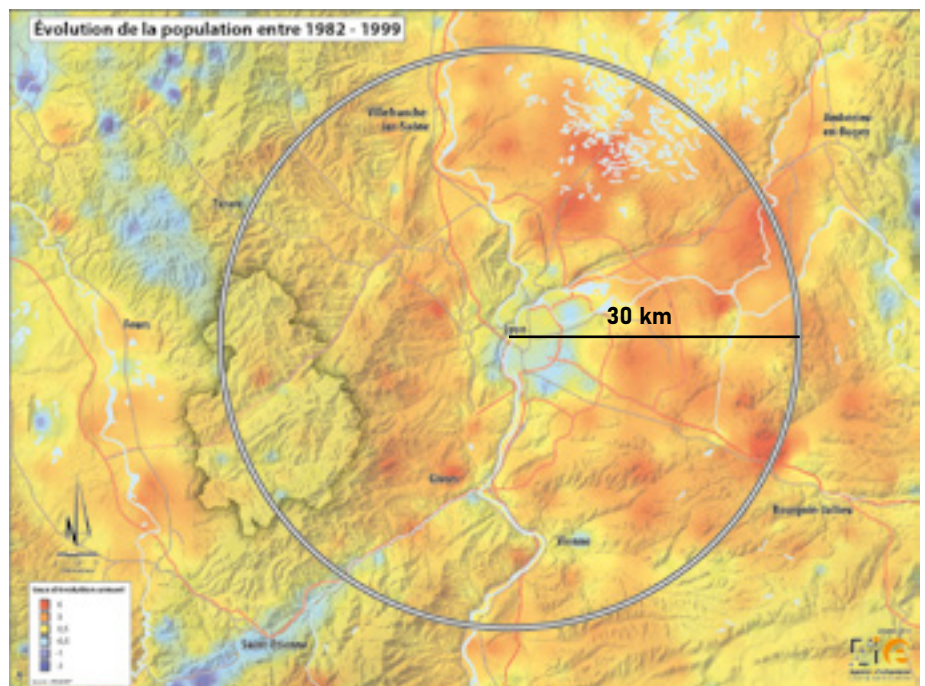
Le territoire du Scot quant à lui perd 147 habitants en lien avec la désindustrialisation notamment à Chazelles-sur-Lyon.

1982-1999 : Généralisation de la périurbanisation dans des territoires encore plus éloignés, mais de moindre intensité dans les Monts du Lyonnais

Lyon renoue avec la croissance démographique (1 900 habitants supplémentaires par an sur la période). Ce pouvoir de polarisation s'affirme surtout auprès de la population jeune.

Le déclin démographique se diffuse dans les secteurs d'urbanisation récente en 1^{ère} couronne lyonnaise (grands ensembles) à l'Est puis à l'Ouest. Il s'intensifie sur la région stéphanoise (ville centre et vallées de l'Ondaine et du Gier) dans un contexte économique défavorable.

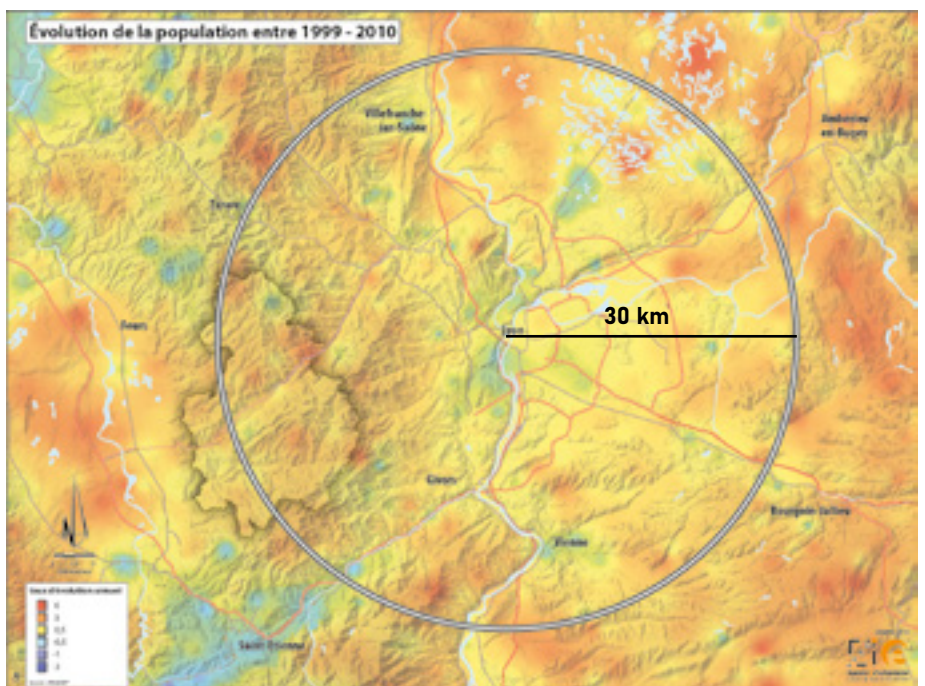
Le territoire du Scot des Monts du Lyonnais gagne 3 519 habitants, soit + 0,62 % par an.



1999-2010 : Poursuite de la périurbanisation dont l'intensité croît avec l'éloignement aux grandes agglomérations : les « campagnes résidentielles »

Le territoire du Grand Lyon redevient attractif alors que dans le même temps le déclin démographique des agglomérations stéphanoise et roannaise et de la vallée du Gier se poursuit.

Le territoire du Scot des Monts du Lyonnais gagne 5 656 habitants, soit + 1,3 % par an.



Une périurbanisation du territoire, amorcée dès les années 1980, s'intensifie nettement depuis 10 ans

Périurbanisation

Désigne le processus de « retour » des citadins vers les campagnes, vers les communes périphériques de la ville pôle.

Les causes sont à la fois un « désir de campagne », un moindre coût du logement et du foncier à bâtir et une disponibilité de l'automobile conjuguée à l'amélioration des moyens et des voies de communication.

Les conséquences sont multiples sur l'environnement, l'urbanisme et les paysages, les dynamiques économiques.

L'Insee appréhende le processus de périurbanisation au travers de la notion statistique d'aire urbaine.

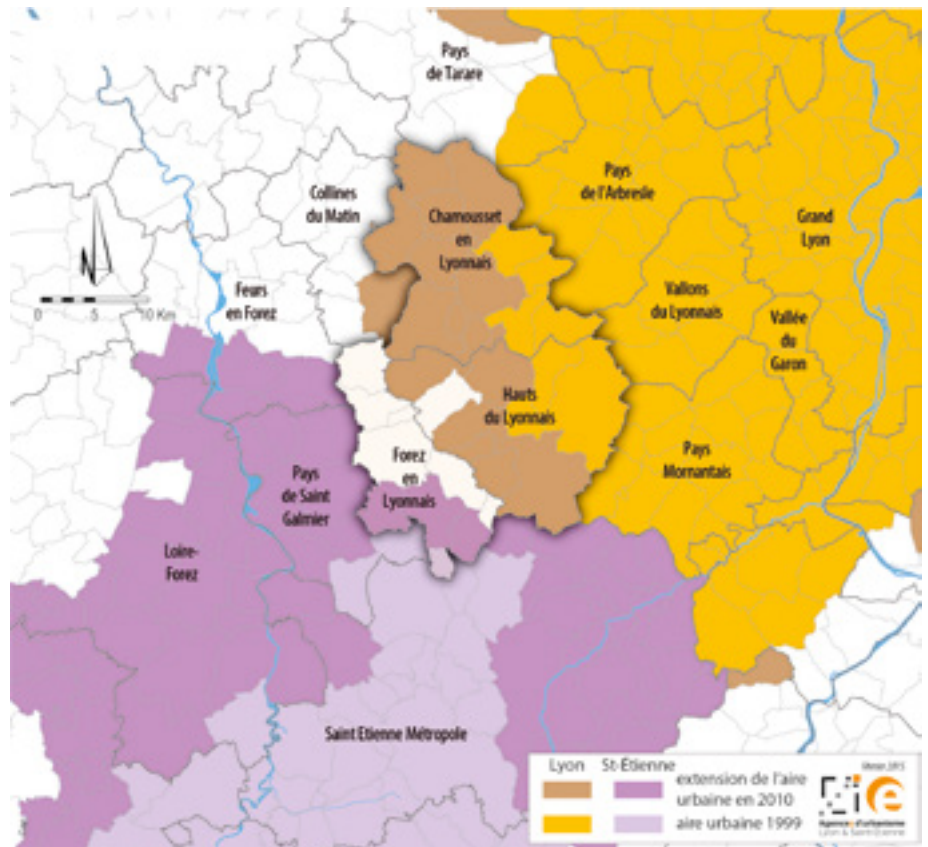
Depuis 1990, soit 20 ans, la population des Monts du Lyonnais a augmenté de 7 540 habitants, dans un ensemble de 39 115 habitants en 2011.

Le rythme de croissance de la population a été multiplié par 2,5 entre 1990-1999 et 1999-2011. Dans les années 1990, la population a augmenté de +210 habitants en moyenne annuelle passant à +435 habitants dans les années 2000. Ainsi, entre 1990 et 1999, l'augmentation de la population équivalait à la création d'une commune d'environ 2 000 habitants ; depuis 2000, c'est l'équivalent d'une commune de près de 5 000 habitants.

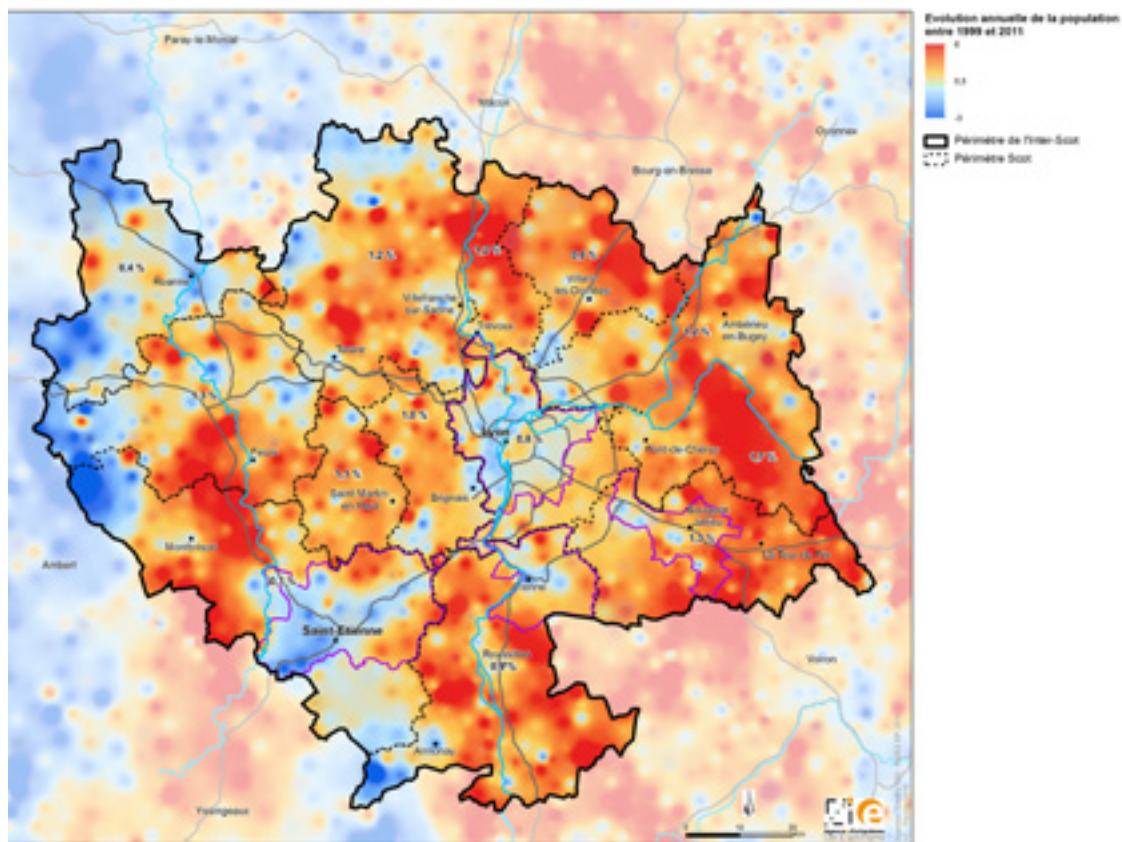
Une croissance démographique qui témoigne d'une forte attractivité du territoire

Cette croissance accélérée de la population depuis 2000 s'explique par un solde naturel élevé, mais surtout par un solde migratoire qui a doublé ; +5 220 habitants dont 73% issus du solde migratoire et 27% du solde naturel. Cependant, depuis 2006 un infléchissement de cette tendance ramène le solde migratoire et le solde naturel à équivalence dans la contribution à la croissance.

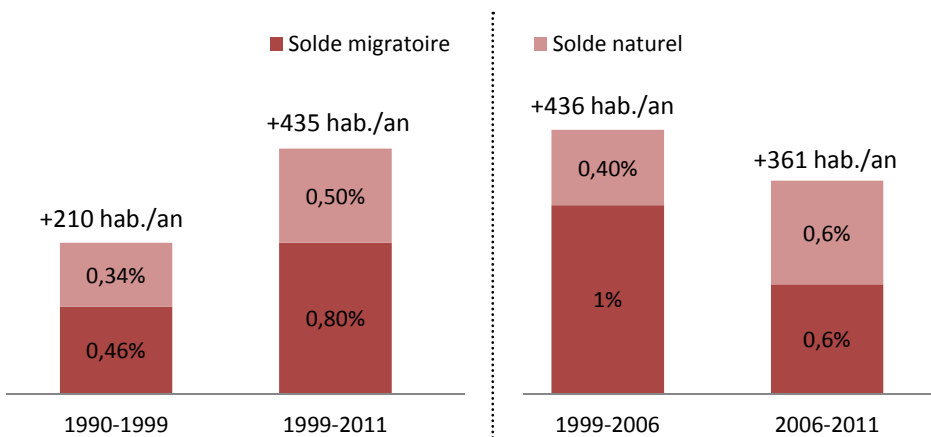
Aires urbaines 1999 et 2010 [périmètre 2016]



Evolution annuelle de la population dans les territoires de Scot [périmètre 2016]



Part des migrations dans l'évolution de la population des Monts du Lyonnais

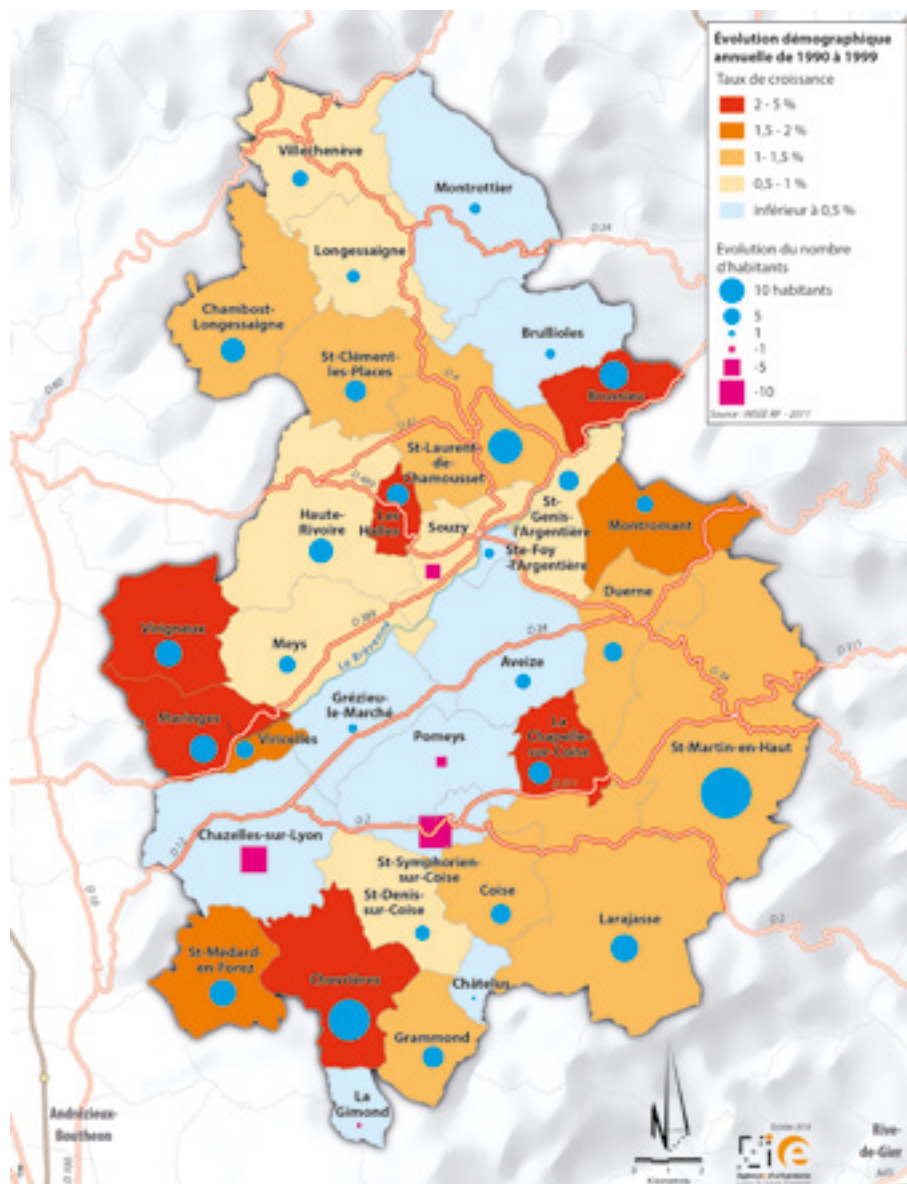


Source : Insee RP 2011

	Solde migratoire	Solde naturel
1990-1999	0,8	0,4
1999-2010	-0,4	0,9
2010-2015	1,2	0,7

Une attractivité nouvelle des villages et un risque de dépoliarisation des bourgs

Dynamiques démographiques de 1990 à 1999 [périmètre 2016]



La dynamique démographique des Monts du Lyonnais révèle une inversion de tendance !

Alors que dans les années 1990 les bourgs avaient un rythme de croissance bien supérieur à celui des villages, depuis les années 2000, la situation est inversée. Le rythme de croissance des villages est supérieur à celui des bourgs et ce phénomène tend à s'accroître encore ces cinq dernières années. (cf. graphique ci-après).

Ce phénomène nouveau amène deux points de vigilance:

- la capacité des villages à absorber la population nouvelle dans de bonnes conditions ;
- le risque de dépoliarisation du territoire: perte d'attractivité des bourgs pourtant bien équipés et plus dynamiques sur le plan économique.

L'attractivité du territoire des Monts du Lyonnais est plus prononcée sur les franges et plus particulièrement à Chamousset-en-Lyonnais.

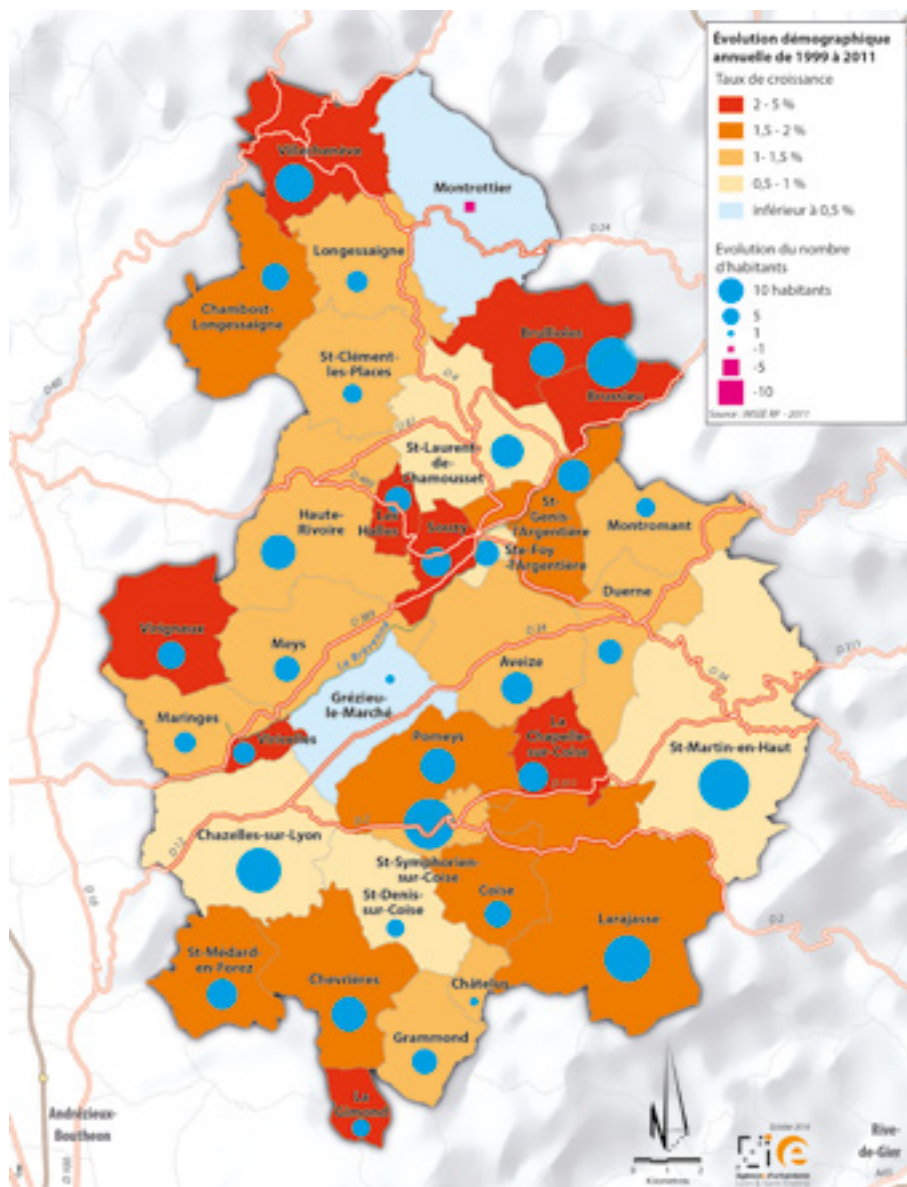
Sainte-Catherine : +1,2%/an

Evolution annuelle de la population (en habitants et en taux de croissance)
[périmètre 2016]

	1990-1999		1999-2011	
	Habitants	Taux de croissance	Habitants	Taux de croissance
Forez en lyonnais	63	0,7%	99	1,1%
Chamousset en Lyonnais	83	0,8%	173	1,5%
Hauts du Lyonnais	63	0,5%	163	1,3%
Monts du Lyonnais	210	0,6%	435	1,3%

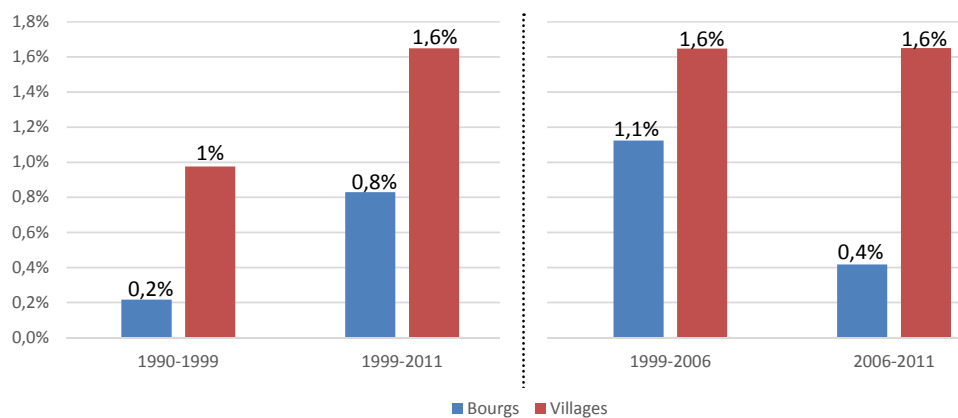
Source : Insee, RP 2011

Dynamiques démographiques de 1999 à 2011 [périmètre 2016]



Sainte-Catherine : +0,5%/an

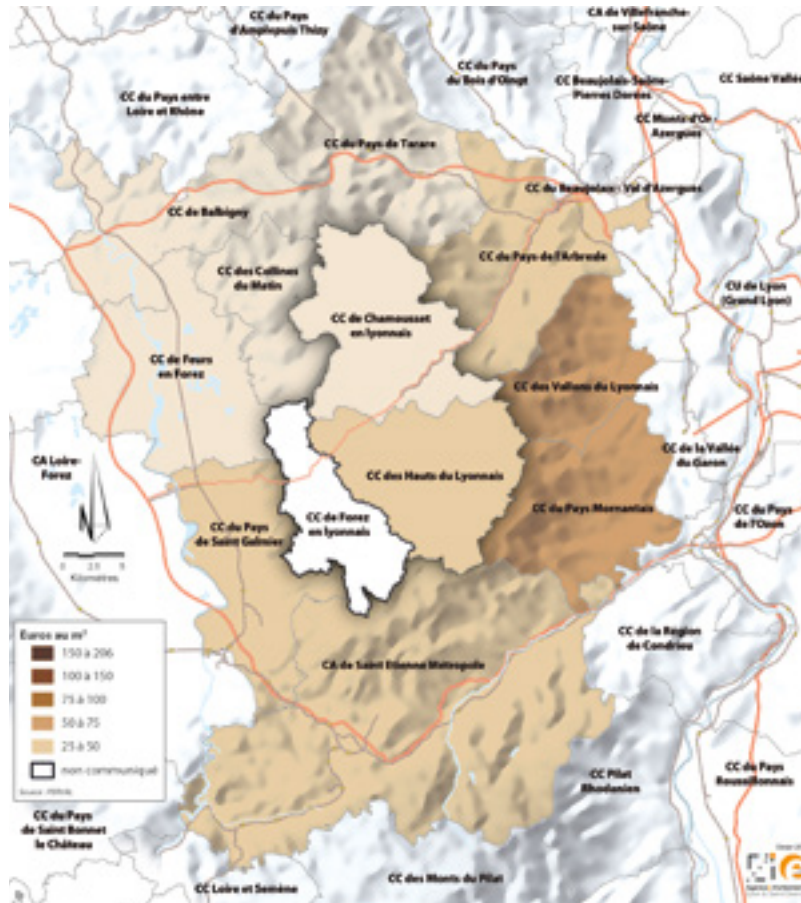
Évolution annuelle de la population des bourgs et des villages de 1990 à 2011 [périmètre 2016]



Source : Insee, RP 2011

Des valeurs foncières et immobilières en augmentation mais qui restent attractives

Prix du terrain à bâtir en euros au m² en 2000 [périmètre 2016]



Source : Notaires de France - Perval

Une hausse des prix corrélée à l'origine de l'acquéreur et aux niveaux de prix des territoires d'origine

Le prix moyen des maisons anciennes entre 2000 et 2010 a été multiplié environ par 2. Les prix des terrains à bâtir au m² ont été multipliés par 3,5 en moyenne et la dépense d'achat des terrains nus a été multipliée par 2,3. De plus, l'indice du prix des logements en Province rapporté au revenu disponible par ménage a été multiplié par 1,6. C'est dire l'importance que le logement a pris dans le budget des ménages.

La quête du logement individuel, couplée à une croissance exacerbée des prix du foncier à bâtir et des logements, a des effets multiples :

- un renforcement de la périurbanisation

En effet, depuis 2000, plus d'1 logement sur 3 est acheté par des personnes originaires du Grand Lyon ou de l'Ouest lyonnais, contre 4 logements sur 10 achetés par des habitants originaires des Monts du Lyonnais.

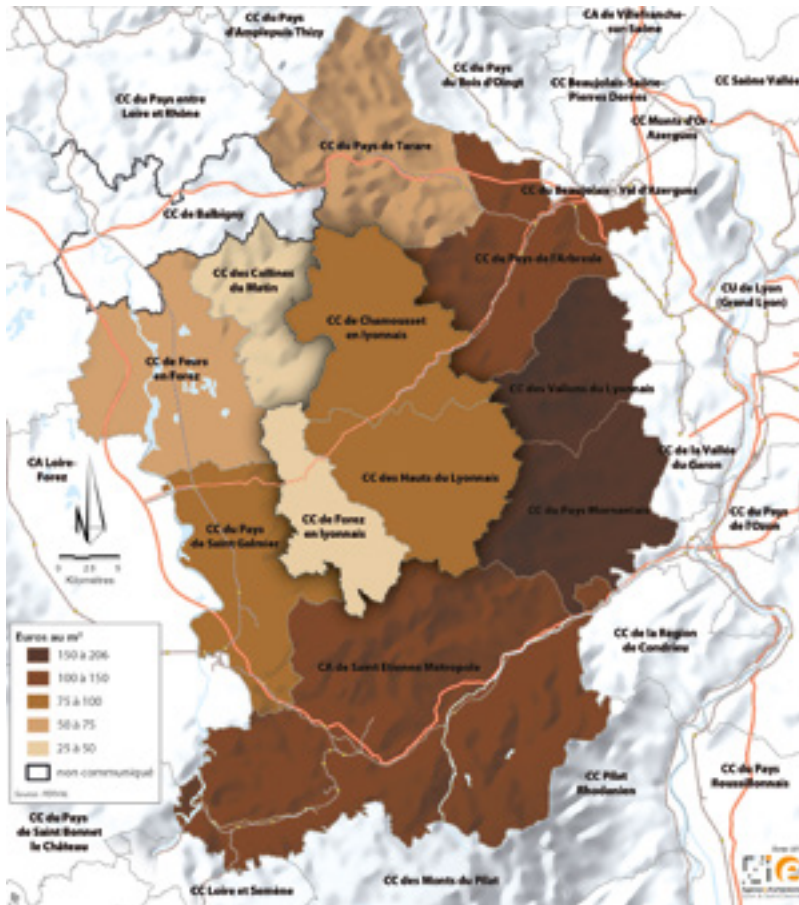
- une réduction de la taille des terrains à bâtir

Les capacités d'achat des ménages n'augmentant pas aussi rapidement que les prix des produits immobiliers, un ajustement contraint s'opère en faveur d'une baisse de la taille des terrains et des logements à l'achat.

- un changement de vocation du parc, d'occasionnel à permanent

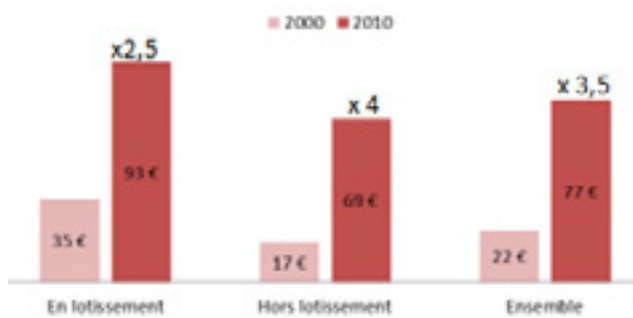
Le nombre de résidences secondaires a baissé de 38%. Il ne représente plus qu'un peu moins de 10% du parc, contre 20% en 1990.

Prix du terrain à bâtir en euros au m² en 2010 [périmètre 2016]



Source : Notaires de France - Perval

Evolution du prix du terrain à bâtir au m² dans les Monts du Lyonnais



Source : Notaires de France - Perval

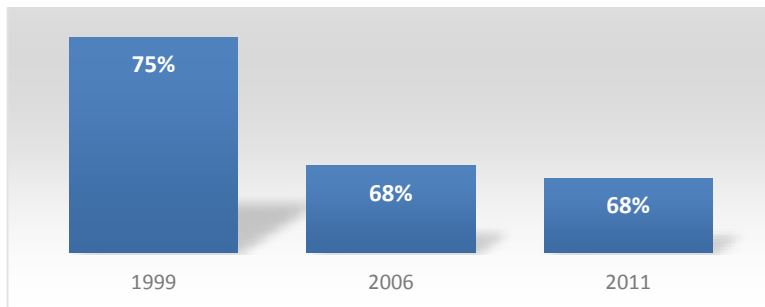
Evolution du prix des ventes de terrain à bâtir dans les Monts du Lyonnais



Source : Notaires de France - Perval

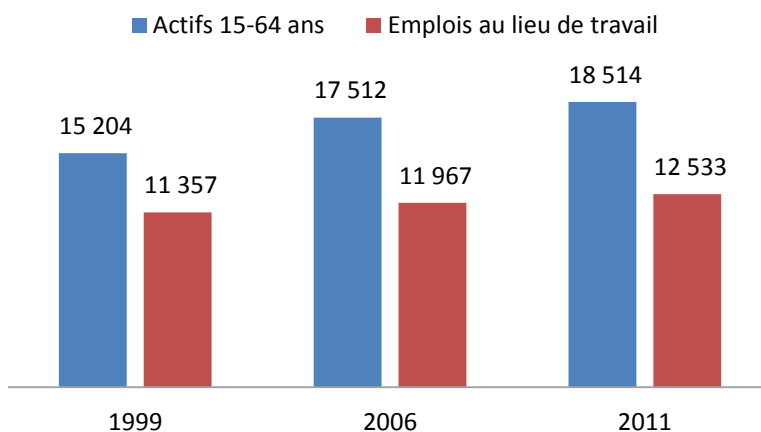
Une fonction résidentielle du territoire plus prégnante

Nombre d'emplois pour 100 actifs résidents dans les Monts du Lyonnais
[périmètre 2016]

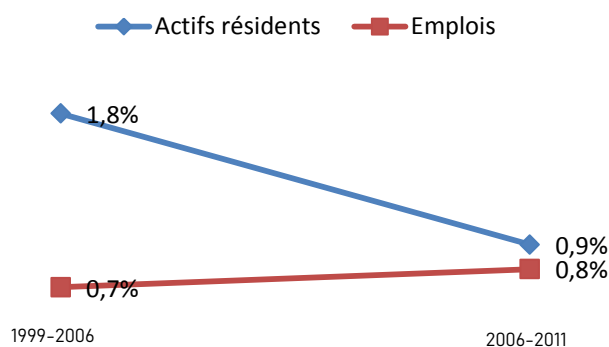


Source : Insee RP

Evolution comparée du nombre d'emplois et d'actifs dans les Monts du Lyonnais [périmètre 2016]



Evolution comparée du taux de croissance annuel des actifs résidents et de l'emploi dans les Monts du Lyonnais entre 1999 et 2006 et entre 2006 et 2011 [périmètre 2016]



Un réel dynamisme de création d'emplois mais un rythme de croissance des actifs supérieur.

Le nombre d'actifs résidents dans les Monts du Lyonnais a connu une forte croissance entre 1999 et 2006 (+1,8% par an), alors que la création de l'emploi s'est effectué à un rythme plus modéré sur la même période (+0,7% par an). Depuis cinq ans, la croissance des actifs s'est beaucoup ralentie pour atteindre un rythme similaire au dynamisme de l'emploi (respectivement +0,9% et +0,8% par an).

La fonction d'accueil résidentiel de la population a donc été plus forte que la fonction économique de création d'emploi dans les Monts du Lyonnais au début des années 2000. Toutefois, l'attractivité résidentielle du territoire est depuis ces dernières années plus modérée alors que la création de l'emploi maintien un bon rythme de développement.

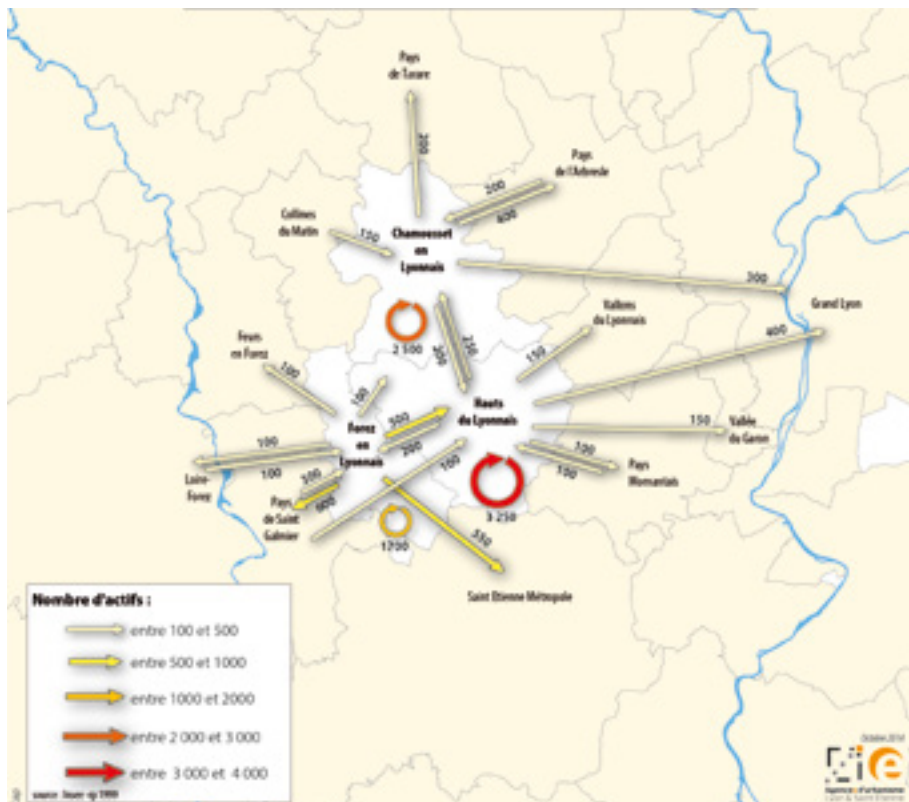
Le territoire des Monts du Lyonnais fonctionne en interdépendances avec les territoires voisins et notamment les grandes agglomérations.

Les déplacements domicile-travail au sein des Monts du Lyonnais représentent plus de la moitié des mouvements pendulaires (54% en 2011). Parallèlement, une intensification des échanges vers les territoires voisins se produit entre 2006 et 2011 (+605 nouveaux déplacements par jour en 2011 par rapport à la situation de 2006). De même que depuis les territoires voisins vers les Monts du Lyonnais (+220 entre 2006 et 2011).

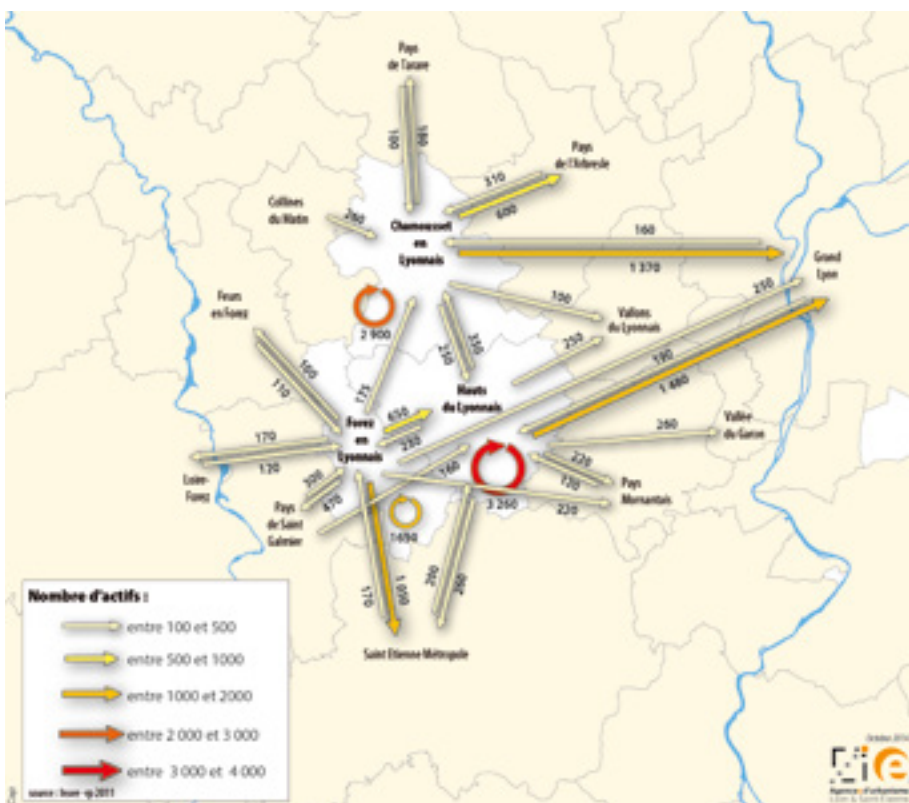
En 2011, la part des actifs résidents et travaillant à l'extérieur des Monts du Lyonnais est de 46%, en augmentation de 1,3% par an depuis 2006. Les échanges augmentent plus particulièrement entre Forez en Lyonnais et l'agglomération stéphanoise et entre les deux EPCI rhodaniens et l'agglomération lyonnaise et l'ouest lyonnais.

Dans le même temps, les échanges internes entre les EPCI évoluent peu (+0,4% par an).

Migrations domicile travail des EPCI en 1999 [périmètre 2016]



Migrations domicile travail des EPCI en 2011 [périmètre 2016]





en conclusion

Les Monts du Lyonnais constituent un territoire rural dynamique, très attractif au niveau métropolitain, notamment depuis 10 ans.

Le rythme de croissance démographique est particulièrement fort dans les villages. Elle questionne de nouvelles formes pour «l'habiter», des lieux collectifs, des services de l'enfance à la vieillesse. Or toutes les collectivités n'ont pas les mêmes moyens structurels, d'ingénierie technique et financiers pour organiser l'accueil des populations nouvelles dans de bonnes conditions.

2

**Des déplacements
croissants et fortement
dépendants de
l'automobile**



Des flux de véhicules plus importants sur un réseau routier peu adaptable

L'accessibilité routière, adaptée au relief, facilite les échanges est-ouest et limite les flux nord-sud

Le réseau des routes n'a que peu évolué depuis 10 ans. Cependant, des aménagements ont été faits pour améliorer le confort de circulation :

- la D311 reliant Saint-Martin-en-Haut à Thurins,
- le carrefour d'échange entre la D389 et la D101 facilitant l'accès aux communes situées dans la partie nord de la vallée de la Brévenne.

Une accessibilité aux grandes agglomérations de plus en plus chronophage en lien avec l'augmentation des flux de véhicules

Les routes sont souvent étroites et sinueuses, et présentent des contraintes de gestion importantes pour maintenir la sécurité, notamment en hiver.

De plus, l'accès aux centres de Lyon et de Saint-Etienne est long : en moyenne une heure de temps de parcours en heure creuse.

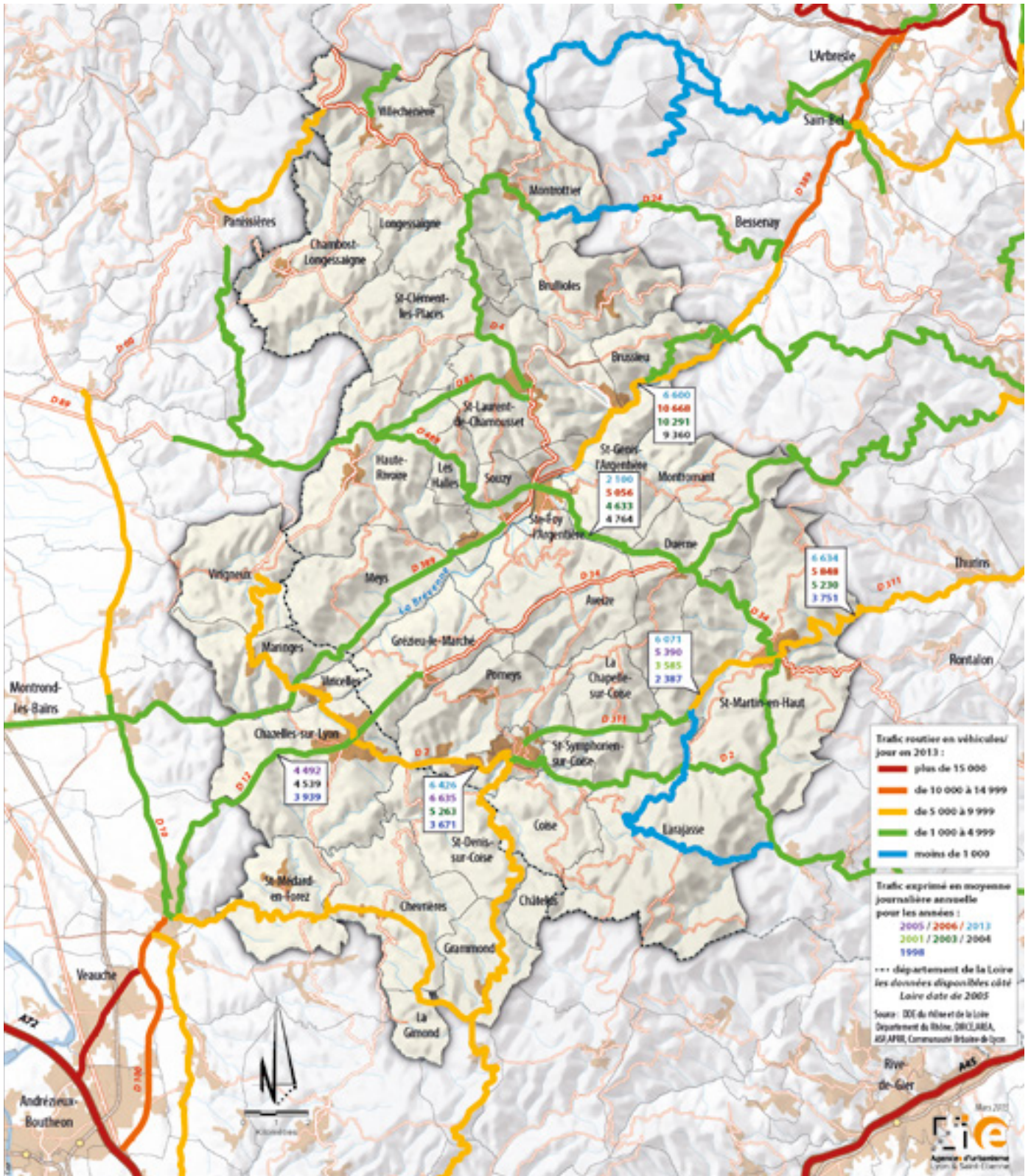
Malgré ces conditions difficiles, le trafic routier a augmenté entre 1998 et 2005, notamment sur les voies d'accès principales aux agglomérations voisines.

Les principales difficultés de circulation, générées par le renforcement de l'attractivité résidentielle, se situent principalement aux portes des Monts du Lyonnais dans les territoires voisins, mais pas sur le territoire du Scot en lui-même.

Une vigilance particulière doit être portée aux politiques de déplacements conduites notamment en lien avec le territoire du Scot de l'Ouest Lyonnais.

Les conditions de circulation et d'échange multimodal agissent comme un variateur de la périurbanisation du territoire.

Evolution du trafic routier de 1998 à 2013 [périmètre 2016]



Une forte dépendance automobile des ménages et des déplacements qui constituent une part importante dans le budget des ménages

Une forte dépendance à l'automobile, notamment dans les échanges avec l'extérieur du territoire du Scot

Les actifs résidant dans les Monts du Lyonnais et travaillant à l'extérieur utilisent presque exclusivement la voiture pour les déplacements domicile-travail.

Toutefois, les déplacements à destination de Lyon et Villeurbanne sont moins souvent réalisés en voiture : 81% contre 98 % des déplacements vers d'autres destinations. Cela s'explique par l'usage plus important des deux-roues (10%) et des transports collectifs, autrement dit de la multimodalité. Ceci est vraisemblablement dû aux difficultés de circulation et de stationnement dans Lyon et Villeurbanne.

L'attractivité résidentielle des communes est très fortement influencée par leur niveau d'accessibilité (surtout depuis les principales zones d'emploi).

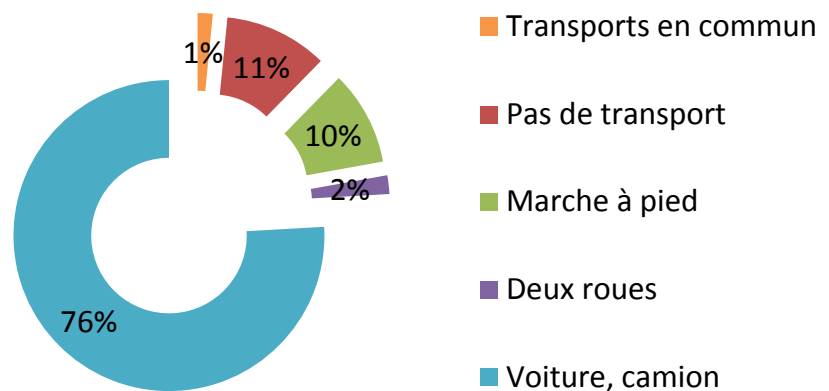
Un niveau de motorisation des ménages qui mobilise une part importante du budget des ménages et qui augmente leur vulnérabilité aux crises énergétiques

En 2011, dans les Monts du Lyonnais, 98% des ménages possèdent un véhicule et 68% en possèdent plusieurs, alors que dans l'Interscot, ces parts sont respectivement de 78% et 31%, et dans l'Interscot hors SEPAL, ces parts sont de respectivement de 87% et 43%.

Ce niveau de motorisation des ménages constitue un poste budgétaire important parfois sous-estimé au moment du choix du lieu d'habitation.

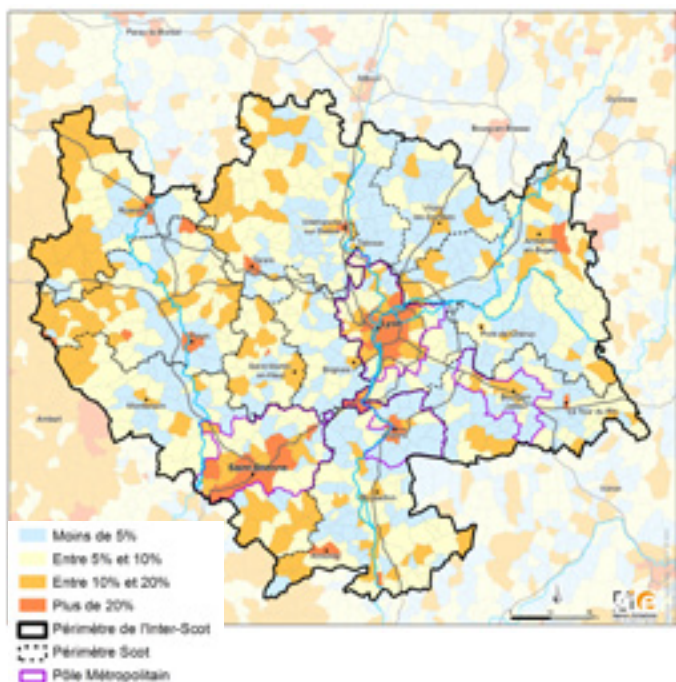
De plus, l'usage du véhicule personnel motorisé pour tous les déplacements contribue à augmenter les émissions de gaz à effet de serre, alors que les collectivités doivent aujourd'hui s'engager dans un plan de réduction.

Les modes de transport utilisés pour les déplacements domicile-travail en 2011 [périmètre 2016]

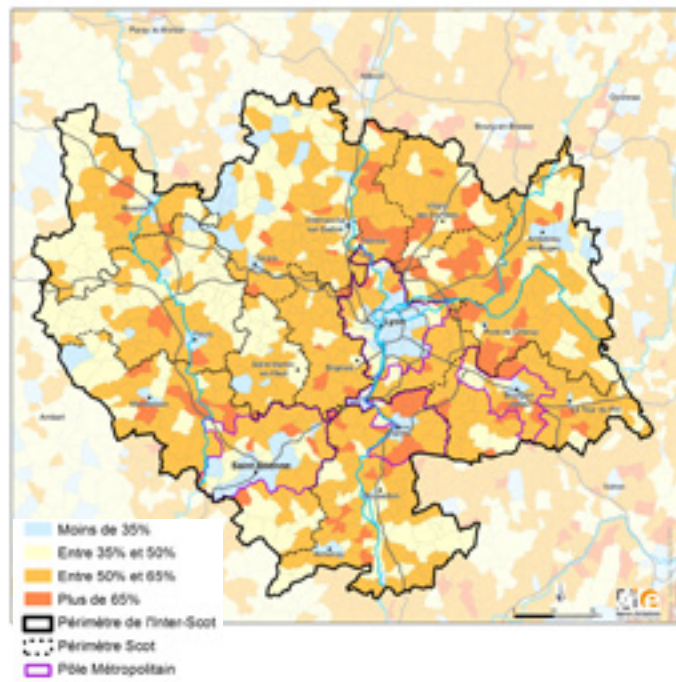


Source : Insee RP 2011

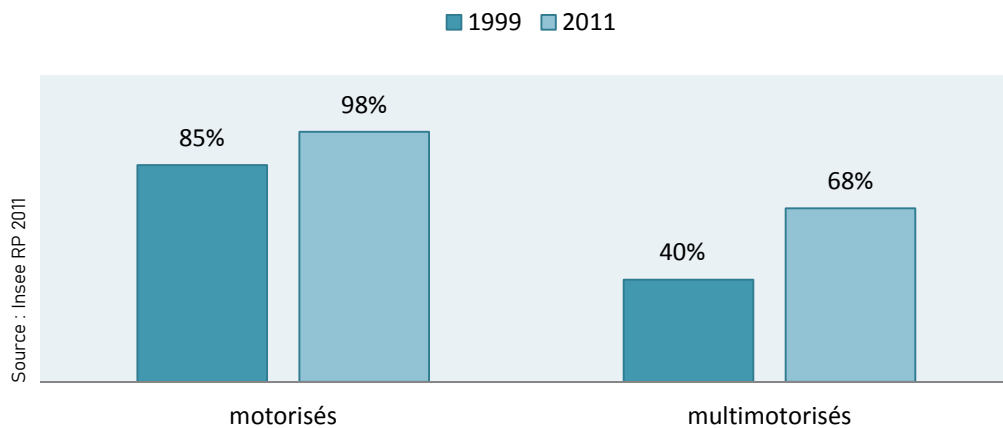
Part des ménages non-motorisés en 2011 [périmètre 2016]



Part des ménages multimotorisés en 2011 [périmètre 2016]



Part des habitants des Monts du Lyonnais ayant un ou plusieurs véhicules [périmètre 2016]



	Part des habitants			
	motorisés		multimotorisés	
	1999	2011	1999	2011
Chamousset en Lyonnais	85%	97%	40%	67%
Forez en Lyonnais	84%	99%	37%	69%
Hauts du Lyonnais	87%	98%	43%	67%
Interscot	NC	78%	32%	31%

Source : Insee RP 2011

Un territoire rural et montagnard contraignant pour les déplacements collectifs, mais des opportunités réelles de développement d'alternatives au tout véhicule individuel

Pôle d'emplois

Commune dont le nombre d'emploi existant est supérieur au nombre d'actifs résidents

Modes actifs

Modes de déplacement non motorisés tels que le vélo et la marche à pied, également appelés «modes doux»

L'échelle de la proximité : un levier pour développer les conditions de diversification des modes de déplacements et encourager le recours aux modes actifs

L'emploi dans les Monts du Lyonnais est plus particulièrement concentré dans les bourgs ainsi que dans quelques communes telles que Montrottier, Haute-Rivoire et Aveize...

Trois communes offrent plus d'emplois qu'elles n'abritent d'actifs et constituent des pôles d'emplois : Saint-Symphorien-sur-Coise, Sainte-Foy-l'Argentière et Saint-Laurent-de-Chamousset. D'autres communes concentrent un nombre d'emplois important au regard des actifs résidents (entre 80% et 100%), c'est le cas de Aveize, Chazelles-sur-Lyon et Saint-Martin-en-Haut.

Les déplacements domicile-travail internes aux Monts du Lyonnais font l'objet d'une grande hétérogénéité modale.

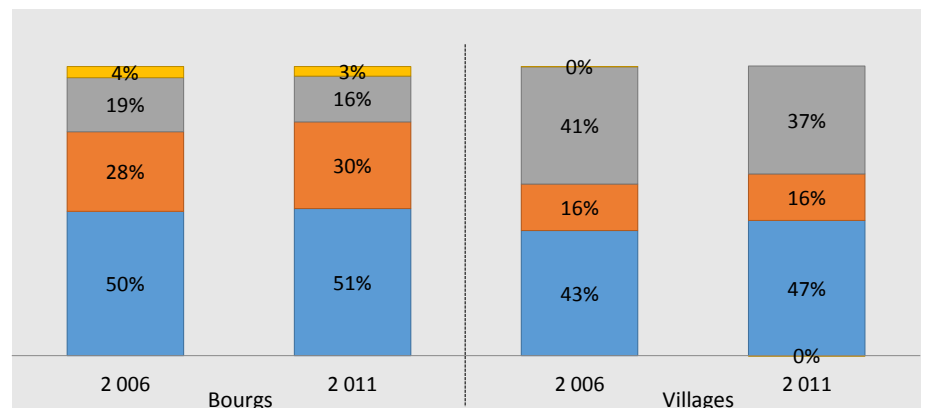
Si la voiture est le mode principalement utilisé (66%), ce n'est pas le seul mode de transport des déplacements domicile-travail. En effet, une part significative des actifs ne se déplace pas pour rejoindre son lieu de travail ; ce phénomène est en partie lié aux activités agricoles.

Les bourgs, le lieu privilégié pour les pratiques multimodales et altermodales

La pratique de la multimodalité est liée au nombre d'emplois de la commune, à son niveau d'équipements et de services. Pour des petites distances ou déplacements internes aux communes, la marche à pied représente une part importante des modes de déplacements.

Répartition modale moyenne des déplacements domicile-travail internes aux bourgs et aux villages du Scot Monts du Lyonnais [périmètre 2016]

■ Voiture ■ Marche ■ Pas de transport ■ Autres

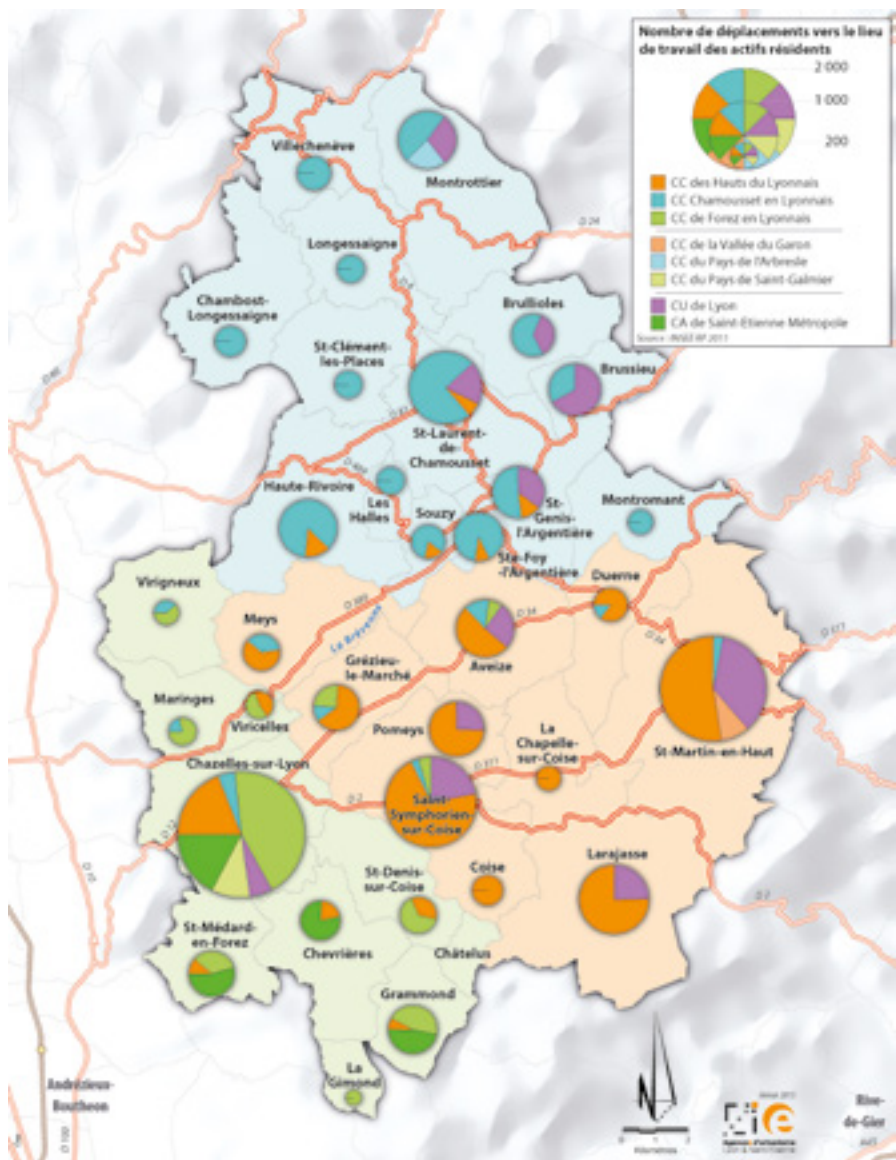


Source : Insee RP 2006 et 2011

Bourgs: Saint-Martin-en-Haut, Chazelles-sur-Lyon, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise, Sainte-Foy-l'Argentière

Villages : les autres communes du territoire du Scot

Répartition des actifs de chaque commune selon leur lieu de travail [périmètre 2016]



Seules les destinations engendrant 100 déplacements ou plus par jour depuis chacune des communes des Monts du Lyonnais sont représentées.

Une diversification des modes de transport en cours

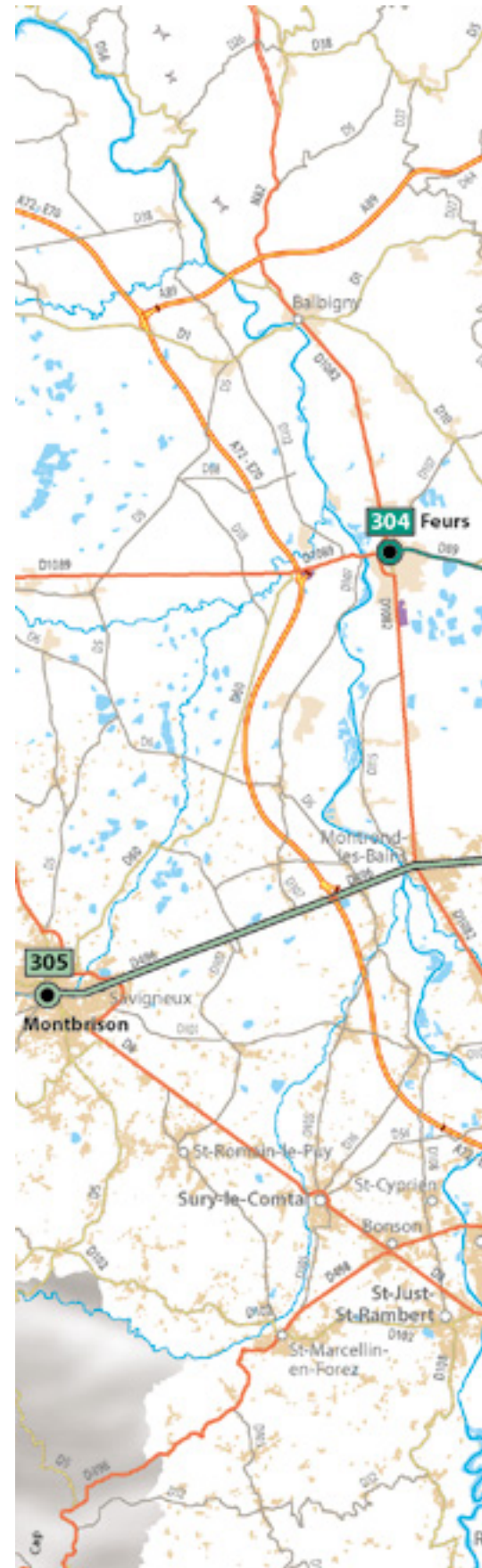
L'organisation de dessertes attractives par les transports collectifs est particulièrement difficile en milieu rural et montagnard ; elle ne pourra jamais satisfaire tous les besoins.

Les transports publics se résument aux bus départementaux et font l'objet d'une réorganisation partielle.

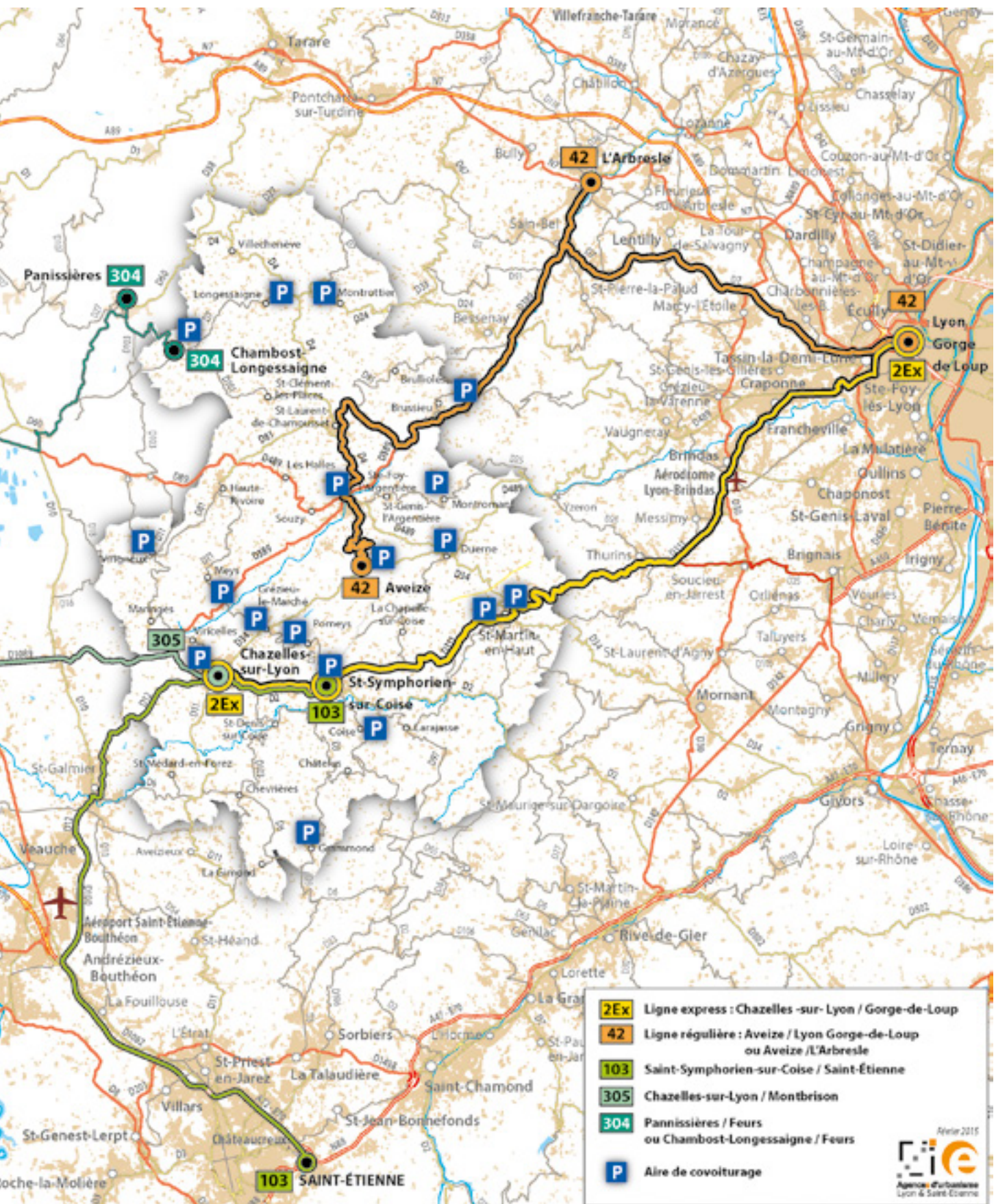
Les Monts du Lyonnais sont traversés par 5 lignes régulières de cars et une ligne express qui permettent de rejoindre les agglomérations périphériques (Lyon, Saint-Etienne, l'Arbresle, Mornant ou Montbrison) :

- ligne express 2Ex Chazelles-sur-Lyon/ Lyon Gorge-de-Loup; cadencement à la demi-heure en heure de pointe (5h30-9h00 et 16h-18h), et toutes les heures en heure creuse (9h-16h et 18h-20h); temps de trajet affiché d'1h08 entre Chazelles et Gorge-de-Loup
- ligne 142 Aveize/L'Arbresle ou Aveize/ Lyon Gorge-de-Loup; cadencement à l'heure de 6h à 11h (pas de ligne à 8h), puis cadencement à deux heures de 13h à 19h; temps de trajet affiché d'1h20 pour aller jusqu'à Gorge-de-Loup, et de 45 minutes pour l'Arbresle
- ligne 251 Sainte-Catherine /Mornant; 3 départs journaliers les matins de Sainte-Catherine dont un avec correspondance pour Oullins et 2 retours de Mornant ; du lundi au vendredi uniquement ; temps de trajet d'environ 40 minutes
- ligne 103 Saint-Symphorien-sur-Coise/Saint-Etienne; cadencement à l'heure en heure de pointe (6h-12h et 16h-19h), et variable en heure creuse, et il existe 3 services express par jour à 6h30, 9h20 et 18h40 ; temps de trajet affiché d'1h10 en trajet normal et d'une heure en trajet « Express »
- ligne 305 Chazelles-sur-Lyon/ Montbrison ; 6 départs de Chazelles-sur-Lyon par jour (6h55, 8h05, 12h05 ou 12h35, 13h, 16h50 et 18h10); temps de trajet affiché de 50 minutes
- ligne 304 Chambost-Longessaigne/ Feurs ou Pannissières/Feurs ; un seul départ de Chambost-Longessaigne le mardi matin à 8h07, sinon 4 départs par jour de Pannissières (7h10, 8h12, 13h05 et 17h55) ; temps de trajet affiché de 30 à 40 minutes.

Les informations données ci-dessus concernent la période scolaire.



Desserte en transport en commun en 2019 dans les Monts du Lyonnais [périmètre 2016]



Un service de transport à la demande opérant et constituant une réponse sociale aux besoins plus ponctuels de déplacements.

Il permet une prise en charge au plus près du domicile et dépose en un lieu précis.

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais a pris le relai des Départements en mettant en place un dispositif de Transport Solidaire. Les critères d'accès (conditions de ressources) ont été harmonisés. Le système sera étendu aux nouvelles communes en septembre 2019 et bénéficiera ainsi à quelques 300 personnes fragiles sans solutions de déplacement issues des 32 communes des Monts du Lyonnais.

La desserte ferroviaire : située dans les territoires voisins, son utilisation nécessite le recours à l'intermodalité.

La ligne ferroviaire Sainte-Foy l'Argentière - l'Arbresle fonctionne exclusivement pour le trafic de marchandises. Elle permet d'acheminer les granulats des carrières de la Patte vers l'Arbresle. Cette ligne est également exploitée à des fins touristiques pendant l'été.

A l'heure actuelle les gares desservies les plus proches sont :

- Gare de Saint Bel - Ligne Saint Bel - Lyon Gorge de Loup / Saint Paul (Tram-train de l'Ouest Lyonnais):

Cadencement à la demi-heure sur toute la journée entre Sain-Bel et Lyon Gorge de Loup / Saint-Paul, et desserte renforcée en heure de pointe avec un cadencement au quart d'heure depuis ou vers l'Arbresle (les périodes de pointe sont : 6h00-9h00 et 17h00-18h00 depuis l'Arbresle et 7h00-8h00 et 16h00-19h00 depuis Lyon); temps de trajet affiché de 45 minutes entre Sain-Bel et Saint-Paul.

- Gare de Veauche - Ligne Roanne - Saint-Etienne par la gare de Saint-Galmier / Veauche :

Cadencement à l'heure en heure creuse et à la demi-heure en heure de pointe (période de pointe : 6h00-8h00 depuis Veauche et 17h00-19h00 depuis Saint-Etienne); temps de trajet affiché de 20 minutes entre St-Galmier - Veauche et Saint Etienne Châteaureux.

Le temps de trajet en train, sans tenir compte du rabattement sur la gare, est donc plus favorable à l'agglomération stéphanoise.

Le co-voiturage : une pratique récente qui se développe

Depuis juillet 2009, le Simoly a mis en place un site Internet de covoiturage dédié aux habitants des Monts du Lyonnais, qui a rejoint la plateforme du déplacement du Département du Rhône fin 2012, puis la plate-forme régionale Mov'ici. Au total, en 2015, sont enregistrées 473 annonces, déposées par des conducteurs et/ou des passagers., pour des trajets réguliers. La Communauté des co-voitureurs des Monts du Lyonnais compte 1450 membres sur le site Mov'ici.

La distance moyenne des trajets réguliers déposés sur le site Internet est de 60 km aller/retour (fourchette entre 3 km et 175 km en aller simple).

Les communes de destination les plus citées sont d'abord internes aux Monts du Lyonnais. Il s'agit de Saint-Symphorien-sur-Coise, Saint-Laurent-de-Chamousset, Sainte-Foy-l'Argentière et Haute-Rivoire.

Ensuite viennent les destinations externes au territoire et principalement Lyon, Saint-Genis-Laval, L'Arbresle, Marcy-l'Etoile et les communes avoisinantes. Dans la Loire, Saint-Etienne agglomération et Veauce sont également citées. Tarare et Feurs apparaissent très peu.

Parmi les lieux de rencontre, apparaissent surtout les parkings de centre-bourg comme Saint-Symphorien-sur-Coise, Saint-Martin-en-Haut, Haute Rivoire, Sainte-Foy l'Argentière ou encore Saint-Laurent-de Chamousset.

Depuis quelques années, du covoiturage

se met en place spontanément dans les différents villages, essentiellement pour les trajets domicile-travail.

Le pédibus : une pratique éprouvée qui fonctionne à l'échelle de la grande proximité

Des lignes de pédibus ont été mises en place sur plusieurs communes des Monts du Lyonnais : Duerne, Brussieu, Saint-Martin-en-Haut, Saint-Symphorien-sur-Coise, Grézieu-le-Marché, Saint-Laurent-de-Chamousset et Meys.

Des difficultés de pérennisation se font sentir. En effet, leur maintien fluctue au gré des années scolaires et des parents d'élèves motivés.

Ces initiatives et ces services d'offre alternative au déplacement individuel (covoiturage, pédibus) pourraient être consolidés et étendus à tous les Monts du Lyonnais.

Pédibus

Parcours encadré et organisé pour que les enfants se rendent à l'école à pied

Source : <http://www.covoiturage-rhone.fr/vers/montsdulyonnais>



en conclusion

L'augmentation de la population génère une augmentation du trafic routier, qui contribue à l'engorgement des réseaux, notamment dans les territoires voisins.

Le manque de transport en commun dans ce territoire rural et fortement vallonné, engendre une forte dépendance automobile des ménages. Cette dépendance pèse lourdement dans le budget des ménages et crée une vulnérabilité forte face aux crises énergétiques.

De plus, compte-tenu du réseau routier, sinueux dans un relief prononcé, les nouveaux besoins en déplacements sont et resteront difficiles à satisfaire dans de bonnes conditions.

La vulnérabilité des ménages dans leurs déplacements constitue un risque sur le maintien dans le temps de l'attractivité du territoire ; ce risque pèse aussi pour les entreprises.

Même si le caractère rural et montagnard limite la mise en place des déplacements collectifs, une diversification des modes de transport est possible. L'élaboration de plans de déplacement inter-entreprises (PDIE) apparaît comme un outil d'aide à l'organisation de mobilités collectives. Par ailleurs, l'échelle de la proximité constitue une réelle opportunité d'expérimentation et de mise en œuvre de projets.

3

Portrait des habitants



Une population dynamique constituée principalement de couples avec enfants

Une démographie dynamique avec une population qui se renouvelle

Le fort renouvellement naturel des habitants et la part importante des jeunes de moins de 20 ans sont autant d'indicateurs caractéristiques d'un territoire dynamique. Dans les Monts du Lyonnais, cette part est de 27% contre 24% au niveau national.

Des évolutions sociétales

Si les familles des Monts du Lyonnais sont encore principalement constituées de couples avec enfants, les évolutions sociétales globales ont un impact de plus en plus fort.

Le territoire des Monts du Lyonnais est attractif pour les familles avec enfants ou les jeunes couples qui viennent s'installer dans les Monts du Lyonnais.

Les jeunes de 20 à 30 ans sont toutefois très peu représentés dans la vie du territoire. Cela peut s'expliquer par leur départ pour suivre des études supérieures et/ou pour trouver leur premier emploi.

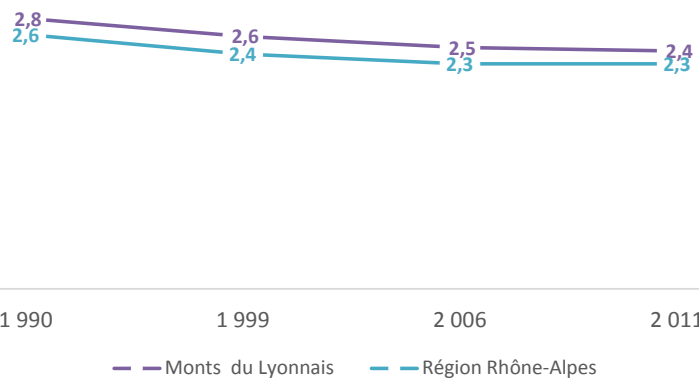
Une taille des ménages en baisse qui fait évoluer le besoin en logement

Au cours des 20 dernières années, les évolutions sociétales ont contribué à la baisse de la taille des ménages, en particulier dans les Hauts du Lyonnais.

La baisse de la taille des ménages peut aussi s'expliquer par un vieillissement des familles.

L'évolution de la composition des ménages génère une évolution des besoins en logements.

Taille moyenne des ménages dans les Monts du Lyonnais [périmètre 2016]



Source : Insee RP

Evolution annuelle de la taille des ménages [périmètre 2016]

	1990-1999	1999-2006	2006-2011	1990-2011
Chamousset en Lyonnais	-0,6%	-0,6%	-0,3%	-1,0%
Forez en Lyonnais	-0,6%	-0,4%	-0,2%	-0,8%
Hauts du Lyonnais	-0,8%	-0,7%	-0,2%	-1,3%
Monts du Lyonnais	-0,7%	-0,6%	-0,2%	-1,1%
Région Rhône-Alpes	-0,8%	-0,5%	0,0%	-1,0%

Source : Insee RP

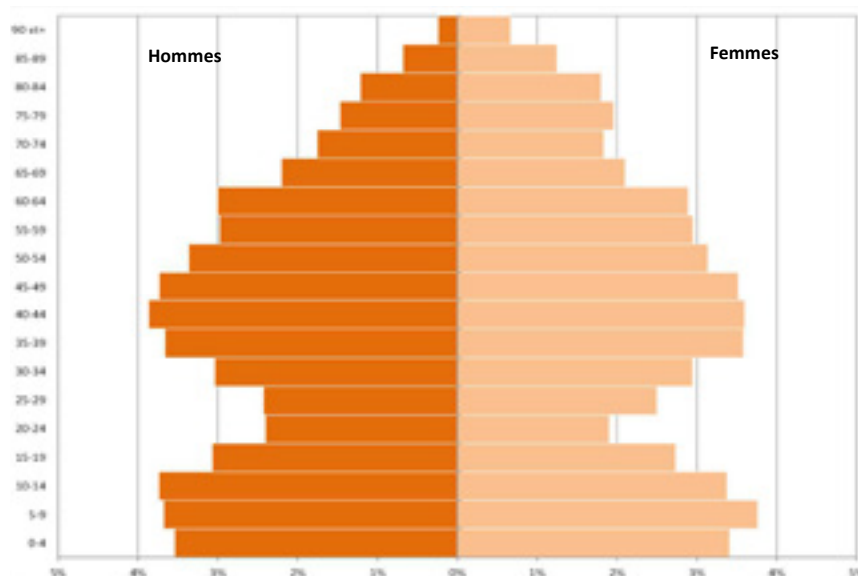
Une population retraitée plus nombreuse

Près de 20% de retraités

A l'autre extrémité de la pyramide, la part des retraités (65 ans et plus) est similaire à la moyenne française, soit 17%, et relativement stable depuis 1999. Cependant, les personnes âgées de 65 ans ou plus sont de plus en plus nombreuses.

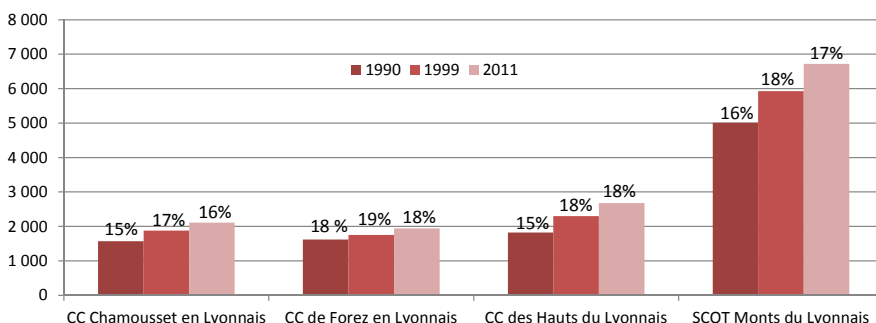
Les prévisions réalisées par l'Insee à l'échelle de Rhône-Alpes à l'horizon 2040, confirment cette tendance à l'augmentation de la population retraitée, mais ce phénomène est partiellement masqué par l'augmentation importante et simultanée des jeunes (notamment issus de flux migratoires).

Pyramide des âges des habitants des Monts du Lyonnais [périmètre 2016]



Source : Insee RP 2011

Part et volume des personnes de 65 ans et plus dans les communautés de communes du Scot [périmètre 2016]



Source : Insee RP

Un niveau de richesse des ménages inférieur à la moyenne régionale mais un rattrapage en cours

Unité de consommation (UC) : «elles servent à prendre en considération la taille d'un ménage pour évaluer son niveau de vie. (On ne vit pas de la même façon avec 1 000 euros seul ou avec une famille de 4 enfants). Ce sont des «parts», calculées de la façon suivante : on compte 1 part (donc une unité de consommation) au premier adulte du ménage, 0,5 aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 aux enfants de moins de 14 ans»

Source : Observatoire des Inégalités.

Une population nouvelle plus aisée économiquement qui creuse les écarts de niveaux de revenus sur le territoire.

L'évolution du profil socio-économique des habitants, au profit des professions intermédiaires et des cadres, et l'aggravation des écarts de revenus déclarés sont des révélateurs de l'évolution des populations sous l'influence périurbaine.

A l'échelle des communautés de communes, le revenu fiscal médian des ménages et son évolution sont homogènes depuis 2000.

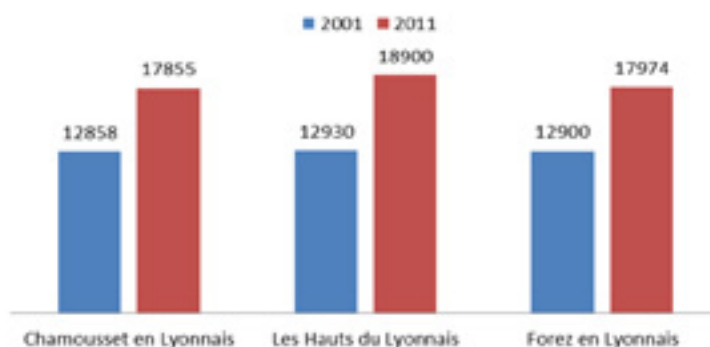
La moyenne avoisine les 18 200€, et se situe légèrement en dessous de la moyenne régionale. L'évolution est cependant plus forte que celle observée à l'échelle régionale.

De fortes disparités locales

Localement, le niveau de «richesse» des ménages est disparate, jusqu'à 4 900€ d'écart.

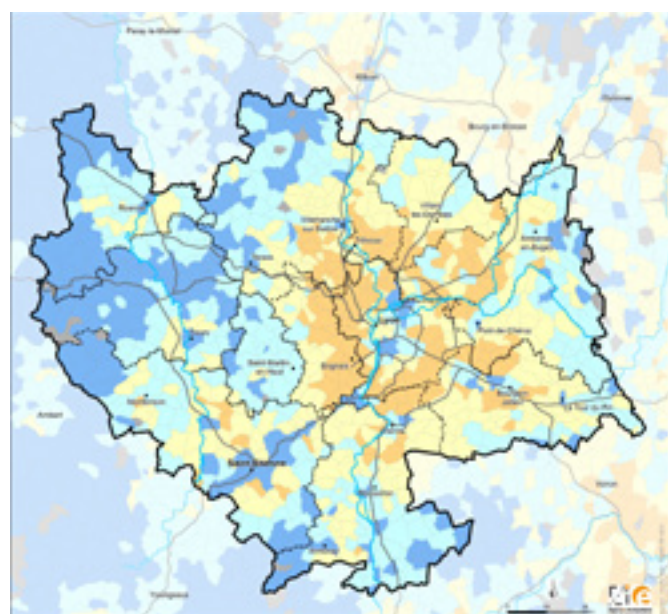
Les communes qui témoignent d'une plus forte aisance financière des administrés se situent à proximité des axes d'échanges avec les territoires voisins les plus importants et aux franges Est des Monts du Lyonnais.

Evolution du revenu fiscal médian des ménages [périmètre 2016]



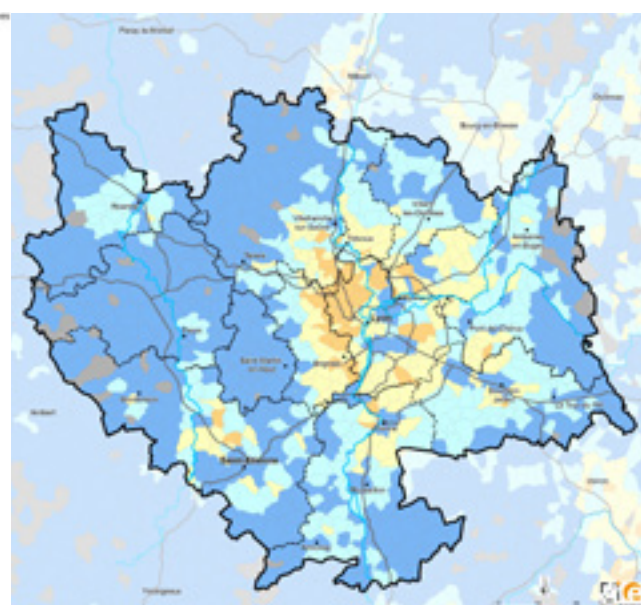
Source : Insee, DGFIP-Revenus fiscaux localisés des ménages

Médiane des revenus fiscaux déclarés par unité de consommation, en 2011 [périmètre 2016]



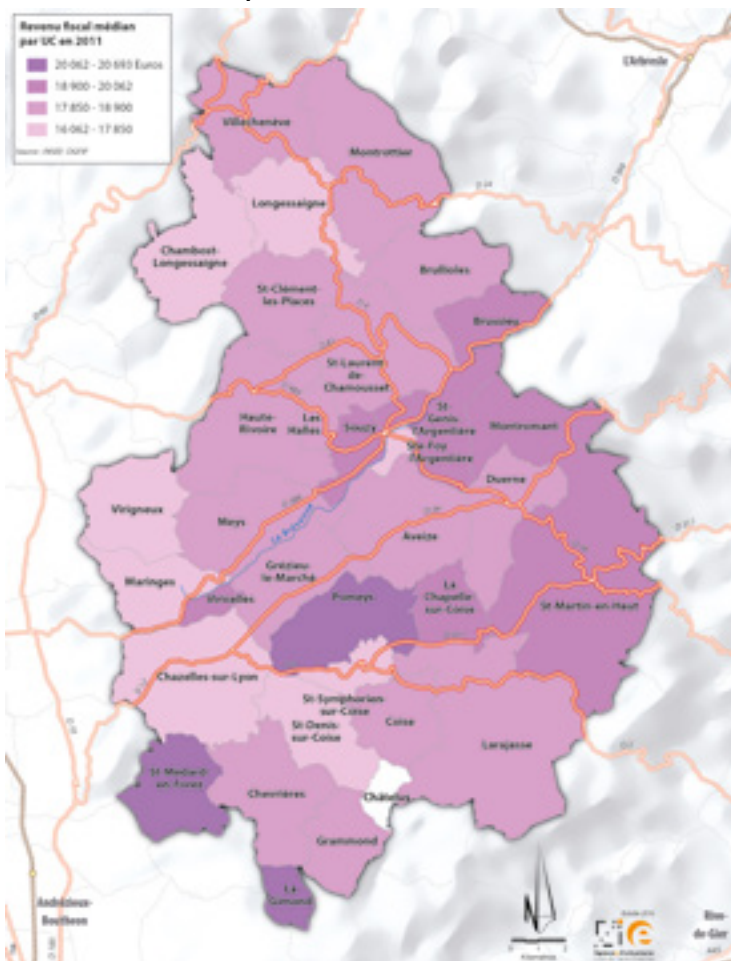
Source : Insee, DGFIP-Revenus localisés des ménages

Médiane des revenus fiscaux déclarés par unité de consommation, en 2001 [périmètre 2016]



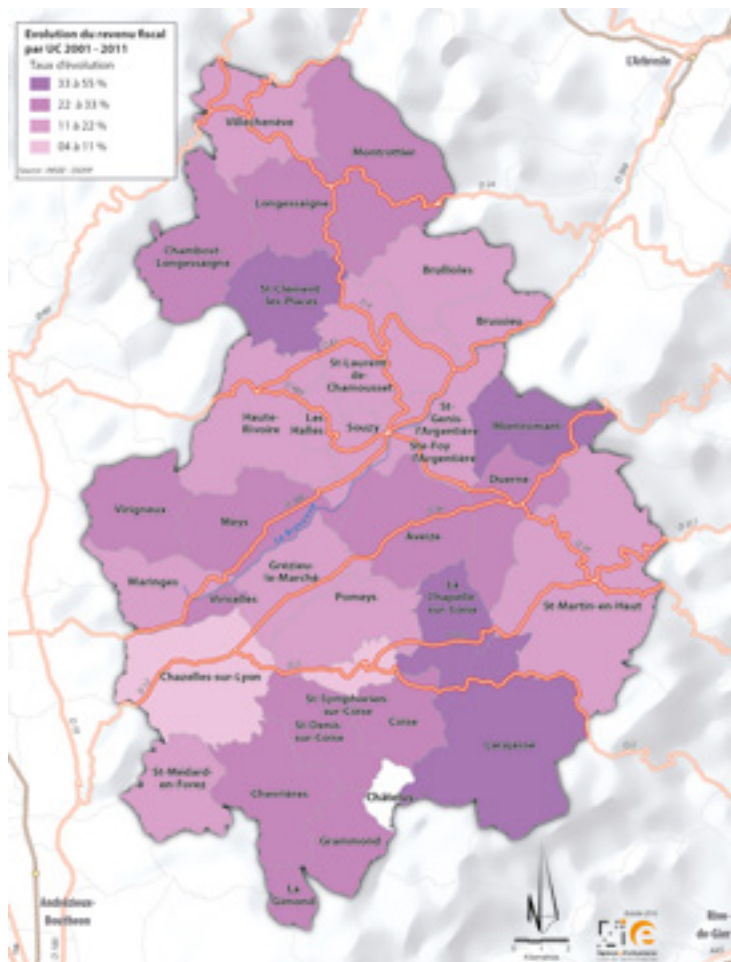
Source : Insee, DGFIP-Revenus localisés des ménages

Revenu fiscal médian par UC en 2011

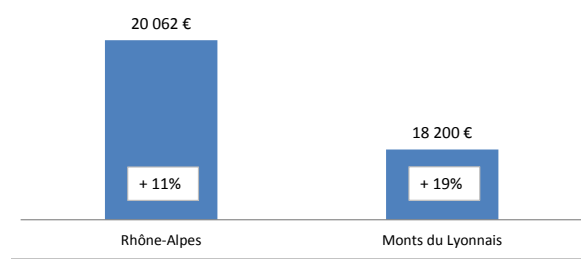


Sainte-Catherine :
 2015 : 22168 €
 Médiane du revenu disponible
 par unité de consommation

Evolution du revenu fiscal par UC entre 2001 et 2011
 [périmètre 2016]



Revenu fiscal médian des foyers en 2011
 et évolution entre 2001 et 2011 [périmètre 2016]





en conclusion

La population des Monts du Lyonnais est dynamique avec une part encore importante de familles avec enfants et une natalité forte. Le fort dynamisme de la population est principalement lié au solde migratoire qui amène une population nouvelle plus jeune, plus urbaine et plus aisée.

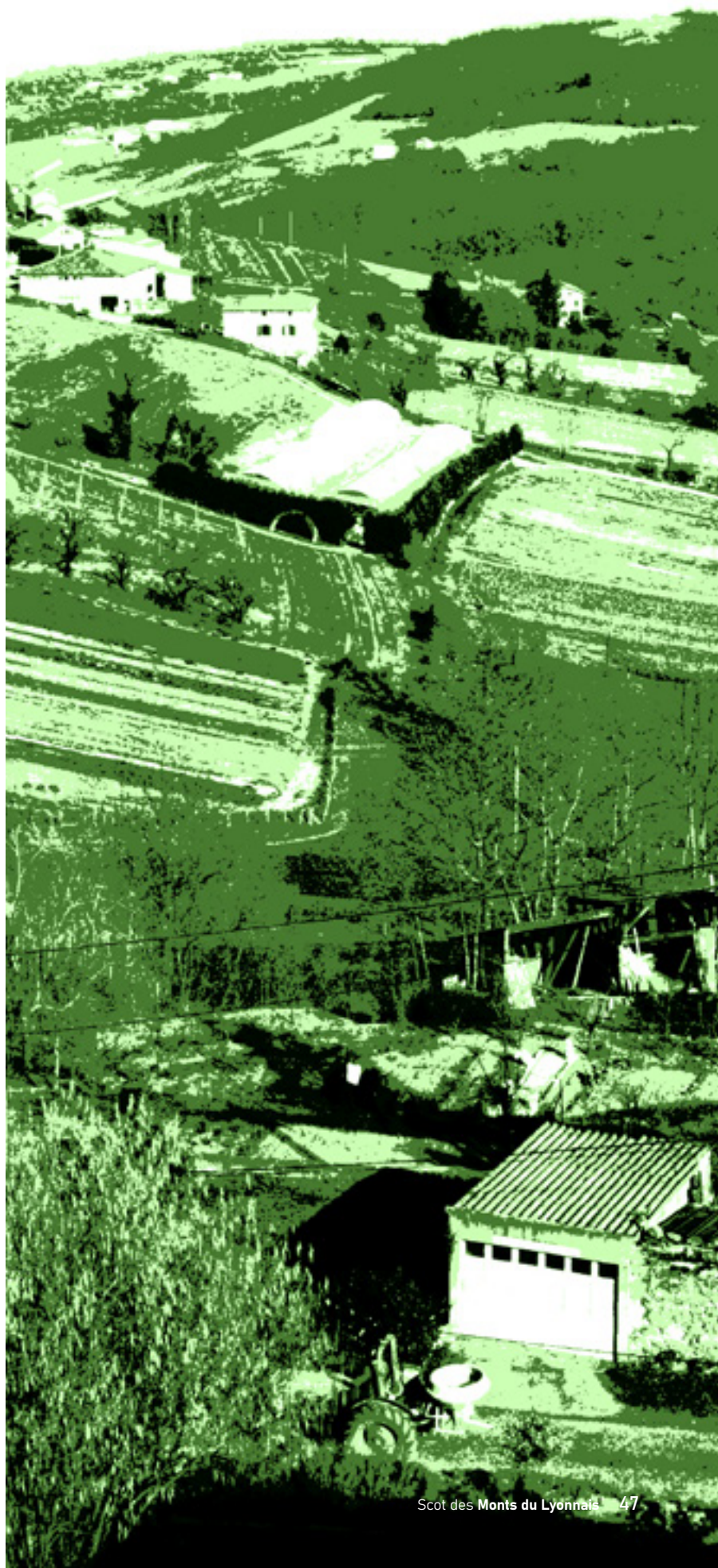
De plus, si le niveau global des revenus augmente et permet d'améliorer les recettes dans les budgets municipaux, les écarts de revenus des ménages se creusent. La population nouvelle, globalement plus aisée, génère une augmentation des prix du logement qui accentue la précarisation d'une partie de la population.

La population est en cours de vieillissement et la part des retraités (pour l'instant semblable à la tendance nationale) va bientôt fortement augmenter et générer de nouveaux modes de vie qui vont avoir un impact en terme de déplacements et d'habitudes de consommation et d'accessibilité aux commerces, services et équipements.

La classe des 20-30 ans, attirée par les territoires plus urbains pour les études et les premiers emplois, est très peu présente sur les Monts du Lyonnais.

4

**Une économie
historiquement agricole,
industrielle et plus
récemment résidentielle**



Un emploi rural sous influence périurbaine

Note méthodologique

Les données sont issues du recensement de la population de l'INSEE de 2011 et de 2006. La base de données est exploitée selon deux axes : l'exploitation principale et l'exploitation complémentaire.

L'exploitation principale porte sur l'ensemble des questionnaires collectés lors du recensement de la population. Elle est donc exhaustive pour les communes de moins de 10 000 habitants et porte sur environ 40% des logements dans les communes de plus de 10 000 habitants. Elle permet de produire un fichier détail contenant l'ensemble des logements et des individus recensés. Les critères d'études de l'exploitation principale sont classés en 11 thèmes : population, activité des résidents, emploi au lieu de travail, déplacement domicile-lieu de travail, formation, migrations, nationalité, immigration, ménages, logements et résidence principale.

L'exploitation complémentaire porte sur 25% des logements pour les communes de moins de 10 000 habitants et sur 40% des logements dans les communes de plus de 10 000 habitants. Elle est destinée à produire des variables dont l'élaboration est complexe. Il s'agit de celles qui décrivent la structure familiale des ménages, les secteurs d'activité des emplois, la profession et la catégorie socioprofessionnelle des personnes.

Un territoire d'emplois ruraux et industriels liés à l'agroalimentaire et au bâtiment

En 2011, les Monts du Lyonnais comptent 12 533 emplois au lieu de travail contre 11 967 emplois au lieu de travail en 2006, soit une hausse de 5% (+566 emplois). La croissance annuelle moyenne de l'emploi est de +0.9%.

Les secteurs en forte croissance sont celui de la construction avec une hausse de l'emploi de 15% (soit +170 emplois) et celui du tertiaire des administrations (administration publique, enseignement, santé et action sociale) (14%, soit +455 emplois). La croissance des emplois des autres secteurs d'activités est plus modérée. Seuls les emplois agricoles ont diminué (-0.4% soit -6 emplois).

Le secteur du tertiaire en général, services et administrations, est le plus représenté sur le territoire, suivi du secteur industriel.

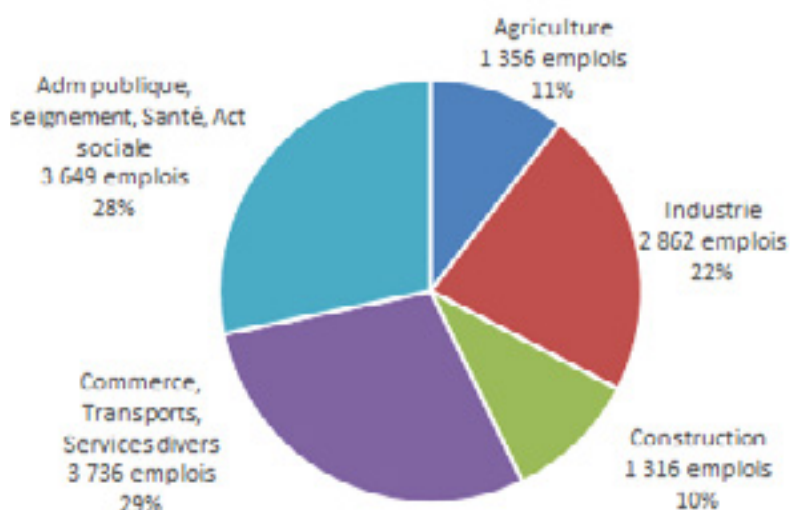
L'agriculture et la construction sont les secteurs les moins présents en termes d'emplois. Toutefois, en comparaison des Scot voisins, les Monts du Lyonnais confirment en matière d'emplois, leur caractère rural et agricole mais également leur caractère historiquement industriel.

Si l'agriculture marque un très faible recul dans la répartition des emplois, elle reste un secteur d'activités très présent par rapport aux Scot voisins. L'emploi agricole représente 11% de l'emploi total des Monts du Lyonnais, part élevée en comparaison des autres territoires dont la part oscille entre 1 et 8%.

Le secteur de la construction est légèrement plus important que dans la plupart des territoires voisins, probablement en lien avec l'économie résidentielle qui se développe au sein des Monts du Lyonnais. La part de l'emploi industriel (22%) suit la même tendance que celle des autres Scot. Le tertiaire de services (commerces, transports et services) apparaît assez en retrait dans la répartition de l'emploi par rapport aux autres Scot. Ce secteur représente 29% de l'emploi des Monts du Lyonnais alors qu'il constitue entre 36% et 46% de l'emploi des Scot voisins. Ce constat peut s'expliquer par l'absence de lignes fortes de transport en commun.

La comparaison par rapport au recensement de 2006 confirme l'évolution du territoire sous influence périurbaine. Pour autant, les particularités du territoire perdurent et marquent la spécificité des Monts du Lyonnais en comparaison des territoires voisins.

Répartition sectorielle de l'emploi au lieu de travail en 2011 [périmètre 2016]



¹ Source Insee RP 2011 et 2006, exploitation principale

Les personnes actives ayant un emploi sont comptées à leur lieu de travail (qui peut être différent de leur lieu de résidence)

Source : Insee, RP 2011, exploitation complémentaire

Répartition de l'emploi des Scot de l'inter-Scot (hors Sepal) en 2011 [périmètre 2016]	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce, Transports, Services divers	Adm publique, Enseignement, Santé, Act sociale
Beaujolais	5%	19%	9%	40%	27%
Boucle du Rhône en Dauphiné	2%	25%	11%	38%	25%
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	2%	26%	7%	41%	24%
La Dombes	8%	16%	10%	38%	28%
Les Rives du Rhône	3%	22%	9%	38%	28%
Loire Centre	8%	25%	9%	30%	28%
Monts du Lyonnais	11%	22%	10%	29%	28%
Nord-Isère	2%	19%	7%	46%	27%
Ouest lyonnais	4%	19%	12%	39%	25%
Roannais	3%	19%	7%	40%	32%
Sud Loire	1%	17%	8%	41%	33%
Val de Saône - Dombes	4%	25%	11%	36%	25%

Source : Insee, RP 2011, exploitation complémentaire

² Source INSEE RP 2011, exploitation principale

Des communautés de communes diversement spécialisées : emploi industriel au nord, administration au sud du territoire

La Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais concentre le plus d'emplois au lieu de travail² (5 362 emplois en 2011) soit 43% de l'emploi total du territoire du Scot. Chamousset-en-Lyonnais compte 4 457 emplois (36% de l'emploi du Scot) et Forez en Lyonnais recense 2 714 emplois (soit 22% de l'emploi du Scot). D'une Communauté de communes à l'autre, la répartition de l'emploi par secteur d'activités est sensiblement différente.

De manière globale, l'emploi industriel et celui lié aux activités de construction sont les plus représentés au sein de la Communauté de communes de Chamousset en Lyonnais. L'EPCI concentre 44% de l'emploi industriel des Monts du Lyonnais et 44% de l'emploi des activités de construction.

46% de l'emploi agricole du Scot se situe dans les Hauts du Lyonnais. L'EPCI concentre également 42% de l'emploi tertiaire de services et 44% l'emploi tertiaire des administrations.

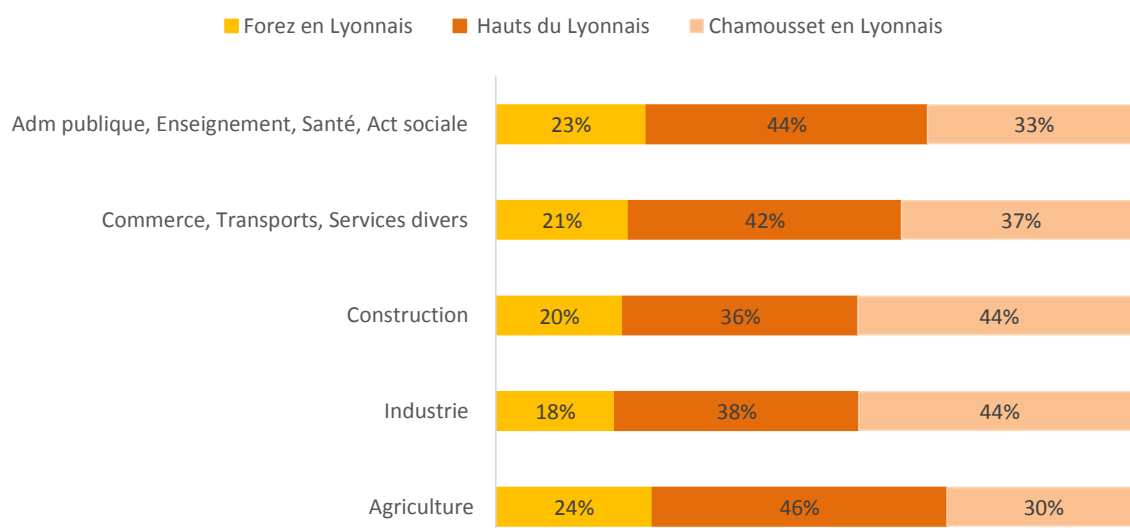
Plus en détail, Chamousset en Lyonnais est plutôt tourné vers l'industrie (25.9% des ses emplois) et la construction (12% de ses emplois) tandis que l'emploi de Forez en Lyonnais et des Hauts du Lyonnais est plus marqué par la part de l'administration publique, l'enseignement, la santé et action sociale (aux alentours de 30% de l'emploi de l'EPCI).

Les trois EPCI constatent une croissance de l'emploi sur leur territoire entre 2006 et 2011. Les Hauts du Lyonnais connaissent la plus forte hausse. L'emploi a augmenté de 7% soit +342 emplois. Pour cet EPCI, le secteur de la construction est celui qui a gagné le plus d'emplois (+11%) suivi du secteur tertiaire des administrations (+8%) et du secteur des services (transports, commerces) (+5%). Le secteur de l'agriculture est stable. Seul le secteur industriel a perdu de l'emploi (-4%).

La croissance de l'emploi des deux autres Communautés de Communes est plutôt modérée : 4% pour Chamousset en Lyonnais et 2% pour Forez en Lyonnais. Pour Chamousset en Lyonnais, seul le secteur du tertiaire de service a perdu des emplois (-5%). Le secteur de la construction est celui qui a gagné le plus d'emplois (+36%), suivi du secteur tertiaire des administrations (+28%) et du secteur industriel (+13%). Pour Forez en Lyonnais, l'emploi a diminué dans tous les secteurs d'activités excepté pour les secteurs du tertiaire en général (administration et services).

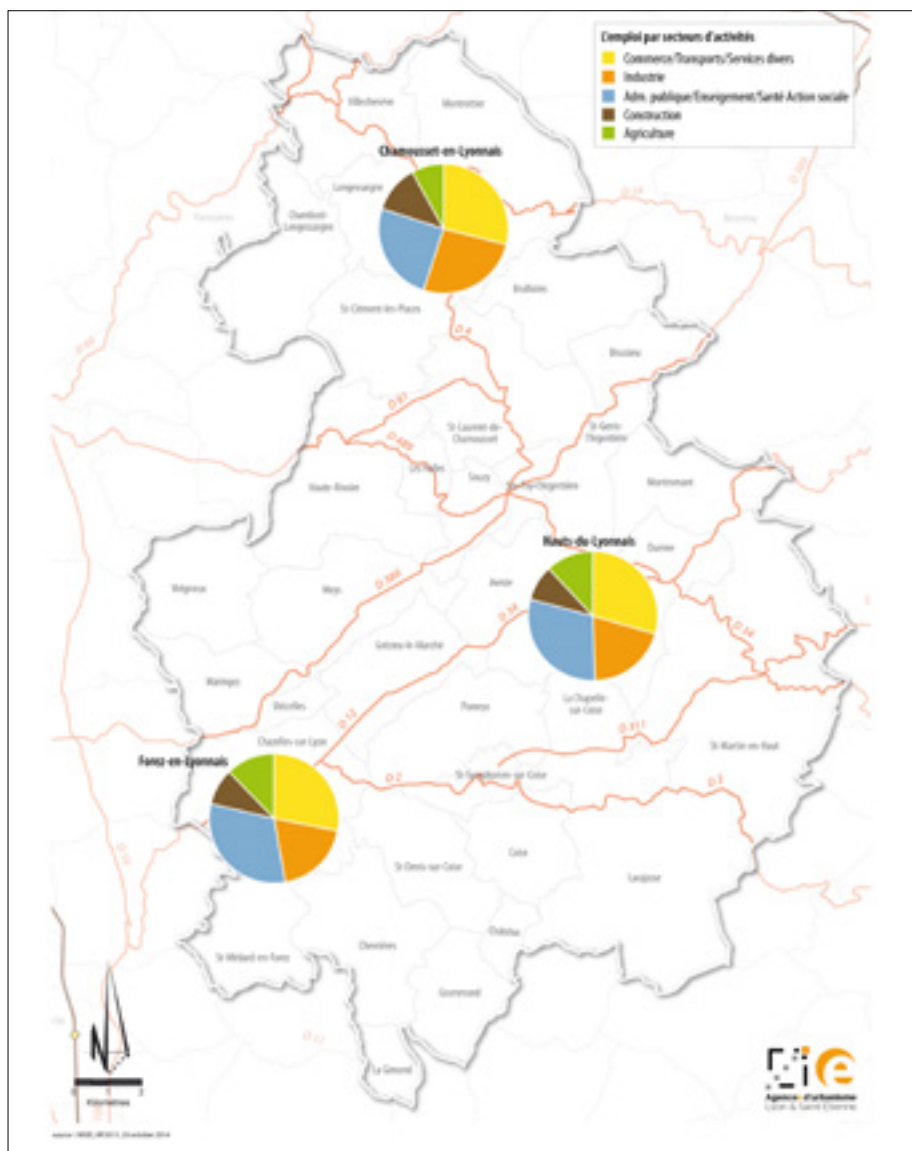
Le territoire est marqué par une présence forte des activités industrielles au Nord de la Brévenne, et des activités tertiaires de service ou des administrations à son Sud. L'agriculture est également bien représentée pour chaque EPCI.

Répartition sectorielle de l'emploi au lieu de travail par EPCI [périmètre 2016]



Source : INSEE, RP 2011et 2006 exploitation complémentaire

Répartition sectorielle de l'emploi par EPCI en 2011 [périmètre 2016]



Emplois des EPCI par secteur d'activité en 2011	Forez en Lyonnais	En %	Evolution 2006-2011	Hauts du Lyonnais	En %	Evolution 2006-2011	Chamousset en Lyonnais	En %	Evolution 2006-2011
Agriculture	329	12,0%	-6%	620	11,6%	0%	407	8,4%	3%
Industrie	529	19,3%	-12%	1083	20,2%	-4%	1250	25,9%	13%
Construction	260	9,5%	-11%	480	9,0%	11%	577	12,0%	36%
Commerce, Transports, Services divers	770	28,1%	18%	1582	29,5%	5%	1384	28,7%	-5%
Adm publique, Enseignement, Santé, Act sociale	852	31,1%	9%	1592	29,7%	8%	1205	25,0%	28%

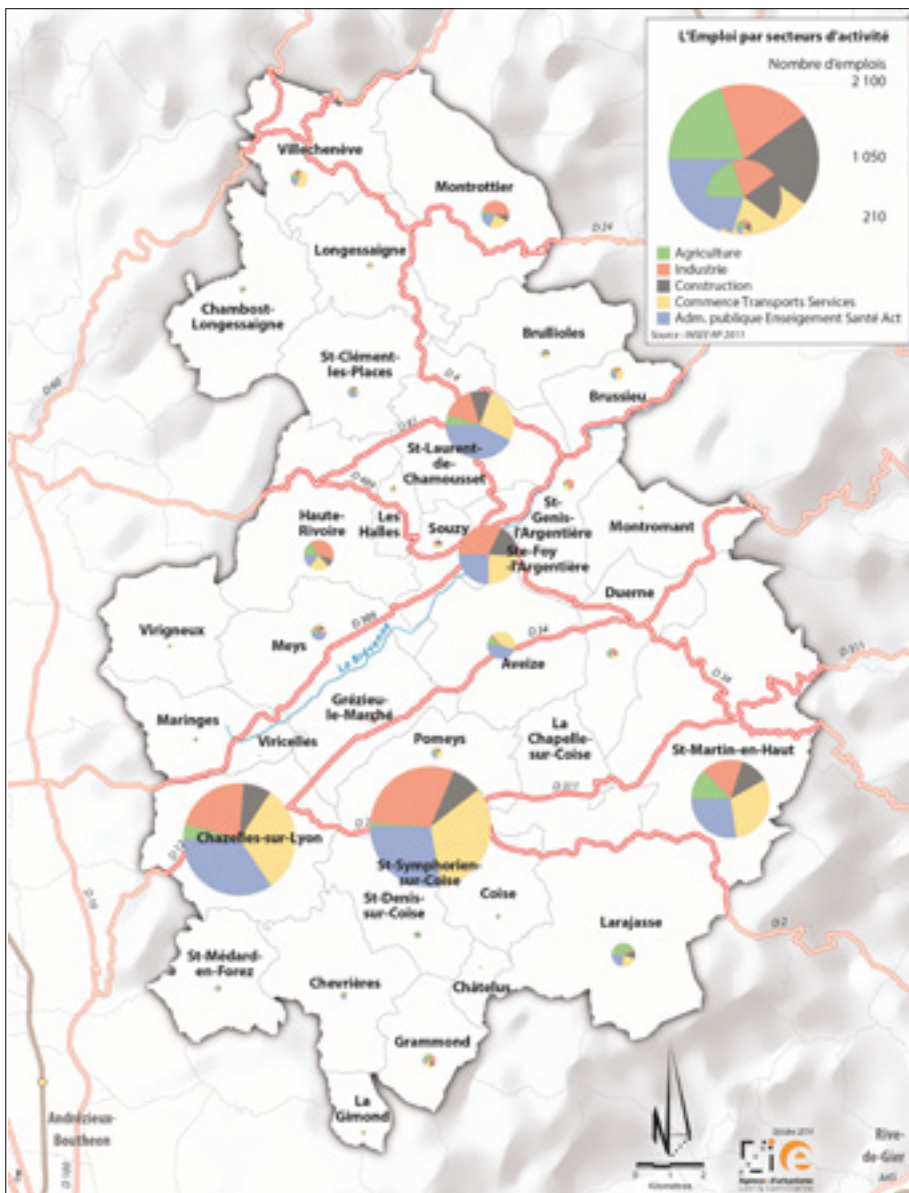
Source : INSEE, RP 2011et 2006 exploitation complémentaire- [périmètre 2016]

Les pôles d'emplois se renforcent, les communes plus modestes perdent des emplois

Les principaux pôles d'emplois du territoire (au recensement de la population 2011) sont Saint-Symphorien-sur-Coise (2 221 emplois), ³Chazelles sur Lyon (1 971 emplois), Saint-Martin-en-Haut (1450 emplois), Saint-Laurent-de-Chamousset (1 101 emplois) et Sainte-Foy-l'Argentière (935 emplois). Entre 2006 et 2011, ces communes ont toutes gagné des emplois.

³Source Insee RP 2011, exploitation principale

Répartition sectorielle de l'emploi au lieu de travail par EPCI



Saint-Martin-en-Haut est la commune qui a connu la plus forte croissance avec un gain de 208 emplois, suivie de Sainte-Foy-l'Argentière (+117 emplois), Saint-Symphorien sur Coise (+146 emplois). Saint-Laurent-de-Chamousset a gagné 64 emplois et Chazelles sur Lyon 30 emplois.

Pour les cinq communes, la croissance des emplois concerne d'abord des emplois du tertiaire des administrations (administration publique, enseignement et santé action sociale).

En revanche, les emplois industriels sont les plus touchés pour les communes de Saint-Symphorien-sur-Coise, Chazelles-sur-Lyon et Saint-Laurent-de-Chamousset qui perdent entre 43 et 52 emplois⁴. Les communes de Sainte-Foy-l'Argentière et de Saint-Martin-en-Haut, elles, gagnent des emplois industriels (respectivement 56 et 49 emplois). L'emploi agricole augmente (entre +4 et +20 emplois) excepté pour la commune de Saint-Martin-en-Haut (-3 emplois). Le secteur de la construction se porte bien et génère une hausse de +24 à +74 emplois. Seule la commune de Chazelles-sur-Lyon perd des emplois (-46) dans ce secteur.

En parallèle des cinq pôles d'emplois principaux, se développent quatre pôles d'emplois secondaires. Haute-Rivoire, Montrottier, Avezize et Larajasse concentrent respectivement 492, 444, 430 et 316 emplois⁵. Avezize accueille le premier employeur du territoire, le Centre Médical de l'Argentière (400 emplois correspondant à 310 équivalents temps plein). La commune qui a connu la plus forte évolution de l'emploi est celle de Haute Rivoire avec un gain de 44 emplois tous secteurs d'activités confondus. Les communes de Montrottier et Avezize ont perdu des emplois (respectivement 34 et 58 emplois).

L'emploi agricole a augmenté pour les communes de Haute-Rivoire (+32 emplois) et Larajasse (+48). A l'inverse, il a diminué pour les communes de Montrottier (-36) et Avezize (-20). Le secteur industriel se porte bien générant une hausse de 8 à 70 emplois. Seule la commune d'Avezize perd des emplois (-16).

Sainte-Catherine

Nombre d'emplois : 150 en 1999 ; 144 en 2015

Secteur d'activité	Salariés	
Industrie	6	6
Construction	6	7
Commerce, transport, services divers	18	41
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	19	8
Agriculture	2	20

⁴Source Insee RP 2011, exploitation complémentaire

⁵Source INSEE RP 2011, exploitation principale

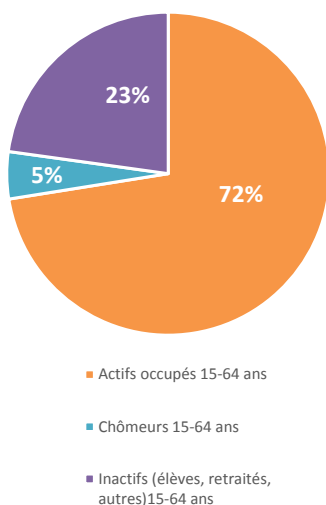
Les autres communes proposent toutes moins de 300 emplois. Parmi les 16 communes qui concentrent moins de 150 emplois, 5 communes perdent en moyenne 10 emplois entre 2006 et 2011.

L'emploi se concentre dans les bourgs centres. La croissance de l'emploi sur le territoire se réalise au profit des communes qui en proposent le plus.

Libellé géographique	Emplois au LT en 2011 (princ)	Emplois au LT en 2006 (princ)	Evolution Emploi	Evolution en %
Aveize	430	488	-58	-12%
Brullioles	138	115	22	19%
Brussieu	223	230	-7	-3%
Chambost-Longessaigne	101	93	8	8%
Châtelus	36	21	15	72%
Chevrières	125	113	12	11%
Coise	88	110	-22	-20%
Duerne	209	196	13	6%
Grammond	163	163	1	0%
Grézieu-le-Marché	161	149	12	8%
Haute-Rivoire	492	449	44	10%
La Chapelle-sur-Coise	56	52	4	8%
Larajasse	316	292	24	8%
Les Halles	81	99	-18	-18%
Longessaigne	123	115	8	7%
Maringes	82	85	-3	-3%
Meys	266	255	11	4%
Montromant	69	70	0	0%
Montrottier	444	479	-34	-7%
Pomeys	166	161	5	3%
Saint-Clément-les-Places	145	145	0	0%
Saint-Denis-sur-Coise	85	90	-6	-7%
Sainte-Foy-l'Argentière	935	818	117	14%
Saint-Genis-l'Argentière	193	191	2	1%
Saint-Laurent-de-Chamousset	1101	1037	64	6%
Saint-Martin-en-Haut	1450	1242	208	17%
Saint-Symphorien-sur-Coise	2221	2075	146	7%
Souzy	188	233	-45	-19%
Villechenève	223	218	5	2%
Viricelles	45	53	-8	-15%
Virigneux	59	54	5	10%
Sainte-Catherine	1 449	1 334	115	9%

Répartition de la population des 15-64 ans en 2011

[périmètre 2016]



Source : Insee RP 2011 exploitation principale

Une structure sociale en évolution, au profit des artisans, commerçants, chefs d'entreprises et des professions intermédiaires

Les chiffres des actifs habitant les Monts du Lyonnais comparés à ceux des emplois proposés par le territoire révèlent bien les évolutions dans la structure sociale de la population.

En 2011, la population de plus de 15 ans représente 30 704 individus. Entre 2006 et 2011, la population de plus de 15 ans connaît une croissance de 5% soit un taux annuel moyen de 1%.

En 2011, la population des 15-64 ans représente 23 984 individus et une évolution de 4.6% entre 2006 et 2011 (+0.9% par an). La population des 15-64 ans comptent principalement des actifs occupés (17 384 individus). Les inactifs (élèves, retraités et autres inactifs) représentent un peu moins d'un quart de la population des 15-64 ans (5 469 individus).

En 2011, la population active des 15-64 ans représente 18 419 actifs et se compose à 28% d'ouvriers, 26% d'employés et 24% de professions intermédiaires.

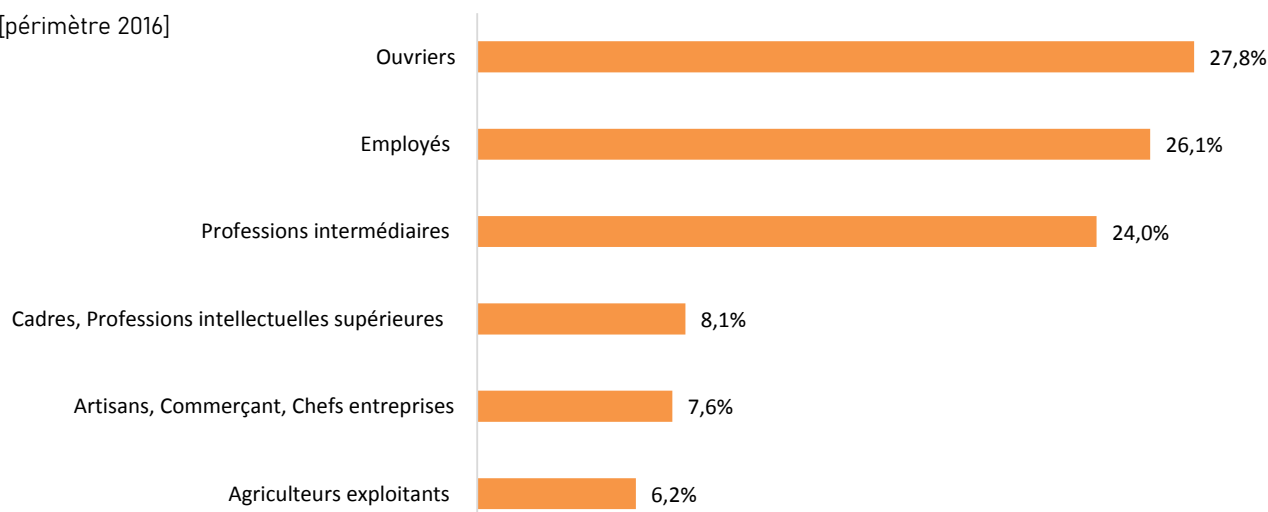
La catégorie des agriculteurs exploitants est celle qui marque la plus importante diminution d'individus entre 2006 et 2011 (-12% soit -162 actifs). La catégorie des ouvriers observe une plus légère baisse (-5% soit -262 actifs).

Les autres catégories socio-professionnelles voient leur nombre d'actifs augmenter. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont plus nombreux (+201 actifs soit une évolution positive entre 2006 et 2011 de +17%) suivis des professions intermédiaires (+16% soit +606 actifs) et des employés avec une hausse de 11% des actifs (+461 individus). La CSP des cadres et des professions intellectuelles supérieures a eu une évolution positive de 8% (+113 actifs).

Les catégories socioprofessionnelles qui voient leur rang grossir (artisans, commerçants et chefs d'entreprise, professions intermédiaires et employés) sont également celles pour qui l'écart entre le nombre d'actifs et le nombre d'emplois est le plus important, révélateur de l'évolution périurbaine du territoire.

Répartition de la population active des 15-64 ans par CSP en 2011

[périmètre 2016]



Source : Insee RP 2011 exploitation complémentaire

Répartition de la population active des 15-64 ans par CSP (exploitation complémentaire)	2011	En %	2006	En %	Evol 2006-2011	Emploi LT en 2011
Agriculteurs exploitants	1135	6,2%	1297	7,4%	-12%	1123
Artisans, Commerçant, Chefs entreprises	1395	7,6%	1194	6,8%	17%	1214
Cadres, Professions intellectuelles supérieures	1489	8,1%	1376	7,9%	8%	994
Professions intermédiaires	4427	24,0%	3821	21,9%	16%	2594
Employés	4810	26,1%	4349	24,9%	11%	3255
Ouvriers	5123	27,8%	5385	30,8%	-5%	3740

Source : Insee, RP 2011 et 2006, exploitation complémentaire - [périmètre 2016]

Des niveaux de formation à la hausse, surtout en dessous du Bac+2

En 2011, les titulaires d'un bac+2 ou plus sont sous-représentés au profit des diplômés d'un CAP-BEP.

L'écart par rapport à la Région Rhône-Alpes tend à se réduire. Les niveaux de formation augmentent globalement plus vite pour les Monts du Lyonnais que pour la région. Mais ce rattrapage de niveau de formation n'est pas encore très marqué pour les formations supérieures à un Bac+2 pour lesquelles l'écart de taux entre les Monts du Lyonnais et la Région est encore important.

Niveau de formation des plus de 15 ans non scolarisé en 2011 et 2006	2 011		2 006	
	Scot Monts du Lyonnais	Région Rhône-Alpes	Scot Monts du Lyonnais	Région Rhône-Alpes
Sans diplôme	16%	17%	19%	19%
CEP	14%	9%	17%	12%
BEPC, brevet collèges	5%	6%	5%	6%
CAP-BEP	28%	24%	28%	24%
BAC-BP	16%	16%	14%	15%
Enseignement supérieur court (Bac+2)	13%	14%	12%	12%
Enseignement supérieur long (>Bac+2)	8%	14%	6%	12%

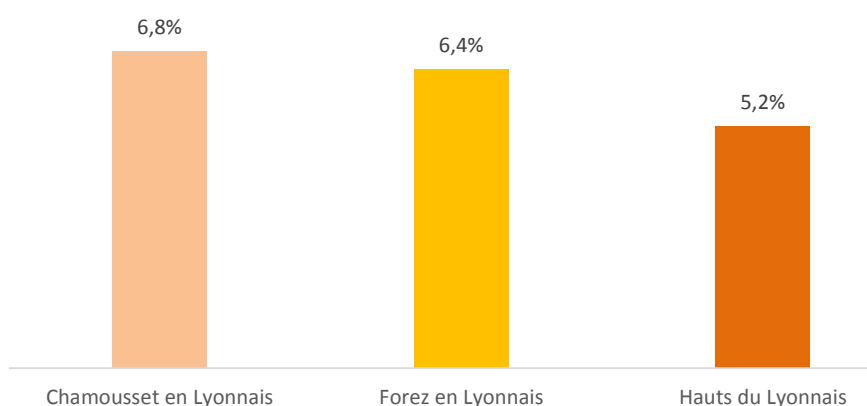
Source : Insee, RP 2006 et 2011, exploitation principale - [périmètre 2016]

Un taux de chômage particulièrement faible

Point méthodologique : le recensement de la population permet d'appréhender le chômage sur de petits territoires. Il privilégie une approche purement subjective du chômage : est considérée comme chômeur toute personne se déclarant spontanément comme tel, sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail. Le concept de chômage au sens du Recensement ne s'appuyant ni sur une date précise, ni sur des critères définis, est donc plus large que celui de l'Enquête Emploi. Source INSEE

En 2011, le taux de chômage approché est de 6% alors qu'il était de 5% en 2006. Il légèrement augmenté pour les Communautés de Communes des Hauts du Lyonnais et de Forez en Lyonnais. Il est stable pour Chamousset en Lyonnais.

Taux de chômage approché par EPCI en 2011 [périmètre 2016]



Source INSEE, RP 2011 exploitation principale

Industries, équipements et commerces : vivre le territoire au quotidien

Répartition des entreprises par secteur d'activité en 2009 [périmètre 2016]

Secteur d'activité	Forez en Lyonnais		Chamousset en Lyonnais		Hauts du Lyonnais	
	Entreprise Nombre	%	Entreprise Nombre	%	Entreprise Nombre	%
Au 1 ^{er} janvier 2009						
Industrie	56	14	73	11,8	84	12,8
Construction	82	20,5	141	22,8	127	19,4
Commerce, transports, services divers	219	54,8	355	57,4	370	56,5
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	43	10,8	50	8,1	74	11,3
Total	400	100,0	619	100,0	665	100,0

Un tissu économique, historiquement industriel, qui se diversifie au profit des services et de l'administratif

Les caractéristiques du tissu d'entreprises reflètent celles de la répartition des emplois.

Au niveau des entreprises, Chamousset en Lyonnais est plus spécialisé dans la construction, et dans une moindre mesure, dans les commerces transports et services. En revanche, l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale apparaissent en retrait dans cette Communauté de Communes. Forez en Lyonnais se démarque par la part plus importante de l'industrie. Dans les Hauts du Lyonnais, qui compte au total le plus d'entreprises, la construction apparaît légèrement moins présente tandis que l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale sont des secteurs plus représentés que dans les autres Communautés de Communes.

Par rapport à la répartition régionale et nationale par secteur d'activités, le territoire des Monts du Lyonnais confirme son caractère industriel et la place relativement importante du secteur de la construction. Comme pour les emplois, commerces, transports, services et administrations y apparaissent en retrait.

Une création dynamique pour les services et l'administratif

La création d'entreprises dans les Monts du Lyonnais est particulièrement dynamique dans les secteurs du commerce, transport, services et administration, secteurs qui sont par ailleurs les moins représentés par rapport aux moyennes régionale et nationale.

Au total, le taux de création reste inférieur aux moyennes régionale et nationale. S'il se crée proportionnellement moins d'entreprises dans les Monts du Lyonnais, et étant donné qu'il y a globalement moins d'entreprises de moins de 5 ans sur ce territoire, les entreprises qui y sont créées durent probablement plus longtemps.

Sainte-Catherine

Secteur d'activité	Entreprise Nombre	%
Industrie	6	7,3
Construction	7	8,5
Commerce, transport, services divers	41	50,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	8	9,8
Agriculture	20	24,4

Source : CLAP, 2015

Création d'entreprise par secteur d'activité en 2009 [périmètre 2016]

Secteur d'activité	Forez en Lyonnais			Chamousset en Lyonnais			Hauts du Lyonnais		
	2009	Entreprise Création	% Taux de création	Entreprise Création	% Taux de création	Entreprise Création	% Taux de création		
Industrie	6	12	10,7	7	6	9,6	5	5	6,0
Construction	10	19	12,2	16	13	11,3	13	14	10,2
Commerce, transports, services divers	27	52	12,3	81	68	22,8	66	71	17,8
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	9	17	20,9	16	13	32,0	9	10	12,2
Total		52	100	120	100	19,4	93	100	14,2

Source : INSEE, REE (Sirène)

Une majorité de très petites entreprises, et 30 établissements de plus de 50 salariés

97,1% des 3 504 établissements des Monts du Lyonnais comptent moins de 20 salariés (96,3% pour la France). Ainsi, seuls 30 établissements comptent plus de 50 salariés. Ce sont, pour moitié, des établissements d'administration publique, enseignement, santé et action sociale. Parmi ces 30 établissements on compte également les plus gros employeurs des Monts du Lyonnais qui emploient de 100 à 500 salariés : Aoste, Meubles Grange, Imerys, Martek Power...

Un rôle important des hôtels et pépinières d'entreprises pour des entreprises de dimension internationale

De nombreuses entreprises ayant des établissements dans les Monts du Lyonnais, notamment sur la communauté de communes de Chamousset en Lyonnais, ont une dimension internationale dans des secteurs innovants. Certaines d'entre elles ont été créées sur le territoire et y ont toujours leur centre décisionnel (Prismaflex international).

Ces entreprises ont pu bénéficier des hôtels et pépinières d'entreprises. Ces structures ont contribué au développement d'une dynamique de création d'entreprises innovantes sur le territoire.

Les enjeux du développement économique

Il ressort des diagnostics précédents que les besoins des entreprises concernent l'accessibilité du territoire, le réseau de communication. Les plus grands employeurs, notamment les industries agroalimentaires ont des difficultés pour pourvoir leurs emplois peu qualifiés.

Ces dernières années, plusieurs initiatives ont eu lieu pour renforcer le tissu d'entreprises :

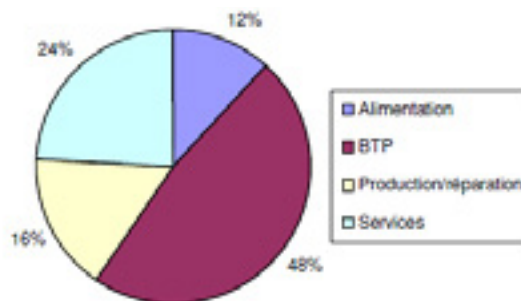
- Le réseau d'entreprises permet aux employeurs une réflexion commune autour des métiers et enjeux de l'entreprise : déplacements, déchets, emplois, TIC, risques, législation...
- Le tissu de PME a pu être conforté grâce à l'aide à l'immobilier d'entreprises, aux pépinières et hôtels d'entreprises.

Cependant, les acteurs du territoire soulèvent des difficultés pour travailler avec les plus grands employeurs (dont les centres décisionnels sont situés à l'extérieur du territoire) et dirigent de fait leurs actions sur les entreprises de taille plus modeste.

Il manque encore au territoire des Monts du Lyonnais une coordination et une cohérence dans l'aide apportée aux entreprises. L'entrée dans les pépinières ou les hôtels d'entreprises est trop souvent conditionnée à l'installation de la jeune entreprise sur la Communauté de Communes hôte sans recherche d'un équilibre global entre les demandes des entreprises et l'offre d'accueil que propose le territoire d'une Communauté de communes à l'autre.

Globalement la situation économique montre un développement favorable ces dernières années. Même si l'influence des agglomérations est plus forte, le territoire est dynamique avec une certaine autonomie.

Répartition des entreprises artisanales par secteur d'activité [périmètre 2016]



Source : Chambres des Métiers 69 et 42

Plus de 800 entreprises artisanales sont présentes, surtout dans les secteurs du bâtiment et de l'alimentation



Zones d'activités : deux modèles d'aménagement à l'œuvre pour une stratégie à consolider à l'échelle de la communauté de communes des Monts du Lyonnais

Les données sont issues des EPCI à la date de septembre 2016.

La répartition spatiale des zones d'activités est caractéristique de la structure du territoire des Monts du Lyonnais. Au Nord de la Brévenne, les zones d'activités sont de taille modeste et réparties dans toutes les communes. Au Sud de la Brévenne, les zones d'activités sont de taille plus conséquente, concentrées dans les bourgs.

En 2016, le territoire du Scot compte 39 zones d'activités réparties sur 27 communes. Les 39 zones d'activités ont une emprise foncière actuelle totale de presque 203 hectares. Cette emprise foncière se compose de la surface actuellement occupée (>160 ha), de la surface en cours de vente (10 ha), des lots à vendre (21 ha) et des réseaux et équipements.

La surface moyenne des zones d'activités est de plus de 5 hectares. Le territoire est plutôt doté de zones d'activités de petite taille puisque 70% d'entre elles ont une surface totale inférieure à 5 hectares. 15% des zones d'activités ont une surface comprise entre 5 et 10 hectares, 5 zones d'activités ont une surface de 10 à 20 hectares et 1 dispose d'une surface supérieure à 20 hectares (soit une zone, celle de Clérimbert/colombier/grange église à Saint Symphorien sur coise avec une emprise foncière de 33 hectares). Entre 2000 et 2010, 35% des nouveaux emplois ont été créés en zones d'activités. La densité d'emplois en zones d'activités oscille entre 10 et 18 emplois/ha.

De multiples enjeux autour des zones d'activités : combiner attractivité et aménagement de qualité

Du fait des exigences sur la consommation des espaces naturels et agricoles, les zones d'activités sont également confrontées aux réflexions autour de la densité. Les capacités de l'existant ne sont pas toujours pleinement exploitées notamment par la réhabilitation du vacant. Pour autant, par leurs coûts, ces démarches sont délicates à entreprendre et peuvent peser sur l'attractivité des zones d'activités.

Parallèlement, le développement de zones résidentielles autour des zones d'activités augmente le risque de dévitalisation des centres historiques. Une politique foncière claire limite ces risques et n'encourage pas les propriétaires des espaces limitrophes aux zones d'activités à une rétention spéculative préjudiciable à l'activité agricole. Les outils économiques (OCMMR)⁶ et les outils de planification (Scot) doivent venir appuyer cette stratégie foncière, préalablement établie. Comme pour l'accueil des entreprises, la stratégie foncière, l'aménagement et les extensions des zones d'activités ont besoin d'une coordination à l'échelle des Monts du Lyonnais.

Localisation des zones d'activités économiques existantes selon leur surface



⁶OCMR : Opération collective de modernisation en milieu rural

[périmètre 2018]

Diagnostic (état des lieux de l'existant) = "stock foncier" au 28/09/2016							
Commune	Nombre de zones d'activités existantes	Nom de la zone	Emprise foncière totale actuelle (ha) = B + C + D + E	Surface occupée (ha)	Surface disponible immédiatement, zone viabilisée, commercialisable		Réseaux et équipements non commercialisables (ha)
					En cours de vente (ha)	Lots à vendre (ha)	
					A	B	
<i>Pas de zone d'activité en tant que telle à Châtelus, Grammond, Maringes, Viricelles, Virigneux et La Chapelle sur Coise</i>							
sites stratégiques	14		150,93	113,80	8,91	16,83	11,40
St Symphorien sur Coise		Clérimbert – Colombier – Grange Eglise	33,00	30,20	0,80	0,70	1,30
St Martin en Haut		Les Plaines	18,20	10,00	5,50	0,50	2,20
Souzy		ZA Bellevue	17,44	11,76	0,55	3,51	1,62
Ste Foy l'Argentière		ZA Pré Chenavay	15,00	15,00			
St Denis sur Coise		ZAC de la Croix Chartier	10,94	0,45	1,56	4,35	4,58
St Symphorien sur Coise/Pomeys		Le Plomb - Cadorce	10,00	4,00		4,30	1,70
Meys		La Gagère	9,25	8,80		0,45	
Longessaigne - Montrottier		ZA Les Auberges	9,11	8,09		1,02	
Ste Foy/St Genis		ZA RD389	6,95	6,95			
St Laurent de Chamousset		ZA Croix Grand Borne	6,80	6,80			
St Clément Les Places		Parc d'activités innovantes	4,20	3,40		0,80	
+ Aveize		Croix Michel	3,45	2,25		1,20	
+ St Genis l'Argentière		ZA Parlière	3,40	2,90	0,50		
St Laurent de Chamousset		ZA Grange Thival	3,20	3,20			
zones à enjeu d'emploi local	25		51,69	46,53	0,95	3,83	0,38
Souzy		ZA Yvernons	11,50	11,50			
Grezieu le Marché		Le Domingeon	5,70	4,50		1,20	
Haute Rivoire		ZA Boury-Prébendes	4,20	4,20			
Duerne		Plat Paris	4,10	3,60	0,20	0,30	
Longessaigne		ZA Chancolan	2,98	2,47		0,51	
Chevrières		ZA de Villedieu	2,50	1,80	0,10	0,22	0,38
Pomeys		Grange Figeat	2,50	2,50			
Villechenève		ZA Terre Ronde	2,30	2,30			
Montrottier		ZA L'Olivière	1,70	1,20		0,50	
St Martin en Haut		Village	1,65	1,65			
Chambost Longessaigne		ZA Le Garel	1,60	1,10	0,25	0,25	
Brussieu		ZA Le Plat du Pin	1,50	1,50			
St Symphorien sur Coise		Bassac	1,30	1,30			
Larajasse		Bel Air	1,16	0,46	0,40	0,30	
St Martin en Haut		Petit Pont	1,00	1,00			
St Martin en Haut		Route de Rochefort	1,00	1,00			
Ste Catherine		ZA village	0,90	0,90			
Ste Foy l'Argentière		ZA Prairie Magnin	0,80	0,80			
Brullioles		ZA Rampeau	0,70	0,70			
Haute Rivoire		ZA de la Grande Croix	0,60	0,60			
Les Halles		ZA La Treille	0,60	0,60			
Longessaigne		ZA de la Demi Lune	0,60	0,60			
Coise		Les Murs / Bassac	0,50	0,25		0,25	
Chambost Longessaigne		Thivollet	0,30	0,00		0,30	
Montromant		Fromenterie (réserve fonc)	0,00	0,00			
Total Monts du Lyonnais	39		202,62	160,33	9,86	20,66	11,78

Source : EPCL, septembre 2016

Les dynamiques entrepreneuriales en cours

Le territoire des Monts du Lyonnais connaît un rythme de commercialisation soutenu et de nombreuses demandes d'entreprises principalement endogènes. Pour exemple :

- 2 ventes sont en cours (unité de méthanisation Methamoly et Etablissements Poyet) sur la ZAC de Croix Chartier à St Denis sur Coise, pour un total de 1,56 ha, devant être en principe finalisées avant la fin d'année 2016,

- 20 000 m² sont demandés par l'entreprise Chillet pour sa relocalisation sur la ZA de Grange Eglise à St Symphorien sur Coise. L'entreprise, actuellement implantée, en centre-bourg est contrainte sur son emprise et apporte des nuisances,
- Des travaux d'aménagement sont en cours sur la zone Les Plaines à St Martin en Haut, pour accueillir une quinzaine d'entreprises demanderessees au printemps 2017,
- A Duerne, 1 entreprise est en attente de 2 000 m² de terrain sur la zone d'activités de Plat Paris,

- 3 prospects sont en cours de négociation (maçonnerie, commerce de gros, TP) pour une implantation sur la zone d'activités de Bellevue à Souzy,
- un prospect est en cours de négociation (fabricant de peinture industrielle) pour une implantation sur la zone de la Parlière à St Genis l'Argentière,
- Une vente au profit du SDIS a été réalisée sur la ZA des Auberges (Montrottier/Longessaigne),
- La zone Chancolan à Longessaigne a accueilli l'entreprise les 3 chênes récemment.

Un niveau d'équipements et de commerces satisfaisant, sans concurrence limitrophe

Le territoire des Monts du Lyonnais est sans concurrence limitrophe mais avec une offre interne modeste.

Les Monts du Lyonnais se retrouvent dans une position particulière, sans concurrence immédiate avec un grand pôle commercial comme le sont les territoires de l'Ouest Lyonnais ou des Rives du Rhône. Pour autant, l'offre interne reste modeste, à la différence du Beaujolais ou des agglomérations. Sans être bien identifiée, elle n'est pas assez importante pour satisfaire tous les besoins de consommation et d'équipement.

Le territoire s'est déjà bien approprié ces questions, à travers la fédération Oser pour le commerce et l'artisanat, et à travers le lancement de l'OCMR.

Vers le développement d'un pôle d'équipement intermédiaire ?

L'offre commerciale interne, essayée, n'est pas toujours connue dans toute sa diversité par les habitants, ce qui peut entraîner une évasion supplémentaire. Une habitante disait justement « Dès que l'on se déplace dans un pôle commercial pour un achat non réalisable sur le territoire, on y réalise d'autres achats qui eux auraient pu y être faits. »

Pour les achats réalisés sur le territoire, très peu sont effectués hors de la communauté de communes de l'acheteur. Hors du territoire, les pôles bien identifiés sont Feurs, Écully, Dardilly, Givors, Tarare, Saint-Priest-en-Jarez...

La question se pose pour le développement d'un pôle d'équipement intermédiaire afin de limiter l'évasion commerciale sur certains types d'équipements.

Un territoire très fortement équipé en marchés

En juillet 2014, le Simoly a réalisé un diagnostic sur les marchés et commerces non sédentaires du territoire. L'état des lieux est issu d'une enquête auprès de commerçants, consommateurs, non consommateurs et acteurs ressources.

Le territoire compte 18 marchés répartis dans 13 communes. Les marchés sont principalement de petite taille (13 marchés sur les 18) : un tiers de micromarchés (moins de cinq étals) et deux tiers de marchés avec moins de 10 commerçants. 82% des marchés sont localisés au sein de la Communauté de Communes de Chamousset-en-Lyonnais.

Les communes de Saint-Laurent-de-Chamousset et de Saint-Symphorien-sur-Coise proposent deux marchés chacune. L'offre alimentaire est plus importante et variée sur le marché de St-Symphorien-sur-Coise, l'offre non alimentaire est plus spécifique sur le marché de St-Laurent-de-Chamousset, qui accueille un marché à caractère exceptionnel par son rayonnement : le marché aux veaux tous les lundis. Sainte-Foy-l'Argentière accueille également deux marchés de plus petites tailles. Ils proposent une très bonne offre alimentaire et constituent une vraie concurrence pour les grands marchés, car dotés d'un fort potentiel. Le marché de Saint-Martin-en-Haut s'accroît et peut devenir un nouveau marché important.

Les marchés du territoire proposent une offre importante : un commerçant pour 100 habitants contre un commerçant pour 600 habitants en France. Certains marchés ont des spécificités fortes : animaux vivants, produits agricoles, marché « bio »...

Les synergies entre les marchés et les commerces sédentaires sont positives et génèrent bonne ambiance, convivialité, animation des rues.

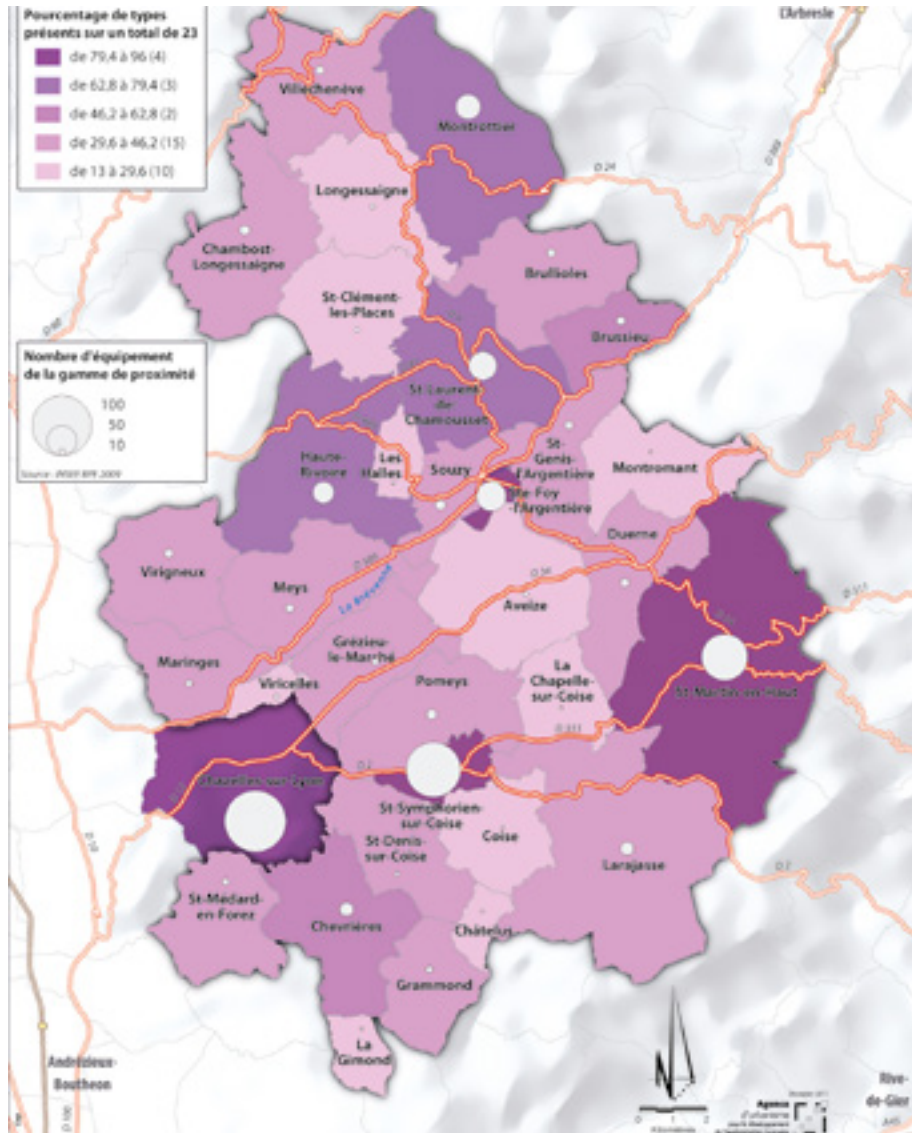
Marchés et commerces non sédentaires en 2014 [périmètre 2016]



Source : étude de marché du cabinet Tita pour le Simoly, juillet 2014

Sainte-Catherine : pas de marché

Taux d'équipements de proximité en 2009 [périmètre 2016]



Sainte-Catherine
 - Nombre d'équipement : 18
 - Pourcentage : 48% (11/23)

Le territoire des Monts du Lyonnais est bien pourvu en équipements de proximité, mais les services prennent le pas sur les commerces qui manquent de locaux vacants pour leur développement.

Il y a un éventail varié de commerces de proximité, alimentaires et non alimentaires, dont les forces et faiblesses ont été mises en lumière dans les diagnostics des dernières années :

- À Saint-Symphorien-sur-Coise, il y a environ 130 activités. Le nombre de locaux vacants est dans la norme et permet le renouvellement des activités. En revanche, ces locaux vacants ont un impact visuel préjudiciable à l'attractivité.
- Saint-Martin-en-Haut compte environ 80 activités. Leur développement est limité par l'absence de locaux vacants.
- À Sainte-Foy-l'Argentière, il y a environ 50 activités. La fonction de pôle de service prend le dessus sur une fonction commerciale diversifiée mais en manque de locaux vacants.
- Saint-Laurent-de-Chamousset compte environ 50 activités. Les services quotidiens sont bien développés, mais les services commerciaux et les commerces sont minoritaires et manquent de locaux vacants.
- À Chazelles-sur-Lyon (premier pôle d'équipement des Monts du Lyonnais), il y a environ 130 activités soit 60% des activités de la Communauté de Communes de Forez en Lyonnais. Le faible taux de vacance y limite les possibilités de développement.
- Globalement aucune commune du territoire du Scot n'est en situation d'isolement par rapport à l'accès à une offre de proximité (temps de parcours < 10').

La continuité des linéaires commerciaux est l'un des enjeux forts du maintien de la vitalité des centres urbains. La qualité de l'aménagement urbain est particulièrement importante autour des locaux vacants. La vacance permet le développement et le renouvellement des activités mais ne doit pas avoir un impact visuel préjudiciable à l'attractivité ni générer un motif de changement d'usage au profit de l'habitation.

Le territoire des Monts du Lyonnais présente une autonomie relativement bonne même si la tendance est à une augmentation de l'évasion commerciale.

Le tissu commercial est fragilisé par le vieillissement des chefs d'entreprises, la diminution du nombre de commerces et l'évasion commerciale en ce qui concerne le non alimentaire. Sur le territoire, la part des GMS (Grandes et moyennes surfaces) tend à augmenter au détriment du petit commerce pour l'alimentaire.

- Pour les équipements de la maison, l'évasion passe de 68 à 76% entre 2001 et 2009 mais diminue pour les autres produits non alimentaires.
- L'alimentaire est majoritairement acheté sur place (61% d'emprise) mais l'évasion reste importante pour Forez en Lyonnais et Chamousset en Lyonnais.

Par rapport aux territoires voisins, le petit commerce est plus présent et se maintient mieux sur la dernière décennie. La proportion d'achats alimentaires effectués sans le recours à la voiture est relativement élevée : 19%.

Le niveau d'attraction interne (45%) et l'autonomie du territoire (60% de la dépense commercialisable dépensée sur place) révèlent bien cette situation d'entre-deux dans laquelle se trouvent les Monts du Lyonnais. Les territoires sous influence urbaine forte, ont une attraction interne et une autonomie plus faible, respectivement 26% et 30% pour l'Ouest Lyonnais et 22% et 40% pour les Rives du Rhône. Les territoires comportant une agglomération conséquente ont une attraction interne et une autonomie beaucoup plus élevée, respectivement 66% et 77% pour le Beaujolais et 91% et 100% pour l'agglomération lyonnaise.

Le territoire des Monts du Lyonnais connaît une vraie dynamique commerciale. Seule l'évasion pour les équipements de la maison augmente ces dernières années. Pour les autres familles de produits, la dynamique interne se renforce.

Un niveau d'aménagement numérique du territoire opérationnel pour les activités économiques concentrées mais lacunaire pour les particuliers et les entreprises diffuses.

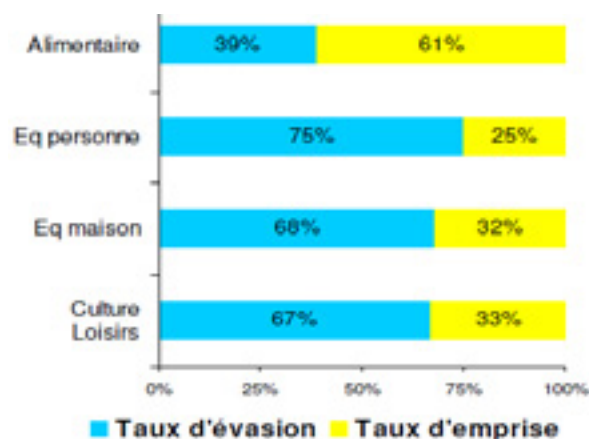
Les zones d'activités et les pépinières d'entreprises sont aujourd'hui toutes équipées en Haut Débit et certaines en Très Haut Débit ce qui permet au territoire de rester attractif et compétitif sur ce niveau d'équipement et notamment à Chamousset en Lyonnais de développer un positionnement économique favorisant les entreprises innovantes.

Par ailleurs, si toutes les communes du Rhône sont aujourd'hui équipées en fibre optique, pour autant tous les habitants n'ont pas la possibilité de disposer du haut débit à domicile. En effet, le der-

nier kilomètre de réseau relève de la compétence des communes qui ne disposent pas toujours des moyens nécessaires pour développer cet équipement. Enfin à partir de 3 km d'éloignement au nœud de raccordement ADSL, le débit n'est pas suffisant pour une bonne utilisation du système. Côté Loire, le Département a mis en place un projet d'équipement en Très Haut Débit pour les communes de Forez-en-Lyonnais à moyen termes.

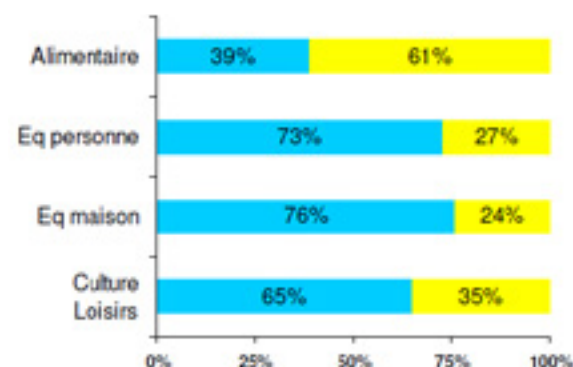
Dans ce territoire où les déplacements sont souvent contraints, et compte-tenu des évolutions des comportements d'achat et de travail liées à internet, la mise à disposition d'un service de haut dans chacune des communes paraît être un enjeu de lutte contre l'isolement important.

Taux d'évasion/taux d'emprise par famille de produits en 2001
[périmètre 2016]



Source : Simoty, Etude de faisabilité pour la mise en place d'une OCMMR, AID 2010

Taux d'évasion/taux d'emprise par famille de produits en 2009
[périmètre 2016]



L'agriculture, activité emblématique, façonne les Monts du Lyonnais

Une empreinte forte de l'agriculture sur le territoire

Selon les données satellitaires de 2010, 75% de la surface du territoire est agricole, 17% est boisée et 8% artificialisée. Les surfaces agricoles sont bien préservées et bien exploitées. La surface agricole utile (SAU) représente 29354 ha en 2010 (soit 70% de la surface des Monts du Lyonnais); 36% sont consacrées aux cultures fourragères. Le territoire des Monts du Lyonnais n'est pas exposé au problème des terres agricoles non cultivées (laissées en friches par spéculation notamment) comme ce peut être le cas sur les territoires plus limitrophes de l'agglomération lyonnaise. Ainsi, l'agriculture qui a construit les paysages des Monts du Lyonnais, continue d'entretenir le cadre de vie de cette campagne accueillante et exerce encore une réelle influence sur l'organisation du tissu économique et de la vie sociale du territoire.

La diminution des actifs et des emplois agricoles a été plus forte dans les années 90 que dans les années 2000 mais se poursuit encore aujourd'hui.

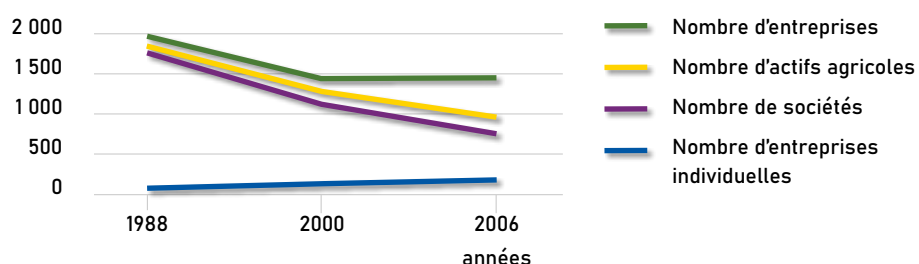
Au recensement Insee de 1990 on compte 2 424 actifs agricoles (18% de la population active du Simoly), 1 578 en 1999 (10%) et 1 373 en 2010 (8%). Du côté des emplois, l'agriculture représente 1 385 emplois en 2008, soit

11% des emplois des Monts du Lyonnais. Ces chiffres ne reflètent pas l'influence globale de l'agriculture sur l'emploi car ne sont pas comptés les emplois induits dans tous les autres secteurs. L'amplitude de cette « sphère agricole » est difficilement mesurable mais fait partie des forces pour le territoire qui à dire d'acteurs possède un environnement dense de l'amont et de l'aval agricole.

La vocation agricole des Monts du Lyonnais est révélée notamment par le fait que 31% des établissements relèvent de ce domaine.

Malgré une baisse du nombre d'exploitations agricoles ayant leur siège sur le territoire (971 en 2010 contre 1 288 en 2000), les Monts du Lyonnais bénéficient d'une forte densité d'exploitations : 29 par communes en 2010 contre 38 en 2000. En parallèle, le nombre d'exploitations individuelles diminue fortement au profit des formes sociétaires. Il y a un double mouvement d'agrandissement d'exploitations qui passent sous forme sociétaire et de régularisation des statuts d'exploitations avec main d'œuvre familiale. Cela s'explique par un double mouvement : l'agrandissement d'exploitations qui passent sous forme sociétaire et la régularisation des statuts d'exploitations avec main d'œuvre familiale.

Evolution du nombre d'actifs et d'entreprises agricoles sur les Monts du Lyonnais [périmètre 2016]



Source : Simoly



Stabulation neuve à Brussieu



Mosaïque agricole à Duerne



Bâti agricole dispersé

Le diagnostic agricole

Les éléments du diagnostic agricole du Scot sont issus:

- du diagnostic approfondi réalisé par les Chambres d'agriculture du Rhône et de la Loire,
- de la mise à jour en 2010 de données issues des recensements agricoles de 2000 et 2010,
- du diagnostic pour le Psader des Monts du Lyonnais réalisé par Sitelle,
- observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels,
- et des résultats des groupes de travail organisés à l'occasion de l'élaboration du Scot.

Territoire de frontières, fin de l'Ouest lyonnais arboricole, Sud de la zone d'élevage charolais, les Monts du Lyonnais constituent un territoire assez unique par sa spécialisation laitière, avec une des plus grosses densités laitières (L/Km²) de Rhône-Alpes.

En 2010, sur presque 1 000 exploitations identifiées, 57% sont des exploitations laitières pour 75% de la SAU.

L'exploitation type des Monts du Lyonnais est une exploitation laitière de taille modeste, entre 30 et 40 hectares (à comparer avec les 57 hectares de moyenne française pour l'orientation

technico-économique bovin lait en 2000, 71 en 2007). La taille moyenne des exploitations augmente régulièrement et de 30% entre 2000 et 2010. Ces exploitations laitières sont assez intensifiées, et la production est orientée vers les marchés standardisés des grandes filières.

Selon les cartographies réalisées par les Chambres d'agriculture, le cœur laitier est le secteur où l'on retrouve le plus de grandes exploitations laitières, spécialisées dans cette production, notamment au niveau de la vallée de la Brévenne. La frange Est du territoire est l'espace où l'on trouve une présence plus importante d'exploitations laitières diversifiées dans des productions végétales. Les exploitations spécialisées dans les productions végétales (<3%) se situent surtout à Saint-Martin-en-Haut, Aveize et Grézieu-le-Marché. À l'Ouest et au Nord se trouvent des exploitations laitières avec une diversification en atelier hors-sol. Les exploitations d'élevage allaitant se concentrent essentiellement au Nord même si on en trouve sur l'ensemble du territoire. Enfin, les exploitations réalisant de la vente directe, souvent liées à une transformation fromagère, se localisent surtout aux « portes » du territoire à proximité des axes et bassins de consommation.

Etat simplifié de la spécialisation des productions agricoles en 2010 [périmètre 2016]



Si le lait est la production emblématique et dominante sur les Monts du Lyonnais, elle n'est pas exclusive. Selon le diagnostic de 2006, 23% des exploitations ont une diversification (pour plus de 10% de leur production). Parallèlement, si les filières longues sont le premier débouché du lait, 16% des exploitations font de la vente directe pour plus de 10% de leur production.

L'agriculture des Monts du Lyonnais comporte néanmoins une relative diversité des productions : bovins viande, ovins et aprins, polyculture et polyélevage, arboriculture dont des petits fruits, du maraichage et des grandes cultures.

Le territoire ligérien des Monts du Lyonnais bénéficie de l'IGP (Indication géographique protégée) Volailles du Forez, sans qu'aucun producteur n'exploite ce classement. De plus les communes situées dans le département du Rhône bénéficient de l'IGP Emmental français Est-Central mais les éleveurs laitiers n'exploitent pas ce classement.

La force du collectif prend appui dans une population agricole nombreuse et dynamique et agit dans de bonnes structures de coopérations et d'entraide

La principale force, unanimement reconnue, de l'agriculture des Monts du Lyonnais est sa population agricole, nombreuse et dynamique. Le maintien d'une densité importante d'exploitations concentrées a été un choix politique stratégique à une époque où le modèle dominant tendait et tend toujours plutôt en faveur d'un agrandissement des structures et d'une diminution du nombre d'agriculteurs (phénomène de concentration).

Cette population agricole nombreuse permet de faire face collectivement aux difficultés économiques et sociales. Ce tissu social agricole fait défaut aux territoires plus limitrophes de l'agglomération lyonnaise et permet dans les Monts du Lyonnais le maintien de bonnes structures de coopération et d'entraide.

L'agriculture conserve en parallèle un poids politique assez important, et même si les agriculteurs se font moins nombreux dans les conseils municipaux, elle dispose toujours d'un large soutien.

Par ailleurs, l'agriculture des Monts du Lyonnais bénéficie d'une situation géographique relativement favorable, à proximité des grands bassins de consommation que sont les agglomérations de Lyon et Saint-Étienne, dans un cadre paysager à la fois préservé et structuré par l'activité agricole.

Une production standardisée, en quête de valeur ajoutée

La principale faiblesse de l'agriculture des Monts du Lyonnais est la faible valeur ajoutée de sa production. Le lait produit sur les Monts du Lyonnais est peu voire pas différencié sur le marché. Malgré une bonne technicité, la compétitivité des exploitations interroge, surtout avec la fin des quotas laitiers (réforme de la politique agricole européenne en 2013).

Parallèlement, la diversification s'est plus développée comme une « variable d'ajustement » du prix du lait que comme une source de valeur ajoutée. Ainsi, peu compétitives et pouvant entraîner des contraintes organisationnelles importantes, les diversifications en veaux de lait ou en fruits rouges diminuent ces dernières années.

Les conditions climatiques ne sont pas particulièrement favorables. D'une part tout le territoire est classé en zone de montagne, et d'autre part, la région, historiquement assez sèche, souffre de phénomènes de sécheresse de plus en plus fréquents. Les analyses réalisées avec l'outil climagri révèlent la nécessaire recomposition du système alimentaire des exploitations laitières (recherche d'autonomie).

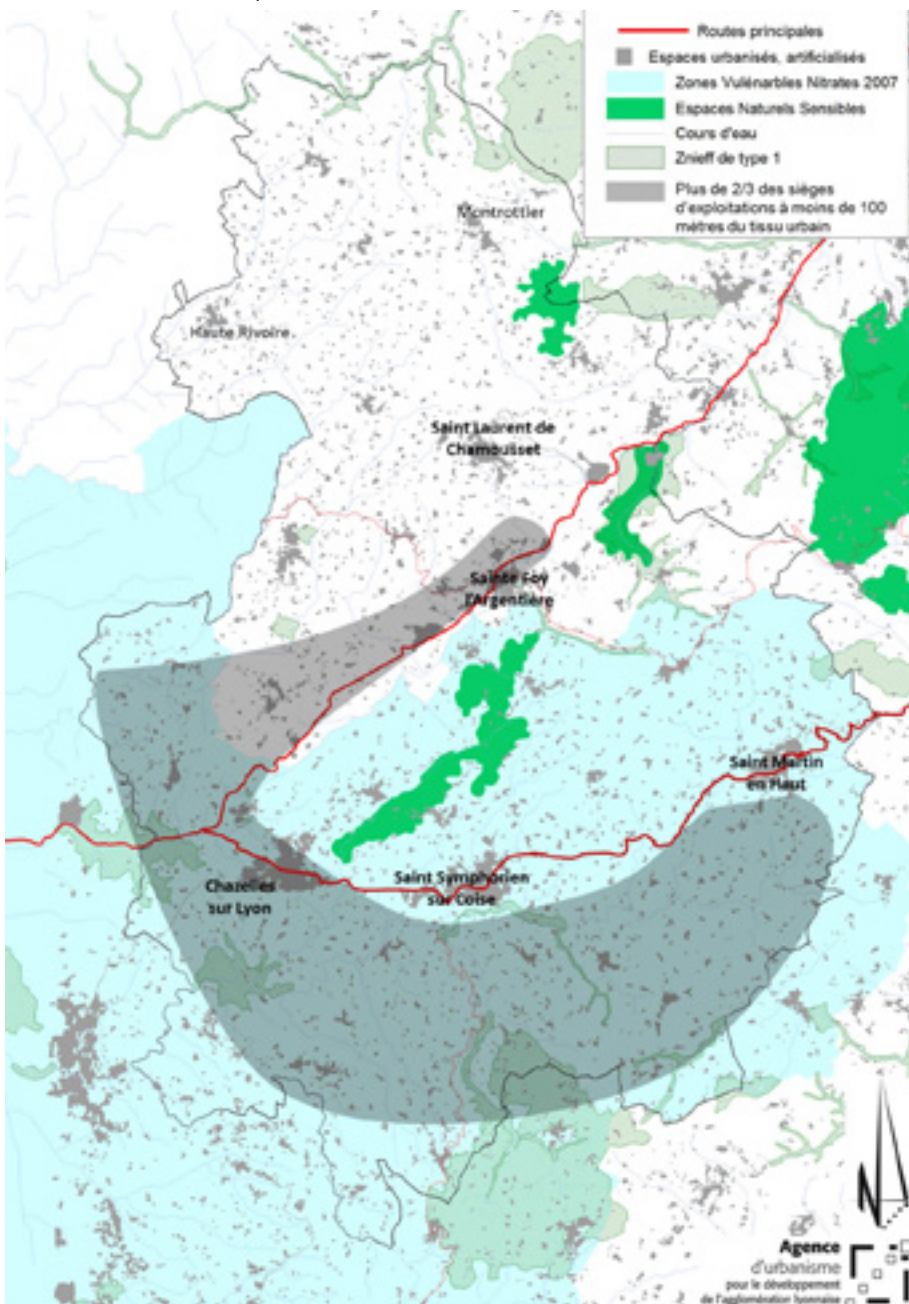
Ces deux facteurs, pression climatique et faible valeur ajoutée de la production, favorisent les agrandissements d'exploitations notamment pour gagner en autonomie sur l'alimentation en fourrage des troupeaux. Bien que la pression urbaine reste modérée sur le territoire, c'est plus la pression entre agriculteurs, sur le foncier agricole - et pour une utilisation agricole - qui tend à s'accroître.

	Forces/Atouts	Faiblesses/ Contraintes
Contexte local, sol, climat, urbanisation	Proximité de Lyon et Saint Etienne Paysage, cadre de vie	Relief, Eau-sécheresse Pression urbaine Dispersion des exploitations et proximité avec les zones urbanisées (distances de réciprocité, nuisances...)
Exploitations	Technicité, professionnalisme	Faible taille des exploitations compétitivité, contraintes environnementales de la concentration (épendages), dépendance aux intrants, Recherche d'autonomie alimentaire Transmission
Collectif agricole	Population jeune et nombreuse Solidarité, coopération et entraide Soutien des élus	Concurrence entre agriculteurs pour le foncier agricole Moral en baisse, charge de travail
Productions et débouchés	Lien avec les industries, diversification et circuits courts	Faible valeur ajoutée, la diversification, sans valeur ajoutée est une variable d'ajustement par rapport au lait
Contexte macroéconomique	Volonté de préserver les terres agricoles	Dépendance vis-à-vis des marchés Sensibilité aux crises sectorielles (notamment lait)

L'activité agricole sur les Monts du Lyonnais est confrontée à deux contraintes fortes : l'urbanisation et l'environnement

La pression urbaine est la plus forte le long des deux axes forts du territoire : la vallée de la Brévenne et l'axe reliant Saint-Martin-en-Haut à Chazelles-sur-Lyon en passant par Saint-Symphorien-sur-Coise (au nord de la vallée de la Coise).

Zones de sensibilités environnementales et secteurs urbanisés [périmètre 2016]



Dans ces espaces, les Chambres d'agriculture identifient qu'au moins 2/3 des exploitations se situent à moins de 100 mètres du tissu urbain. Cette proximité limite les capacités d'épandage des exploitations ainsi que leurs possibilités d'investissement dans de nouveaux bâtiments. La situation s'est dégradée entre 2006 et 2010. Près de la moitié des exploitations enquêtées (et quasiment 60% dans les Hauts du Lyonnais) déclarent leur siège d'exploitation enclavé, à moins de 50 mètres du tissu urbain.

L'extension des zones vulnérables nitrates à l'ensemble de la communauté de communes des Hauts du Lyonnais en 2007 puis à Forez en Lyonnais (bassin de la Coise complet) et à venir sur Chamousset en Lyonnais (bassins versants de la Brévenne Turdine et de Coise Toranche), ainsi que la présence d'espaces naturels sensibles et de zones humides sur le territoire, invitent l'agriculture à poursuivre l'amélioration de ses pratiques de fertilisation pour une meilleure prise en compte de la richesse et de la fragilité de ces milieux. Préserver des capacités d'épandage des effluents d'élevage, des boues de stations d'épuration ou des digestats de méthaniseur sera pour autant essentiel à une bonne gestion globale des effluents et au fonctionnement des systèmes d'élevage.

A proximité du périmètre du Scot, l'association « la bulle verte » a été créée en 2010 sur les communes de St Médard en Forez, Chambœuf et St Galmier, c'est-à-dire sur la zone d'infiltration des eaux, pour analyser et identifier les risques de pollution du gisement de l'eau minérale naturelle de Badoit.

Deux Programmes agro-environnementaux et climatiques (PAEC) couvrent l'ensemble des Monts du Lyonnais. Cela permet l'accès pour toutes les exploitations agricoles volontaires à des aides directes pour soutenir des évolutions de pratiques vers plus de durabilité.

**Face aux crises sectorielles,
au risque climatique...
un modèle à réinventer ?**

La volonté est forte pour conserver une population agricole dense, permettant de l'entraide et de la coopération pour résister aux difficultés économiques et sociales.

Les exploitations s'agrandissent dans une recherche d'autonomie fourragère ou de capacité de diversification augmentant ainsi la concurrence sur le foncier. L'extension des capacités d'irrigation, individuelles ou collectives, sera un des éléments essentiels au renforcement de l'autonomie alimentaire des élevages face à des épisodes de sécheresse plus fréquent. En parallèle, la baisse du nombre d'agriculteurs (départ estimé de 36% d'entre eux entre 2006 et 2016) interroge sur les capacités de transmission d'exploitations plus grandes qu'auparavant.

Plus largement, la baisse du nombre d'agriculteurs, malgré l'impact sur la dynamique sociale, peut permettre d'envisager une déconcentration et une extensification des modes de production.

Les attentes sociétales sont fortes autour de produits accessibles et de proximité, et les agriculteurs sont en quête de valeur ajoutée. Pour autant, la production des Monts du Lyonnais est largement tournée vers des marchés où le lait est indifférencié, sans profiter de la proximité des bassins de consommation lyonnais et stéphanois.

La fin des quotas laitiers et les différentes crises sectorielles qui se sont succédées, interrogent sur la capacité du territoire à rester compétitif et renforce les craintes sur la pérennité de la collecte du lait.

Parallèlement, certaines tentatives de diversification au sein des exploitations laitières se heurtent à des contraintes organisationnelles (temps de travail) ou économiques (rentabilité de l'atelier). Des perspectives comme des projets de méthanisation - à condition qu'ils soient conçus à la bonne échelle après une analyse économique - peuvent utilement contribuer à la viabilité des exploitations et répondent à des enjeux énergétiques et environnementaux.

Ainsi, les diversifications qui résistent le mieux sont celles qui apportent de la valeur ajoutée. La diversification dans les veaux de lait et en fruits rouges a tendance à se réduire tandis que la transformation fromagère se maintient et que la vente directe augmente, surtout en volume, pour les exploitations qui la pratiquent déjà.

Ces dernières années, la production de lait n'est plus majoritaire parmi les nouvelles exploitations installées. S'amorce ainsi une légère transformation du paysage agricole du territoire au profit d'une plus grande diversité de productions agricoles, notamment en réponse aux opportunités de développement de circuits de proximité. Pour autant ces initiatives, comme l'approvisionnement local de la restauration collective, suscitent souvent une adhésion large mais ne constituent pas un débouché suffisant à la production des Monts du Lyonnais.

Ces différents éléments, au regard du Scot, posent la question de la stratégie foncière du territoire : comment protéger et sécuriser le foncier agricole, ressource non renouvelable ? Plus globalement c'est la stratégie territoriale qui est interrogée dans sa capacité à favoriser des structurations de filières locales en lien avec l'artisanat et l'industrie, et à favoriser la valorisation de l'identité territoriale.

Le tourisme, un potentiel riche en manque de produits d'appel

Une offre en hébergement touristique limitée

Le territoire des Monts du Lyonnais, fort de son identité paysagère et de la proximité de Lyon et Saint-Etienne, ne manque pas d'atouts touristiques. Pour autant, la capacité d'accueil et le niveau d'équipement sont faibles.

En comparaison du potentiel touristique du territoire, les Monts du Lyonnais ne disposent que de très peu d'hébergement. Les places d'hébergement touristique sont en concurrence directe avec le logement résidentiel, pour lequel la pression est forte et qui passe donc avant l'offre touristique. Cette offre est en constante diminution : fermeture de la partie hôtellerie du Rivollier à Aveize, de l'hôtel Le Vernay à Saint-Symphorien-sur-Coise, la restauration d'une partie seulement du Relais des Bergers à Saint-Martin-en-Haut avec la transformation du reste en logements mis en location.

Les hôtels, peu nombreux, sont situés en centres-bourgs alors que les hébergements de groupe sont implantés à l'extérieur des bourgs. La demande d'hébergement n'est pas satisfaite notamment sur les grands logements pour des groupes ou familles sur des durées très courtes.

L'offre d'hébergement est pour l'essentiel assurée par des gîtes et des chambres d'hôtes à initiative privée. Les chambres d'hôtes sont en plein développement (notamment dans les Coteaux), alors que les gîtes qui nécessitent plus de place subissent plus de fermetures que d'ouvertures.

De nombreux atouts mais un manque de stratégie touristique claire et volontariste

Le territoire prend conscience du développement nécessaire du tourisme comme valeur ajoutée à l'activité économique. La marque collective « le Lyonnais, Monts et Coteaux » est un premier pas mais manque encore de lisibilité et d'acceptation y compris par les acteurs locaux. La dynamique touristique prend forme, notamment par :

- le développement du village vacances « l'Orée du bois » de Saint-Martin-en-Haut labellisé « station verte » ;
- le label « Plus beau détour de France » de Saint-Symphorien-sur-Coise ;
- la zone de loisirs de Hurongues à Pomeys, gérée par la communauté de communes des Monts du Lyonnais. Le site comprend un grand camping-caravaning, une piscine, des tennis et un plan d'eau (non ouvert à la baignade, mais destiné à la pêche et au modélisme) ;
- à proximité du territoire du Scot, l'atelier-musée du Chapeau à Chazelles-sur-Lyon, musée sur le passé industriel de production de chapeaux de feutre en poils de lapin et atelier de créateurs (modiste, formier notamment). Depuis le 7 avril 2013, la Chapellerie est implantée dans une ancienne usine restaurée avec une muséographie entièrement renouvelée ;
- le projet de création d'un pôle culturel autour de la Maison des métiers à Saint-Symphorien-sur-



Crédit photo : ©AU Epures/P.Coupeyron 2013, La Chapellerie à Chazelles sur Lyon

Typologie d'hébergement	en unité en 2014	Hauts du Lyonnais	Chamousset en Lyonnais	Forez en Lyonnais
Hôtellerie	Hébergements	2	2	1
	Lits	76	34	24
Hôtellerie de plein air	Hébergements	2	3	1
	Lits	615	141	132
Hébergements collectifs	Hébergements	9	10	2
	Lits	599	285	47
Meublés touristiques	Hébergements	7	19	19
	Lits	34	116	103
Chambres d'hôtes labellisées	Hébergements	3	7	3
	Lits	17	76	13
Capacité totale	Hébergements	23	41	26
	Lits	1341	652	319

Source : Observatoire Rhône Tourisme, Observatoire de l'ADRT42, 2014 - [périmètre 2016]

Coise, s'articule autour des métiers et savoir-faire artisanaux et industriels des Monts du Lyonnais, avec des démonstration par des « anciens » ; il est situé dans le cœur historique de la commune ;

- le Parc et village médiéval de Salva Terra à Haute-Rivoire, site ouvert en 2005, animé par la compagnie amateur Excalibur qui fait participer les visiteurs à des activités, avec plusieurs lieux pour découvrir la vie médiévale (tente seigneuriale, scriptorium, armurerie, et des démonstrations de combats de chevaliers à pied et une joute à cheval) ;
- les activités de pleine nature telles que la randonnée pédestre, les parcours de VTT et VAE, le projet d'un site de baignade et de développement des voies vertes. Encore à l'étape de concept en 2015, les sites sont déjà pressentis tels que Hurongues, l'Orée du Bois...
- l'agritourisme avec la vente directe à la ferme, les randonnées thématiques organisées, les portes ouvertes, les fermes pédagogiques et les cueillettes...

De plus, si les villages ont des qualités architecturales à caractère ordinaire, la qualité historique des ensembles bâtis et leur bonne préservation témoignent néanmoins d'une urbanisation traditionnelle remarquable qui forge l'identité

villageoise avec par exemple les clochers pointus ou les « fermes en U ».

En complément, un certain nombre d'édifices sont inscrits au titre des monuments historiques, en raison de leur intérêt historique, artistique et architectural, et l'église de Saint Symphorien sur Coise est classée à cet inventaire.

La mise en valeur des itinéraires de randonnées pédestre a été réalisée tant en terme de parcours que de signalétique dans le cadre de la révision du PDIPR en 2014.

Ainsi, l'identité du territoire n'est pas mise en avant par un produit « phare » mais par un ensemble de produits et d'activités.

Le tourisme n'est pas encore pleinement considéré comme une activité économique, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée. Il y a encore une réticence à s'ouvrir pleinement à ce secteur d'activité. Toutefois, il ne s'agit pas de construire « de toute pièce » une identité territoriale, mais de valoriser l'identité existante par une politique coordonnée prenant en compte et valorisant les atouts du territoire. Les activités touristiques du territoire doivent être considérées comme des composantes économiques à part entière qu'il conviendrait de développer, pour les habitants et pour des personnes venues

de l'extérieur. Il s'agirait de s'appuyer sur les activités agricoles du territoire, son passé industriel et historique, et son cadre naturel.

Le territoire s'est également doté en 2013 d'un diagnostic paysager. Celui-ci traite de la prise en compte du paysage dans les documents locaux d'urbanisme et d'aménagement.

Le territoire compte trois Unités Touristiques Nouvelles (UTN) de type 2 :

- le village de vacances « L'Orée du Bois » à Saint-Martin-en-Haut,
- Eco-gîtes, salle de séminaire et centre de soins pour chevaux de compétition à Chambost-Longessaigne,
- la zone de loisirs de Hurongues à Pomeys.

Les UTN ne concernent que les opérations en zone de montagne qui ne sont pas situées dans un secteur urbanisé ou dans un secteur constructible en continuité du tissu urbain.



Crédit photo : ©IdeoGuide, zone de loisirs de Hurongue à Pomeys

Edifice/site	Commune	Protection MH
Eglise Saint-Symphorien	Saint-Symphorien -sur-Coise	Classé en 1920
Porte de Riverie	Saint-Symphorien -sur-Coise	Inscrit en 1926
Château de Chamousset	Saint-Laurent-de-Chamousset	Inscrit en 1992
Ancienne église de Brullioles	Saint-Laurent-de-Chamousset	Inscrit partiellement en 1926 (porte, remontée dans le parc du château)
Château de Saconay	Pomeys	Inscrit en 2001
Chapelle Saint Martin	Montrottier	Inscrit en 1991
Château de la Fay	Larajasse	Inscrit partiellement en 1982 (façades et toitures, grilles, escaliers, pièces du rez-de-chaussé et du 1 ^{er} étage)
Château de Chatellus + jardin	Châtelus	Inscrit en 2004/Pré-inventaire
Eglise	Chevrières	Inscrit en 1933
Château + parc	Chevrières	Inscrit partiellement en 1964 (façades et toitures en deux tours et portail, médaillon)/Pré-inventaire
Croix	Grammond	Inscrit en 1949



Historiquement les Monts du Lyonnais sont un territoire d'économie rurale, agricole et industrielle

Les premiers effets de la périurbanisation se sont fait sentir dans les années 90 et se sont poursuivis jusqu'à aujourd'hui. L'économie résidentielle se développe, la structure de la population évolue, la polarité des agglomérations limitrophes se renforce. Le territoire se structure autour des axes est-ouest à proximité de ses bourgs en direction des agglomérations.

Pour autant, le territoire ne fait pas valoir tous ses atouts qui pourraient le préserver d'une banalisation non souhaitée. Le modèle agricole questionné par le changement climatique et son manque de valeur ajoutée fait écho au manque de valorisation de l'identité territoriale, culturelle et paysagère qui pourrait être développée par le choix d'une politique plus volontariste d'attractivité touristique.

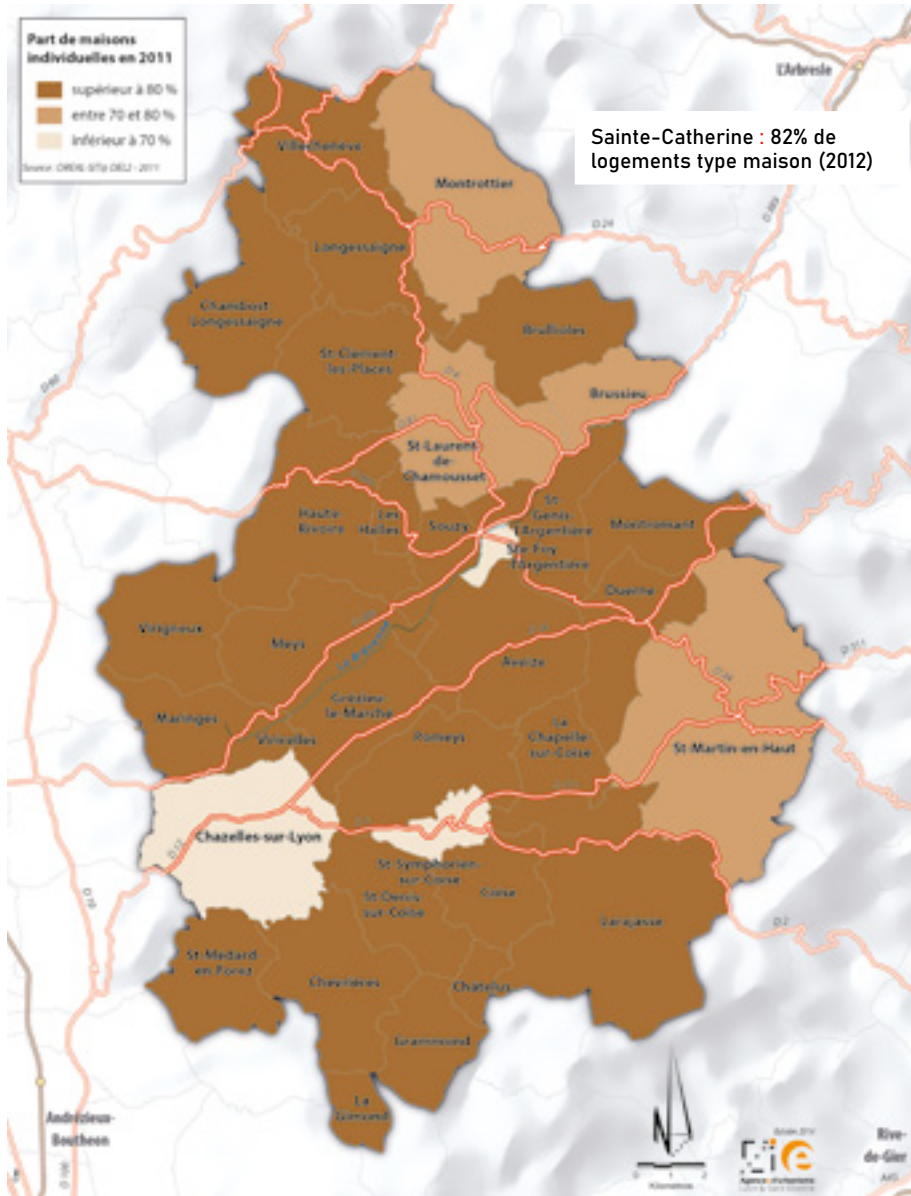
5

**Un parc de logements
spécialisé et des
rythmes de construction
localement inadaptés**



Un territoire rural où règne la maison individuelle

Part de maisons individuelles en 2011 [périmètre 2016]



Un modèle extensif de l'urbanisation à dominante résidentielle, alliant maisons individuelles et grands logements

Sur le territoire du Scot qui compte 15684 logements en 2011, les maisons individuelles représentent 8 logements sur 10. Dans certains villages, cette part monte jusqu'à 99% des logements. La part des appartements oscille globalement entre 20% et 25%.

Les communes qui échappent à cette hyperspécialisation sont :

- les plus peuplées ou qui ont un passé industriel,
- les villages de Brussieu et Montrottier s'inscrivent dans cette catégorie, compte tenu du type de logements développé depuis 1999.

Les très grands logements (T4 et plus) représentent plus de 80% des logements en 2010, et leur part est en augmentation depuis 1999. La part des T6 s'est réduite au profit des T4-5 compte tenu à la fois de l'évolution des prix de l'immobilier et de la taille des ménages.

Une forme encore peu développée : l'individuel groupé

Le logement individuel groupé est, et reste très peu développé (<10%) parmi les logements individuels construits depuis 1990 dans les Monts du Lyonnais.

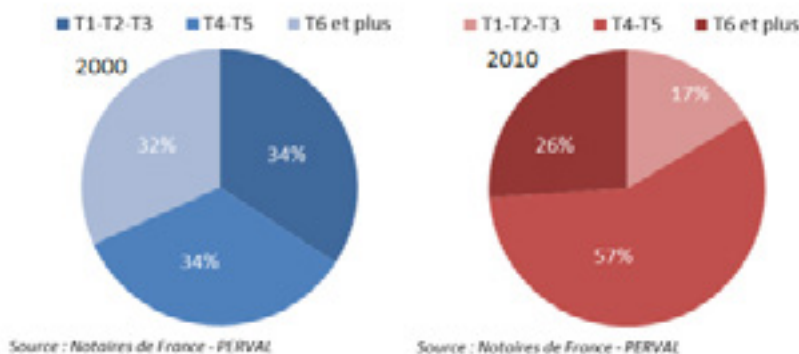
Une prédominance de l'habitat individuel qui masque une augmentation de l'habitat collectif.

La part des appartements dans l'ensemble du parc des résidences principales a augmenté entre 1999 et 2011 passant de 16% à 22% des résidences principales.

Cette spécialisation a un double effet :

- elle réduit les possibilités de mixité sociale et générationnelle ;
- elle contribue à une dispersion de l'habitat.

Répartition des maisons anciennes achetées en 2000 et 2010 dans le territoire du Scot des Monts du Lyonnais et par typologie de taille [périmètre 2016]



Une vacance des logements en développement

La vacance des logements : un phénomène en développement

La vacance du logement, à hauteur de 5% à 7%, constitue une nécessité pour fluidifier le marché immobilier mais aussi, un levier pour répondre à une demande insatisfaite ou spécifique.

Dans les Monts du Lyonnais, la part de logements vacants est de 9% en 2011, et en évolution de +2 points depuis 2007.

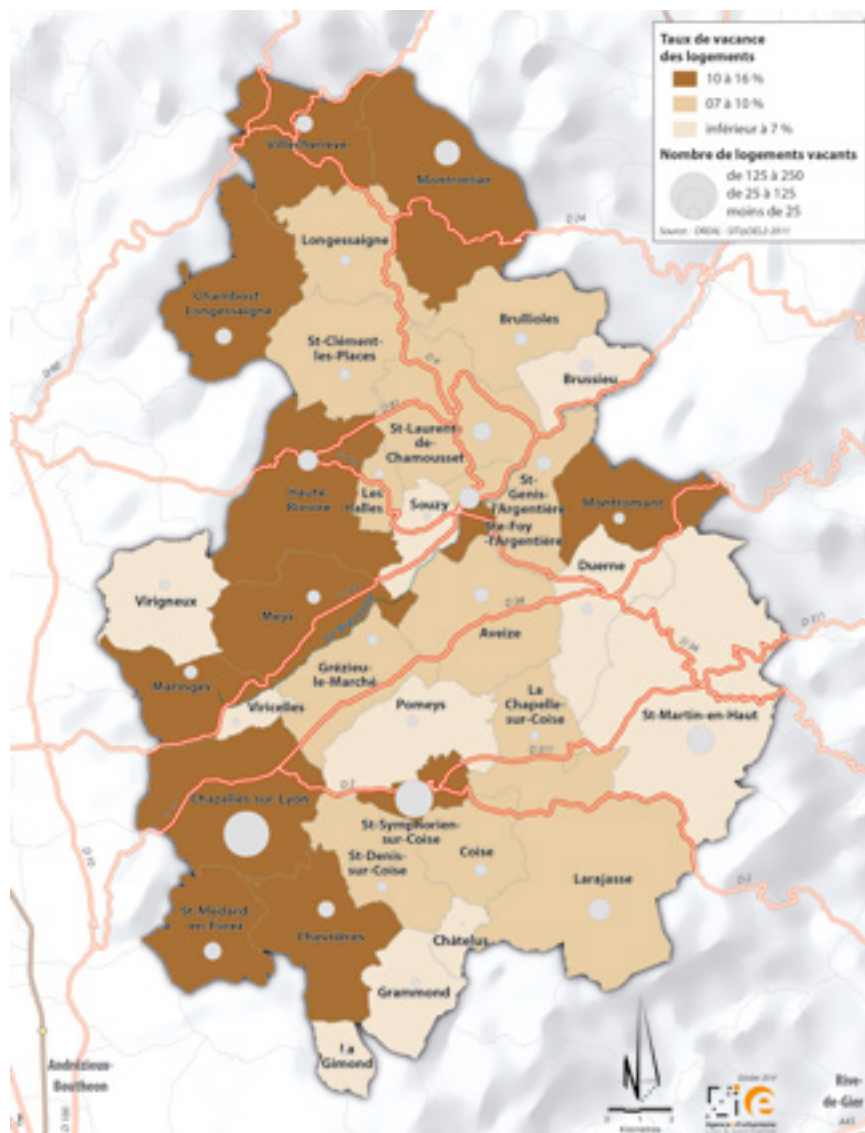
Les communes de la frange ouest du territoire concentrent le plus de logements vacants.

Les bourgs sont également concernés pour environ 10% de leur parc; c'est le cas notamment de Chazelles-sur-Lyon, Sainte-Foy-l'Argentière et Saint-Symphorien-sur-Coise. Saint-Martin-en-Haut et Saint-Laurent-de-Chamousset font figure d'exception avec environ 7% de vacance.

La vacance du logement concerne tout type de logements mais plus spécifiquement les petits logements et les petits collectifs.

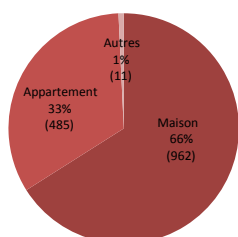
La vacance du logement témoigne à la fois d'une distorsion entre offre et demande mais surtout d'une forme d'obsolescence du parc immobilier et de réalités financières (des valeurs immobilières et foncières) à la défaveur des opérations de réhabilitation.

Taux de vacance des logements en 2011 [périmètre 2016]



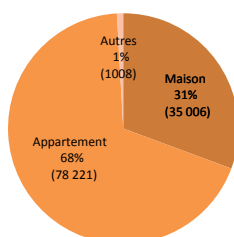
Sainte-Catherine : 8,6% en 2015

Répartition de la vacance par forme de logement en 2011 [périmètre 2016]



Scot Monts du Lyonnais

Source : Insee RP 2011



Inter-Scot

Taille des logements vacants par type [périmètre 2016]

Scot Monts du Lyonnais

	3 pièces et moins	4 pièces	5 pièces et plus
Maisons	41%	22%	37%
Appartements	80%	7%	13%

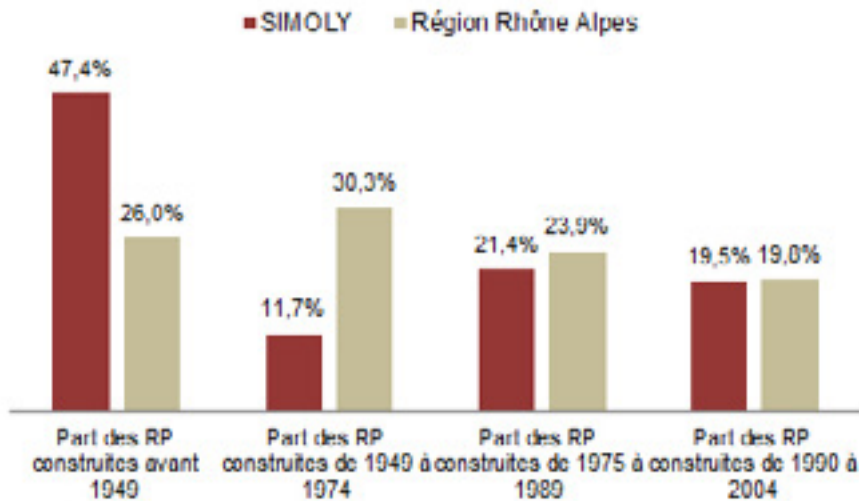
Inter-Scot

	3 pièces et moins	4 pièces	5 pièces et plus
Maisons	31%	31%	38%
Appartements	75%	18%	6%

Source : Insee RP 2011

Une forte présence des logements anciens peu adapté aux standards de confort actuel

Comparaison par période de construction entre le Simoly et la Région Rhône-Alpes en 2007 [périmètre 2016]



Saint-Symphorien-sur-Coise, exemple de tissu urbain enserré



Opah Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Pig Programme d'intérêt général

Mous Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale

Une construction des logements d'après-guerre importante

Presque la moitié du parc de logements a été construite dans les années d'après-guerre. A titre de comparaison, la construction de logements à cette période dans la Région Rhône-Alpes ne représente que 26%, et 30% à l'échelle nationale.

Ainsi, sous un double effet, d'offre de logements anciens et d'offre de logements petits (3 pièces et moins), le parc de logements ne répond plus à la demande actuelle. ce qui explique la propension de la vacance dans ce type de logements. La demande actuelle s'appuie sur des critères de confort, d'espace, d'économie d'énergie, etc., d'autant que sur le plan du développement durable se pose la question de la performance énergétique des logements.

Enfin, les populations captives aux logements les moins confortables sont soumises aux coûts engendrés par une plus grande consommation d'énergie.

Selon les sources statistiques de 2005, «le territoire compterait encore près de 200 logements privés indignes soit 11% des résidences principales, la moyenne départementale étant de 6%. L'essentiel de ces logements datent d'avant 1949». Cela illustre la vétusté du parc ancien qui peut appeler à de nouvelles formes d'organisation du parc de logements.

Qui plus est, l'enserrement du tissu bâti, comme figure sur la photo ci-contre, limite l'ensoleillement, la luminosité, l'accès privé à des espaces verts, qui sont bien souvent le leitmotiv de l'installation sur ce territoire.

Des opérations de modernisation pour améliorer le confort sont alors nécessaires. Les Opah, Pig, Mous sont des outils utiles de résorption. Plusieurs de ces programmes ont été et sont mis en place sur les 3 communautés de communes. La plateforme de rénovation de l'habitat privé en cours de structuration devrait permettre d'aller plus loin sur les questions énergétiques.

Le logement social, un parc en mutation

Une présence éparse des logements sociaux dans les communes

Bien que non soumis à l'obligation légale (loi SRU) des 20% de logements sociaux, les Monts du Lyonnais ont développé 10% de logements sociaux. Les bourgs de Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise, Sainte-Foy-l'Argentière ont plus de 20% de logements sociaux tandis que Saint-Martin-en-Haut et Chazelles-sur-Lyon sont en dessous de ce seuil.

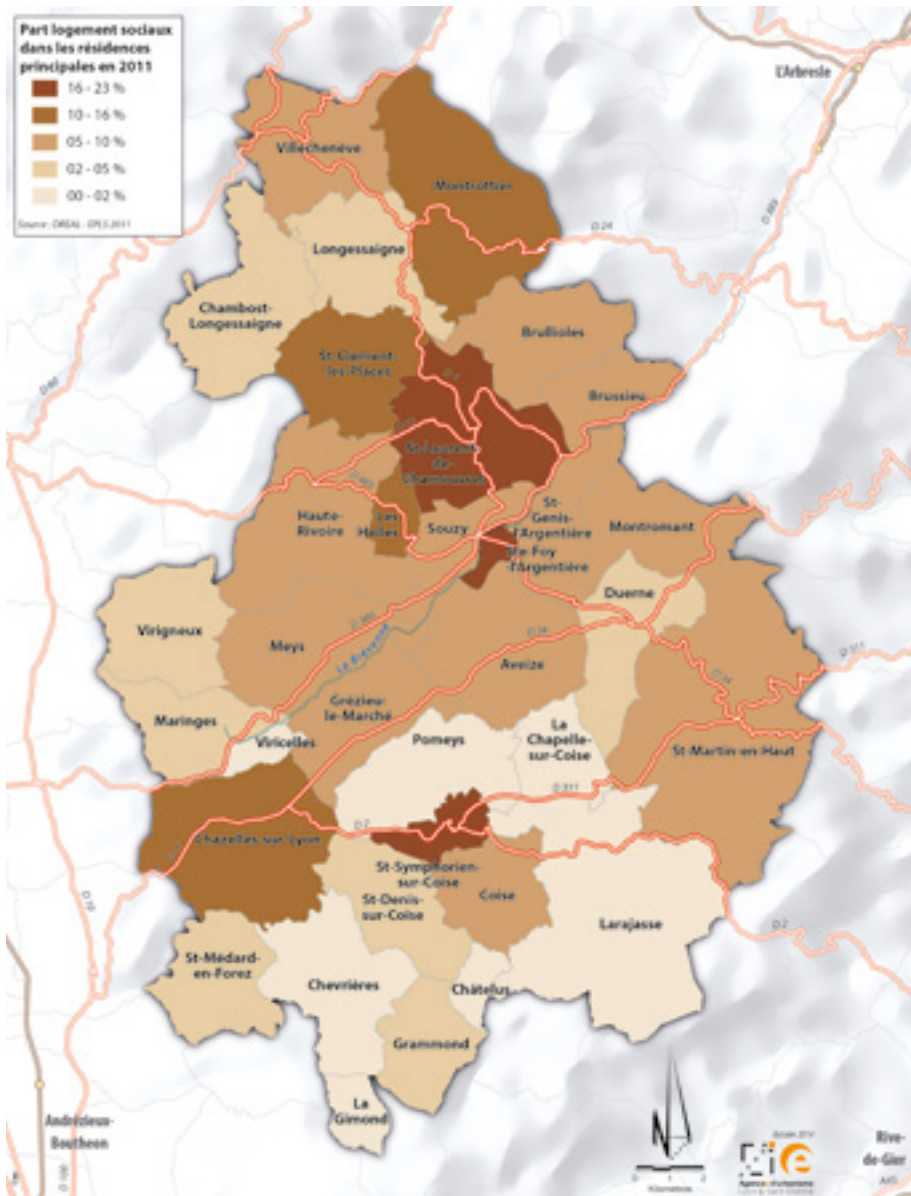
La vacance du parc social : un phénomène rare

L'OPAC 69 doit gérer des problèmes d'attractivité de son patrimoine, y compris dans les bourgs tels que Sainte-Foy-l'Argentière et Saint-Symphorien-sur-Coise. Seule la commune de Saint-Martin-en-Haut échappe à cette tendance.

Toutes les typologies de logements sociaux sont concernées y compris les maisons. L'OPAC ne construit plus de grands logements mais propose essentiellement des 3-4 pièces. Les jeunes en particulier ne sont pas demandeurs d'un logement social dans les Monts du Lyonnais.

L'absence de transports collectifs constitue la principale raison invoquée par les demandeurs de logement social.

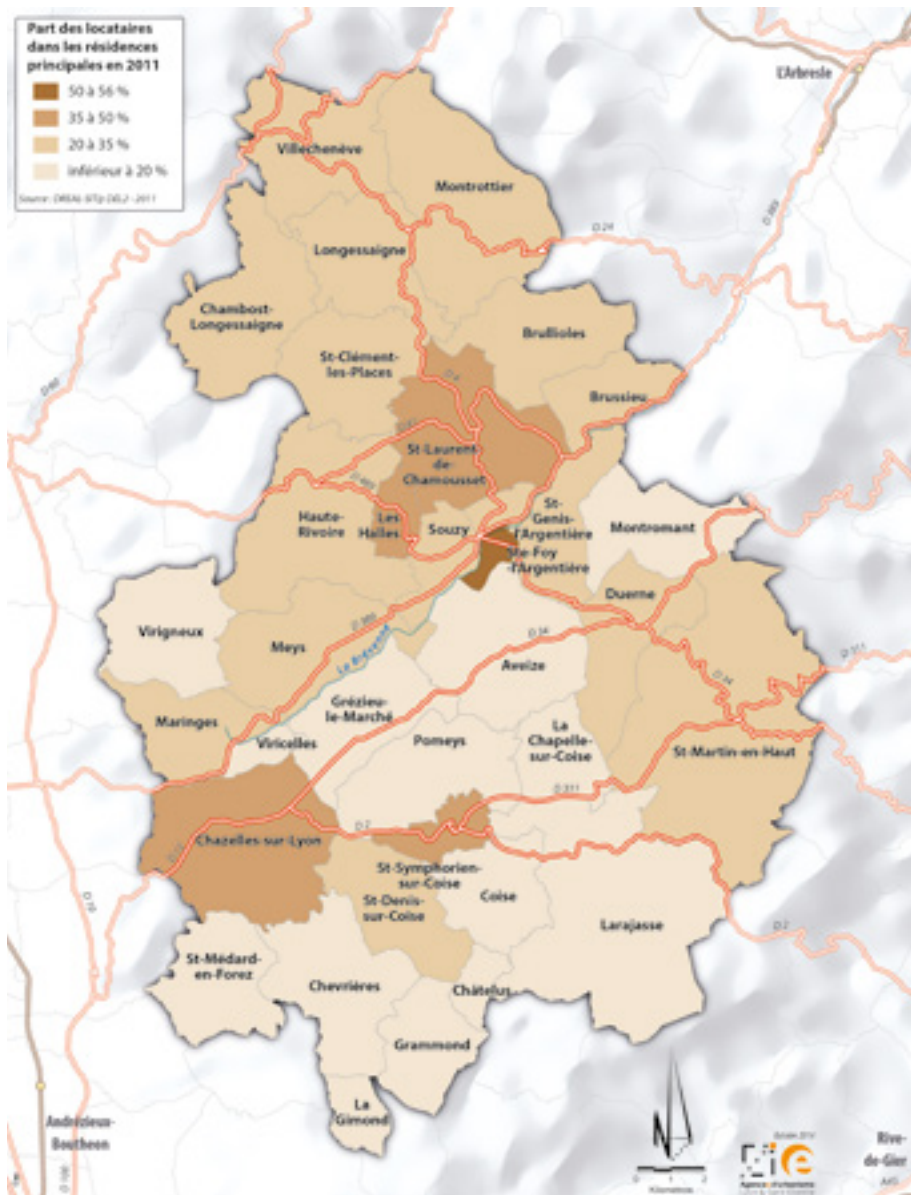
Part des logements sociaux dans les résidences principales en 2011 [périmètre 2016]



Sainte-Catherine :
6,8% de logements locatifs sociaux (Insee, 2015)

Un manque de logements locatifs

Part des locataires dans les résidences principales en 2011 [périmètre 2016]



Une spécialisation du parc de logement qui freine le parcours résidentiel

Le parcours résidentiel correspond à l'évolution des besoins en logement aux différents stades de la vie (changements familiaux ou professionnels).

Dans les Monts du Lyonnais, 70 résidents sur 100 sont propriétaires. Ce taux est nettement supérieur à la moyenne régionale (24,4%).

Le parcours résidentiel est facilité dans les bourgs dont l'offre résidentielle en locatif oscille entre plus d'un tiers du parc et jusqu'à plus de la moitié du parc.

Entre 2006 et 2011, un tiers des communes a vu son parc locatif reculer. D'autres ont connu une augmentation sensible des logements locatifs mais restent dans une proportion inférieure à un tiers du parc.

Parmi les villages, seul celui des Halles développe un taux de logements en locatifs particulièrement fort (45%).

Sainte-Catherine :
 - parc locatif : 25,6% (2015)
 - propriété : 73% (2015)

Les jeunes familles, au budget plus modeste ou effectuant une première acquisition : la clientèle cible de l'immobilier des Monts du Lyonnais

Des prix à la hausse mais qui restent attractifs à l'échelle de l'Ouest métropolitain

Les prix restés attractifs dans un environnement élargi, couplés aux dispositifs financiers incitatifs de l'Etat pour les primo-accédant (prêt à taux zéro, déduction fiscale sur le prêt...) constituent les deux principales raisons d'une surreprésentation des jeunes de moins de 35 ans parmi les acquéreurs de logements anciens. En effet, ils sont 47% des acquéreurs de maisons anciennes contre 39% des acquéreurs dans la Loire et 29% dans le Rhône.

Depuis 10 ans, les habitants des Monts du Lyonnais achètent seulement 4 logements sur 10 vendus.

Parmi les acquéreurs d'un logement issus des Monts du Lyonnais, 60% sont originaires de Chamousset-en-Lyonnais et seulement 10% originaires de Forez en Lyonnais.

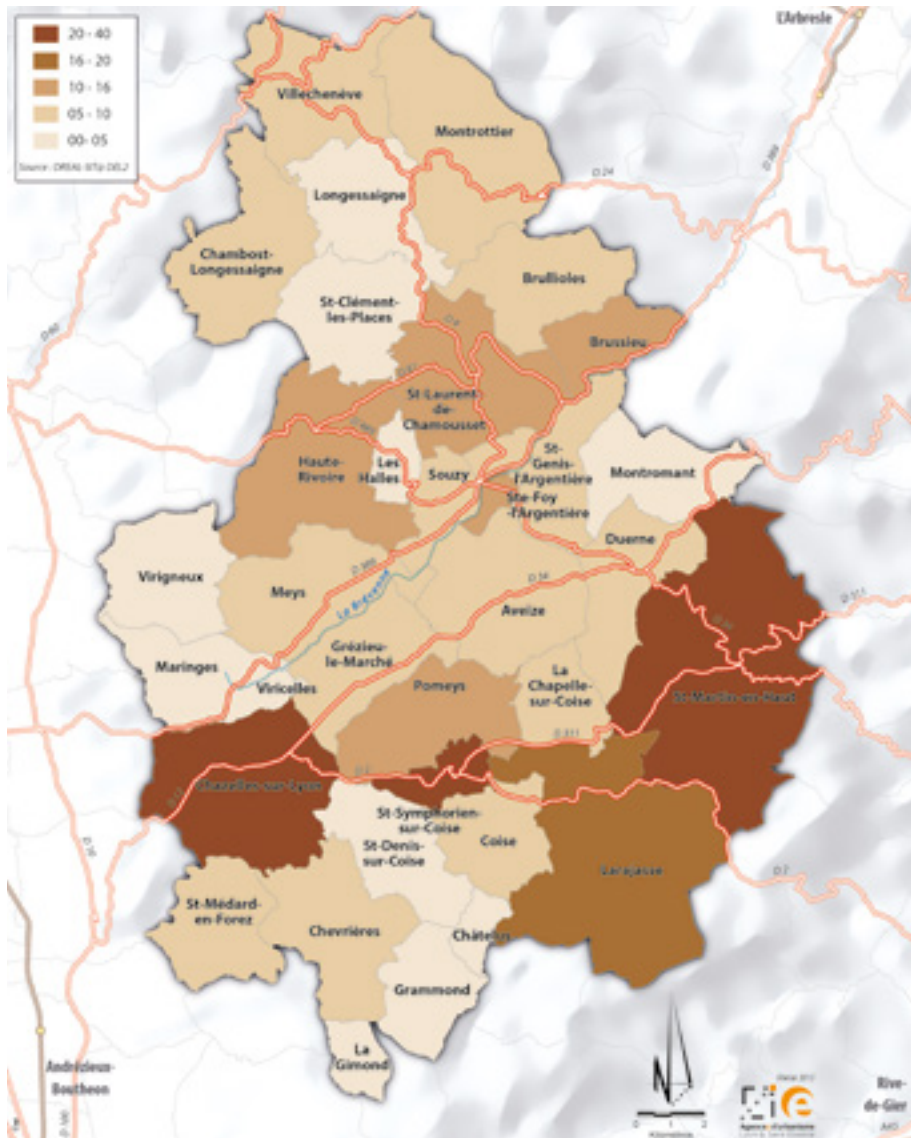
Caractéristiques des acquéreurs dans les Monts du Lyonnais entre 2005 et 2010 [périmètre 2016]

Caractéristiques des acquéreurs entre 2005 et 2010	Part des moins de 35 ans	Part des plus de 50 ans	Age moyen
issus des Monts du lyonnais			
Appartements anciens	26,3%	31,6%	42 ans
Maisons anciennes	46,8%	20,5%	40 ans
issus de l'ouest lyonnais			
Appartements anciens	NC	NC	33 ans
Maisons anciennes	42,6%	17,4%	39 ans
issus du Grand Lyon			
Appartements anciens	NC	NC	46 ans
Maisons anciennes	46,1%	24,7%	40 ans

Source : Natives de France - P. B. V. A.

Une dynamique résidentielle renforcée, en proximité des axes d'échanges les plus importants et dans les villages voisins des principaux bourgs

Nombre de logements construits par an entre 2000 et 2009 [périmètre 2016]



Un rythme de construction globalement raisonné par rapport à la croissance démographique, mais qui masque de fortes disparités locales

En effet, entre les deux dernières décennies, le rythme de construction est passé :

- d'une situation de production à minima, permettant difficilement de maintenir l'équilibre démographique et générant une tension sur les valeurs foncières et immobilières;
- à une situation de croissance « raisonnée » permettant d'accompagner la croissance démographique.

A l'échelle des EPCI, Chamousset-en-Lyonnais est soumis à un plus fort développement résidentiel que les autres.

Un marché immobilier tendu qui se manifeste par une surproduction et une anticipation de la production de logements, notamment dans les villages

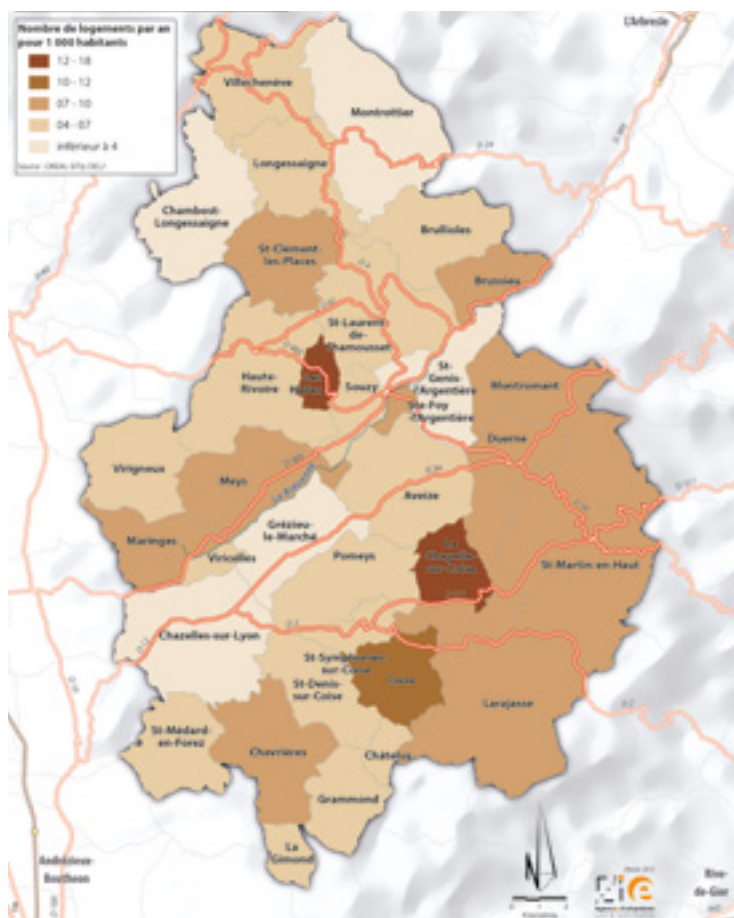
La surproduction et l'anticipation de logements par rapport au rythme d'accueil de population nouvelle se manifestent en particulier dans les communes proches de la vallée de la Brévenne et au voisinage immédiat des bourgs. À l'inverse, la commune de Grézieu-le-Marché apparaît en situation de pénurie de logement.

L'absence de cohérence d'ensemble reflète le manque de politique globale de l'habitat et un fonctionnement au gré des opportunités foncières et des politiques réglementaires locales.

Sainte-Catherine :

- 1999-2010 : + 52 logements (389 à 441)
- propriété : + 23 logements (441 à 464)

Indice de construction de 1990 à 1998 [périmètre 2016]



Sainte-Catherine :
 1990-1999 : + 45 logements (344 à 389)
 +1,2% de croissance démographique
 +1,4% de construction de logements

Indice de construction :

En fonction d'un ratio du nombre de logements construit pour 1 000 habitants, on constate différents degrés dans la dynamique de construction.

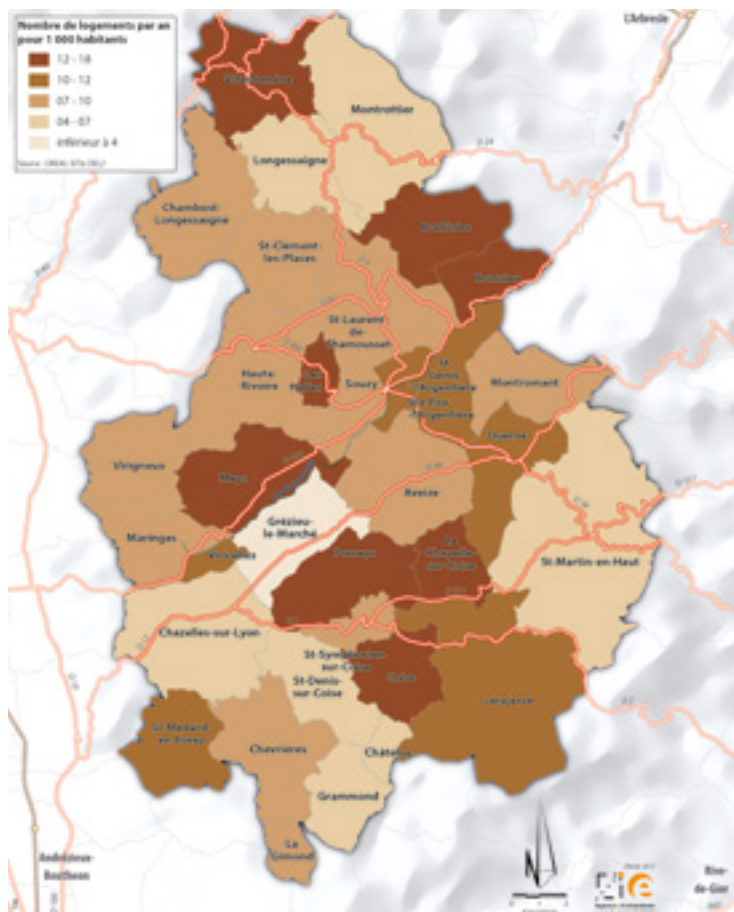
< à 7 logements pour 1000 habitants : la production est insuffisante pour renouveler la population

de 7 à 10 logements pour 1000 habitants : équilibre de la production et croissance raisonnée de la population

de 10 à 12 logements pour 1000 habitants : développement démographique de la commune

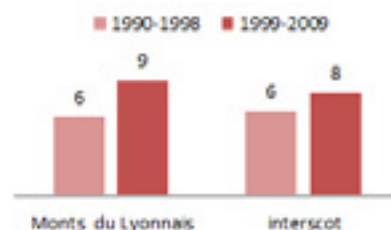
> à 12 logements pour 1000 habitants : surproduction de logements, risque de fragilisation du marché immobilier et de sous équipement de la commune par rapport à la population nouvelle.

Indice de construction de 1999 à 2009 [périmètre 2016]



Sainte-Catherine :
 1999-2010 : + 52 logements (389 à 441)
 +0,5% de croissance démographique
 +0,9% de construction de logements

Indice de construction annuelle par territoire de Scot [périmètre 2016]



Source : Dreal, Sitedel



en conclusion

La spécialisation du parc de logements, avec une forte majorité de propriétaires de maisons individuelles, ne peut pas permettre de répondre à l'ensemble des besoins en logements. Cette spécialisation engendre des difficultés pour accomplir le parcours résidentiel d'une vie sur place. A cela s'ajoute la hausse des prix des logements, qui aggrave le phénomène d'iniquité d'accès au logement pour une population au profil social et économique diversifié.

De plus, le rythme de construction de logements est, dans certaines communes, sans cohérence avec l'évolution de la population et peut entraîner ces communes dans des difficultés de gestion des habitations nouvelles et des besoins d'équipements et de raccordement aux réseaux existants.

Cette spécialisation du parc au profit de la maison individuelle s'inscrit dans un modèle extensif d'urbanisation, consommateur de foncier et aux impacts environnementaux sensibles.

Compte-tenu du renforcement des événements climatiques extrêmes et de l'augmentation vraisemblable des coûts énergétiques, le confort thermique des logements constitue un enjeu important.

6

**Une armature territoriale
faiblement hiérarchisée
et des bassins de vie**



Un territoire composite faiblement hiérarchisé, au fonctionnement interne intense mais de plus en plus en lien avec l'ouest métropolitain

A l'issue du diagnostic, des lignes de force du fonctionnement du territoire se dessinent. Les Monts du Lyonnais forment un territoire rural, au fonctionnement encore relativement autonome mais de plus en plus affilié à son environnement élargi.

Un territoire agricole, façonné par de nombreuses exploitations éparses et une urbanisation diffuse

Les trois quarts du territoire des Monts du Lyonnais sont valorisés par les activités agricoles, 17% par les espaces naturels, et 8% sont urbanisés.

Les différentes parties de ce diagnostic et les indicateurs étudiés permettent d'éclairer l'armature du territoire : les polarités et les bassins de vie.

L'armature territoriale est composée de 4 éléments distincts : les bourgs, les villages, les hameaux et les constructions isolées au sein de l'espace naturel et agricole du territoire.

Les bourgs : quatre polarités fortes

Il s'agit de :

- Saint-Symphorien-sur-Coise
- Saint-Martin-en-Haut
- Saint-Laurent-de-Chamousset
- Sainte-Foy-l'Argentière.

Si les communes de Saint-Laurent de-Chamousset et de Sainte-Foy-l'Argentière n'ont pas une population supérieure à 2 000 habitants, elles ont des qualités en matière d'emplois et de niveau d'équipement qui en font des polarités à part entière.

La commune de Chazelle-sur-Lyon, même en dehors du périmètre du Scot, joue un rôle de polarité pour les communes riveraines. Les quatre bourgs sont également des centres historiques dont l'essor est en partie lié à leur positionnement privilégié sur les axes d'échanges principaux. Ce sont des polarités d'équipement majeures du territoire. Elles sont les seules à compter plus de 50 équipements de proximité et surtout plus de 15 équipements intermé-

diaires, une vraie rupture par rapport aux autres communes qui disposent de moins de 4 équipements intermédiaires.

Les villages : 28 communes

Les villages forment une unité de vie structurée autour des mairie, école, église et sont animés par la présence de commerces et/ou d'espaces de rencontres et de loisirs pour la vie locale.

Les hameaux et les constructions isolées

Le territoire des Monts du Lyonnais s'est construit autour d'une activité agricole d'élevage laitier avec des exploitations historiquement de petite taille et nombreuses. Des hameaux se sont développés le plus souvent autour de ces fermes. Certains hameaux sont aujourd'hui importants car ils constituaient un noyau villageois avant un regroupement communal. C'est le cas de Lamure et l'Aubépin (commune de Larajasse).

Par ailleurs, des constructions éparses se sont développées au sein de l'espace naturel et agricole, de manière isolée ou adossées à une ferme.

En interne aux Monts du Lyonnais, les périmètres des anciens EPCI constituent de vrais territoires, c'est à dire des bassins de vie de proximité

Le diagnostic met en lumière un fonctionnement du territoire relativement cohérent avec le découpage des anciens EPCI. Ceux-ci constituent des bassins de vie de proximité, avec de nombreux échanges quotidiens pour l'emploi et le commerce en particulier.

Cependant, les limites entre les territoires sont relativement perméables au voisinage proche faisant fi de la frontière départementale.

**Des bassins de vie ouverts
sur l'extérieur des Monts du Lyonnais
qui se développent en prenant appui
sur les polarités voisines**

Les bassins de vie se forment dans un territoire plus vaste qui prend appui sur des polarités externes aux Monts du Lyonnais:

- Les polarités relais à l'Ouest du territoire sont Panissières, Feurs, Saint-Galmier, Saint-Etienne et Chazelles-sur-Lyon.
- Les polarités relais à l'Est du territoire sont Tarare, l'Arbresle, Mornant, l'agglomération lyonnaise dans son ensemble et Givors.

La cohérence du fonctionnement territorial s'inscrit au-delà des limites administratives et doit être pensée à l'échelle du Scot et des bassins de vie élargis.

Les échanges domicile-travail révèlent une relative autonomie de fonctionnement en matière d'emplois. Au total, 76% des 12 255 emplois du territoire sont occupés par des résidents des Monts du Lyonnais, un tiers travaillant même dans sa commune de résidence.

Schéma de l'armature territoriale des Monts du Lyonnais



Synoptique des analyses thématiques

	Evolution annuelle de la population des Monts du Lyonnais							Résidence principale ou Ménage	
	2011	1990-1999		1999-2011		1999-2006	2006-2011	2011	Evolution annuelle 1999-2011
Saint-Martin-en-Haut	3848	1,2%	39	1,0%	38	1,6%	0,1%	1 503	22
Saint-Symphorien-sur-Coise	3493	-0,5%	-16	1,1%	39	1,4%	0,6%	1 546	24
Saint-Laurent-de-Chamousset	1895	1,0%	16	0,9%	17	1,1%	0,6%	746	10
Sainte-Foy-l'Argentière	1283	0,1%	2	0,8%	11	0,7%	0,9%	629	8
Larajasse	1821	0,8%	12	1,8%	31	1,8%	1,8%	692	14
Haute-Rivoire	1391	0,8%	9	1,4%	19	1,4%	1,3%	529	9
Montrottier	1334	0,2%	2	-0,1%	-2	0,3%	-0,8%	566	4
Brussieu	1210	1,8%	12	4,0%	42	3,6%	4,6%	457	14
Aveize	1121	0,4%	4	1,5%	16	1,8%	1,1%	386	6
Chevrières	1060	3,3%	24	1,9%	20	2,3%	1,3%	382	7
Saint-Genis-l'Argentière	1045	0,8%	6	1,6%	17	1,6%	1,6%	409	8
Pomeys	1033	-0,2%	-2	1,9%	19	1,9%	1,9%	379	8
Grammond	867	1,0%	7	1,2%	11	0,6%	2,0%	322	5
Villechenève	857	0,8%	4	2,9%	22	2,6%	3,3%	317	7
Chambost-Longessaigne	856	1,4%	9	1,5%	13	1,7%	1,3%	346	5
Brullioles	782	0,3%	2	2,6%	19	3,0%	2,1%	316	8
Duerne	774	1,0%	6	1,3%	10	1,4%	1,2%	300	5
Grézieu-le-Marché	758	0,2%	2	0,2%	1	0,1%	0,3%	295	3
Meys	758	0,8%	5	1,5%	11	0,7%	2,5%	282	6
Coise	741	1,1%	7	1,6%	11	1,8%	1,2%	278	5
Souzy	735	-0,7%	-4	2,0%	14	1,7%	2,5%	298	6
Maringes	650	2,2%	11	1,2%	8	1,0%	1,4%	250	4
Saint-Denis-sur-Coise	612	0,8%	4	0,9%	6	0,5%	1,6%	212	3
Saint-Clément-les-Places	610	1,4%	7	1,1%	7	2,3%	-0,6%	247	4
Virigneux	602	2,7%	11	2,2%	12	2,6%	1,6%	221	4
Longessaigne	599	0,6%	3	1,3%	8	1,8%	0,7%	237	4
La Chapelle-sur-Coise	543	2,2%	8	3,0%	15	3,4%	2,3%	195	6
Les Halles	464	2,8%	8	2,8%	12	4,0%	1,1%	171	4
Montromant	435	1,5%	5	1,5%	6	1,5%	1,4%	162	3
Viricelles	431	1,8%	6	2,2%	9	1,6%	3,0%	165	3
Châtelus	124	0,2%	0	1,2%	1	1,2%	1,2%	45	1
Monts du Lyonnais	39115	0,6%	209	1,3%	471	1,4%	1,1%	15 684	250

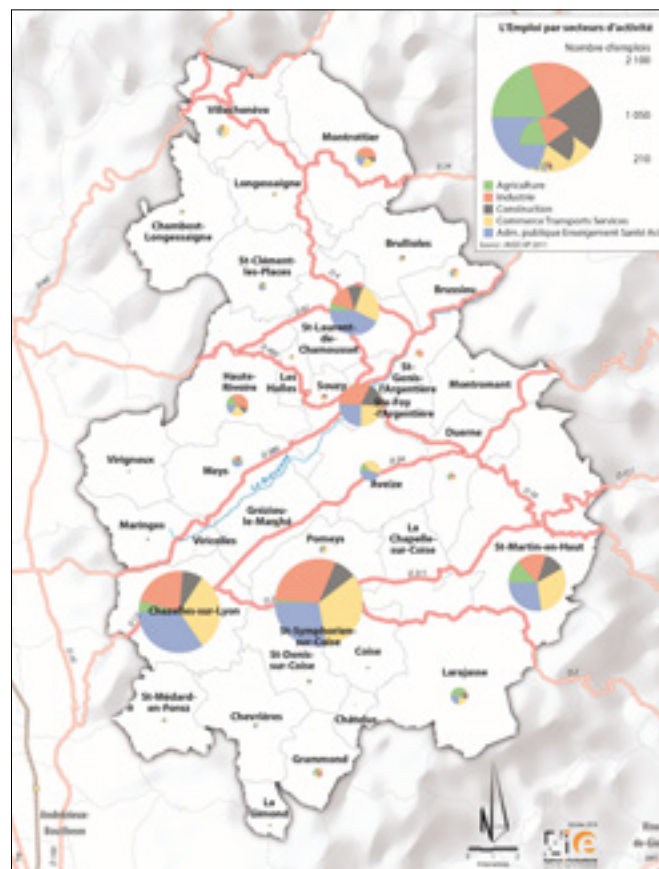
Sainte-Catherine	3 406	-0,4%	-13	1,0%	32	1,5%	0,3%	1 396	24
------------------	-------	-------	-----	------	----	------	------	-------	----

Source : Insee RP 2011

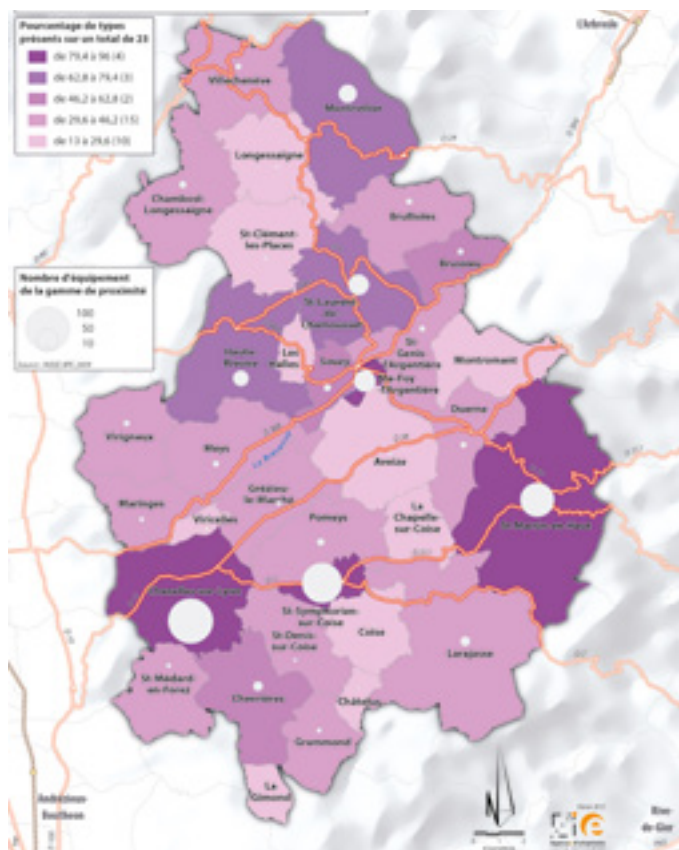
Part des locataires dans les résidences principales en 2011
[périmètre 2016]



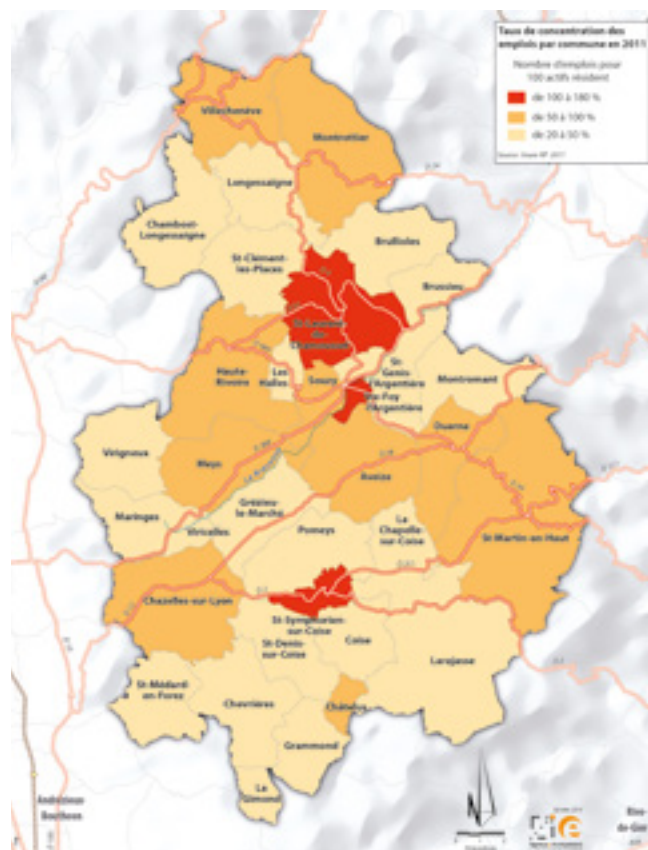
Répartition de l'emploi au lieu de travail par EPCI en 2011
[périmètre 2016]



Taux d'équipements de proximité en 2009
[périmètre 2016]



Taux de concentration des emplois par commune en 2011
[périmètre 2016]



conclusion

Une situation ambivalente « au cœur et aux confins » de l'Ouest métropolitain

Les Monts du Lyonnais constituent un territoire de petite montagne, rural et dynamique, tant sur le plan démographique qu'économique. Il tire son dynamisme d'un développement endogène, c'est-à-dire local, mais aussi exogène, en lien avec l'aire métropolitaine lyonnaise et la périurbanisation des grandes agglomérations.

Situé au centre des réseaux d'échanges entre les principales villes de l'Ouest métropolitain (Saint-Etienne, vallée du Giers, Lyon, Tarare, Roanne, Feurs), et entre Loire et Rhône, le territoire est soumis à de multiples influences. Cependant, le caractère montagneux et fortement vallonné des Monts du Lyonnais a contraint l'organisation du réseau de voiries et maintenu le territoire dans une relative autonomie de fonctionnement.

Qualité de vie et identité territoriale

À travers cette géographie particulière et par l'espace, façonné par l'activité agricole, l'identité territoriale des Monts du Lyonnais s'est construite autour de la qualité de vie. Tout d'abord paysagère, cadre préservé des influences urbaines d'agglomérations, la qualité de vie telle qu'elle se conçoit sur les Monts du Lyonnais est multi dimensionnelle.

Ainsi, la dimension humaine en est un élément historiquement fondateur. Elle a permis le maintien d'une activité agricole importante, par la forte densité des exploitations et le collectif qui permet de faire face aux difficultés économiques et sociales malgré une faible valeur ajoutée de la production.

Au-delà de l'influence croissante de l'agglomération lyonnaise, le nombre d'emplois proposé par le territoire continue de croître. Le dynamisme de l'économie locale, l'historique industriel et la vitalité actuelle des PME dans des secteurs de pointe, concourt à cette vision de la qualité de vie.

Pour autant, ces éléments, participant à la constitution d'une identité territoriale, ne sont pas devenus sources d'identification du territoire et de ses ressources depuis l'extérieur notamment sur le plan de la valorisation touristique.

Finalement, les Monts du Lyonnais conservent des caractéristiques rurales prégnantes, qui l'inscrivent dans une autonomie de fonctionnement, liant à la fois emploi et habitat et où la dépendance à l'automobile est très forte. Or, les mouvements démographiques datant du début des années 1990 et s'accroissant dans les années 2000, marquent un changement profond. Les habitants récemment installés et venus des grandes agglomérations voisines, ont été attirés par le cadre de vie et par

un coût du foncier plus accessible. Pour autant, une majorité conjugue l'activité professionnelle au-delà des Monts du Lyonnais (principalement dans l'agglomération lyonnaise), avec le lieu de résidence au sein du territoire. Ces nouvelles populations sont demandeuses d'une palette de services (social, culturel, commercial, etc.) associés au mode de vie urbain.

Appartenance commune et projet de territoire, face à des logiques de fonctionnement différentes

Si certaines communes ont déployé des stratégies d'accueil visant à capter des néo-ruraux, la question de la répartition de l'offre en équipements (santé, culturel, commercial, etc.) et des infrastructures est posée pour assurer à la fois une fluidité de déplacements sur le territoire et la pérennité de l'accroissement de population.

Les Monts du Lyonnais sont principalement reliés aux territoires voisins par deux axes d'échanges, orientés sud-est/nord-ouest, parallèles à la vallée de la Brévenne. Cette vallée constitue à la fois une ligne de convergence pour les communes riveraines, notamment autour de Sainte-Foy-l'Argentière, mais aussi une ligne de rupture fonctionnelle entre la moitié Nord des Monts du Lyonnais et le Sud. Le Nord développe de manière

décentralisée, le Sud privilégie le renforcement des centralités existantes. Ainsi, derrière une identité territoriale partagée et un projet de territoire commun, se retrouvent des logiques de fonctionnement différentes dont les complémentarités seront à consolider pour s'assurer de la cohérence du territoire.

Pilotage de l'élaboration du Scot

**Syndicat Mixte du Scot des Monts du Lyonnais,
puis Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) :**

CCHL 69 : Communauté de communes Les Hauts-du-Lyonnais, Rhône
CCFL 42 : Communauté de communes de Forez-en-Lyonnais, Loire
CCCL 69 : Communauté de communes Chamousset-en-Lyonnais, Rhône

De 2010 à mi 2014 (début d'élaboration du Scot sans Chazelles-sur-Lyon) :
Bureau syndical (14 membres) :

- M. Régis CHAMBE, Président du Syndicat du Scot, Maire de Saint-Martin en Haut (CCHL 69)
- M. Norbert DUPEYRON, 1^{er} Vice-président du Scot, Maire de Chevrières (CCFL 42)
- M. Michel GUILLARME, 2nd Vice-président du Scot, Maire de Sainte-Foy-l'Argentière (CCCL 69)
- M. Patrice CARTERON, Maire de Grammond (CCFL 42)
- M. Bruno CHAZALLET, Maire de Brussieu (CCCL 69)
- M. Pascal FICHET, Maire de Brullioles (CCCL 69)
- Mme Evelyne FLACHER, Maire de Saint-Médard en Forez (CCFL 42)
- M. Philippe GARNIER, Maire de Meys (CCHL 69)
- M. Jean-Claude PICARD, Maire de Duerne (CCHL 69)
- M. André PUIPIER, Maire de Virigneux (CCFL 42)
- M. Michel RAMPON, Maire de Longessaigne (CCCL 69)
- M. Paul RONZON, Adjoint au Maire de Aveize (CCHL 69), Président de la CCHL
- M. Bruno THIOILLIER, Adjoint au Maire de Saint-Symphorien-sur-Coise (CCHL 69)
- M. Raymond VIAL, Maire de Les Halles (CCCL 69)

Depuis mi 2014 (fin de l'élaboration du Scot avec Chazelles-sur-Lyon) :
Bureau syndical (15 membres) :

- M. Régis CHAMBE, Président du Syndicat du Scot, Maire de Saint Martin en Haut (CCHL 69)
- M. Norbert DUPEYRON, 1^{er} Vice-président du Syndicat du Scot, Maire de Chevrières (CCFL 42),
Président de la CCFL à partir de mai 2015
- M. Michel GUILLARME, 2nd Vice-président du Scot, Maire de Sainte Foy l'Argentière (CCCL 69)
- M. Philippe BONNIER, Maire de Coise (CCHL 69)
- M. Patrice CARTERON, Maire de Grammond (CCFL 42)
- Mme Evelyne FLACHER, Maire de Saint Médard en Forez (CCFL 42)
- M. Thomas GASSILLOUD, Maire de Saint Symphorien sur Coise (CCHL 69)
- Mme Isabelle GOUBIER, Maire de Les Halles (CCCL 69)
- M. Philippe GARNIER, Maire de Meys (CCHL 69)
- M. Jean-Claude PICARD, Maire de Duerne (CCHL 69), Président de la CCHL
- M. André PUIPIER, Adjoint au Maire de Virigneux (CCFL 42)
- M. Michel RAMPON, Adjoint au Maire de Longessaigne (CCCL 69)
- M. Pierre VARLIETTE, Maire de Saint Laurent de Chamousset (CCCL 69)
- M. Michel VENET, conseiller municipal de Brussieu (CCCL 69)
- M. Pierre VERICEL, Maire de Chazelles sur Lyon (CCFL 42), Président de la CCFL jusqu'en mai 2015

2019-2020 (modification du Scot) : Bureau communautaire :

- M. Régis CHAMBE, Président de la CCMDL, Maire de Saint Martin en Haut
- M. Gérard VULPAS, Adjoint au Maire de Sainte Foy l'Argentière
- M. Jean-Claude PICARD, Maire de Duerne
- M. Bernard CHAVEROT, Maire de Montrottier
- M. Jérôme BANINO, Maire de Saint Symphorien sur Coise
- M. Pierre VARLIETTE, Maire de Saint Laurent de Chamousset
- M. Michel BONNIER, Maire d'Aveize
- Mme Marie-Luce ARNOUX, Maire de Chambost-Longessaigne
- M. Philippe BONNIER, Maire de Coise
- Mme Marie-Charles JEANNE, Maire de Montromant
- M. Jean-Michel CALVI, Adjoint au Maire de Larajasse
- M. Norbert DUPEYRON, Maire de Chevrières
- M. Patrice CARTERON, Maire de Grammond

Réalisation du document

**Syndicat mixte du Scot des Monts du Lyonnais,
puis Communauté de Communes des Monts du Lyonnais**

Direction d'études : Régis CHAMBE

Equipe projet :

Hélène Gautron, chef de projet

2012-2013 : Isabel CLAUS, paysagiste

Agence d'urbanisme de Lyon

Direction d'études : Olivier ROUSSEL

Equipe projet :

Karen Mc CORMICK, chef de projet

Thomas RIBIER, chargé d'étude

Laurent GIRARD, chargé d'étude

Agence d'urbanisme de Saint-Etienne

Direction d'études : Ludovic MEYER

Equipe projet :

Christophe RIOCREUX, volet environnemental

Laëtitia BOUETTÉ, volet ZAE et commerce

Ont également contribué à la réalisation du document :

Cartographie : Philippe CAPEL

Maquette : Hervé FAYET, Sandra MARQUES

Crédits photos, hors sources citées :

© Syndicat mixte du Scot des Monts du Lyonnais



Communauté de communes
des **Monts du Lyonnais**

790 allée de Pluvy 69590 POMEYS

04 37 20 13 09

www.cc-montsdulyonnais.fr

une **ingénierie métropolitaine**
au service des **territoires**



Les Agences d'urbanisme de Lyon
et de Saint-Etienne ont constitué
en 2010 un réseau d'ingénierie
au service des territoires.

La présente publication est issue
de cette collaboration originale
au service des acteurs
de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Agence d'Urbanisme
de l'aire métropolitaine
Lyonnaise

Tour Part-Dieu/23^e étage
129, rue Servient
69326 Lyon Part-Dieu Cedex 3

Téléphone : 04 81 92 33 00
Télécopie : 04 81 92 33 10

www.urbalyon.org



Agence d'urbanisme
de la région stéphanoise

46 rue de la Télématicque
BP 40801
42952 Saint-Etienne Cedex 1

Téléphone 04 77 92 84 00
Télécopie 04 77 92 84 09

www.epures.com